This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Ar. 2593

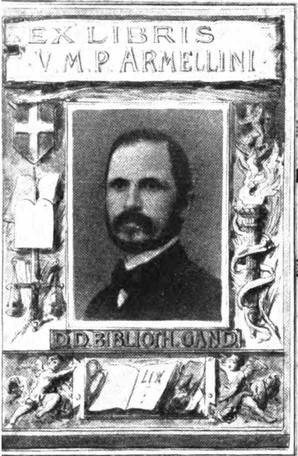

DECLEIR, FILS,
Ostende.

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Pamflet calomnieux Ouvrage sorti de l'officine des Jésuites [illegible]

MÉMOIRES DE SÉBASTIEN-JOSEPH DE CARVALHO ET MÉLO, COMTE D'OEYRAS, MARQUIS DE POMBAL,

Secrétaire d'État & premier Ministre du Roi de Portugal JOSEPH *I.*

TOME PREMIER.

Documentum posteris, homines cum se permisere fortunæ, etiam naturam dediscere.

Q. CURT. *Lib.* 3.

GANDAVENSIS

A LISBONNE;
Et se trouve à BRUXELLES,
Chez B. LE FRANCQ, Imprimeur-Libraire, rue de la Magdelaine.

M. DCC. LXXXIV.

Digitized by Google

See C** damn'd to ever-lasting fame!

POPE, *Ep. IV.*

Digitized by Google

PRÉFACE.

C'EST une heureuſe deſtinée que celle des grands Hommes ! on recherche leurs actions avec avidité, on les lit avec tranſport. A peine ont-ils terminé leur carriere, que des Ecrivains diſtingués ſe hâtent de recueillir juſqu'aux moindres détails de leur vie. Quelques-uns d'entr'eux plus fortunés encore, & jouiſſant d'avance des honneurs de l'immortalité, ont vu de leur vivant des plumes éloquentes s'occuper de leur hiſtoire, & une foule impatiente s'empreſſer de la parcourir, dans l'eſpérance d'y trouver à chaque page des événemens intéreſſans, & ſurtout extraordinaires. Mais cette avide curioſité n'a pas toujours été ſatisfaite. Ces ouvrages ſi recherchés n'ont le plus ſouvent offert à leurs lecteurs trompés, que la faſtidieuſe répétition des mêmes faits, des mêmes qualités attribuées à mille autres perſonnages célebres ; car quel eſt le Biographe qui n'ait cherché à faire de ſon Héros le modele de tous ceux que leurs talens, leurs

Digitized by Google

caractere & leurs actions ont élevés au-dessus du vulgaire ? Ce n'est que de loin en loin que viennent frapper nos regards quelques Etres privilégiés, déstinés par la nature à briller même entre les plus grands hommes ; génies vraiment sublimes, qui ne ressemblent qu'à eux-mêmes, & qu'on ne peut confondre avec aucun autre. Cependant, quelque rares qu'ils soient, notre siecle peut se glorifier d'en avoir produit plus d'un, & s'il a été fécond en grands événemens, il a encore l'avantage de les devoir à des hommes non-moins extraordinaires. Les noms de Pierre-le-Grand, de Catherine II, de Fréderic, de Voltaire, de la Chevaliere d'Eon, ne sont point prononcés sans une juste admiration. Ils réveillent dans l'ame une foule de grandes idées ; & en parcourant les traits qui caractérisent ces Personnages presque également célebres, quoique si différens les uns des autres, l'esprit demeure comme accablé à la vue de tout ce qu'ont produit leurs talens ou leur puissance. A côté de ces noms fameux, nous pouvons sans doute avec justice placer celui d'un homme qui dans le dernier période de sa vie fixe encore sur lui les regards de l'Europe entiere, & la divise en deux partis : les uns condamnant hautement l'extrême sévérité de sa conduite ; les autres le plaignant dans sa disgrace, & louant les

Digitized by Google

vastes projets d'un Ministre, le premier moteur de la grande affaire qui a occupé si long-temps les cabinets les plus éclairés, le principal artisan de la destruction d'une Société puissante dont l'existence sembloit être pour lui un tourment continuel. Cet homme est le célebre marquis de Pombal, Premier Ministre de Joseph I, Roi de Portugal, qui pendant plus de vingt ans a joué un si grand rôle dans cette Cour. Quoiqu'il ait pris des noms différens, suivant les accroissemens successifs de son pouvoir, ce changement n'a jamais pu le faire méconnoître, parce que ses actions ont toujours porté une empreinte qui ne permettoit pas de les attribuer à aucun autre. Peut-être, dans le tableau que nous allons en tracer, quelqu'un croira-t-il reconnoître une copie de celui de Séjan; mais en l'examinant avec plus d'attention, on y trouvera des différences bien marquées, & une singularité de traits qui ne conviennent qu'à lui. Car tel est du moins l'avantage de notre entreprise, que si dans cette histoire nous ne pouvons pas offrir à l'Europe éclairée un émule des Ximenès, des Sully, des Richelieu, des Colbert, des Albéroni, des Chatham, & des autres Ministres restaurateurs de la gloire & de la félicité de leur nation, elle contiendra la vie d'un homme qui, par son caractere extraordinaire, semble former à lui seul une

Digitized by Google

classe à *part*, & dont par conséquent les moindres actions ne peuvent manquer d'être intéressantes. Lorsque nous nous sommes proposé de rassembler dans cet Ouvrage les nombreuses & piquantes anecdotes qui rendent la vie du Marquis de Pombal si mémorable, si propre à exciter la curiosité des Lecteurs, nous avons senti que notre premier devoir étoit l'exactitude & l'impartialité. Aussi avons-nous eu soin de ne jamais nous en écarter. Nous ne voulons ni offenser les amis qu'a pu conserver ce Ministre, ni aigrir les blessures des malheureuses victimes de sa sévérité.

C'est cette même exactitude qui nous engage à dire ici deux mots d'un Ouvrage tout récemment publié d'abord en anglois ensuite en portugais, & enfin en françois, sous le titre de *Lettres sur l'état ancien & moderne du Portugal*, & dont on trouve l'extrait dans divers journaux françois & italiens, particuliérement dans les *Annales Ecclesiastiques de Florence* (1). Nous n'examinerons point ici quel a pu être le but qu'on s'est

(1) Malgré nos soins pour adoucir cette critique des Lettres sur le Portugal, & des Annales de Florence, autant du moins que notre devoir d'Éditeur nous l'a pu permettre, nous ne serions cependant pas surpris qu'elle parût encore à quelques-uns de nos Lecteurs plus juste que modérée.

Digitized by Google

proposé, en faisant ainsi paroître ces lettres toutes à la fois : nous nous contenterons d'observer qu'on y lit une apologie très-artificieuse & tres-séduisante de la conduite du Marquis de Pombal, pendant la longue durée de son Ministere ; & comme plusieurs faits s'y trouvent présentés d'une maniere toute opposée à ce que nous en avons dit, nous nous devons à nous-même & à la vérité de relever les erreurs où ont été entraînés l'auteur de ces lettres & les Journalistes de Florence, soit par la passion qui les aveugloit, soit par le peu de connoissance qu'ils avoient des affaires de Portugal, & des événemens même de la vie de M. Carvalho.

I. L'auteur des Lettres, & après lui les Annalistes, débutent par se montrer ennemis déclarés des Jésuites. Ils en font même gloire, & veulent en conséquence que ce qui a rendu le Marquis de Pombal si odieux, je ne dirai pas, comme eux, seulement au Portugal, mais encore à toute l'Europe impartiale, soit la haine implacable qu'il avoit vouée à cette Société, & la guerre ouverte qu'il n'a cessé de lui faire jusqu'à son entiere extinction. Mais avant qu'il la poursuivît avec tant d'animosité, il étoit déjà devenu insupportable à la noblesse & au peuple portugais par ses violences, ses vexations, son caractere cruel, oppresseur, inté-

Digitized by Google

reſſé ; déjà il avoit vérifié ce que diſoit de lui le Roi Jean V, qu'*il avoit le cœur couvert de poils*; mot énergique qui marque aſſez de quelle trempe étoit, dans l'opinion du Monarque, l'ame de ce Miniſtre. Au reſte n'y eût-il de la cruauté du Marquis de Pombal d'autres preuves que les traitemens qu'il a fait eſſuyer aux Jéſuites, c'en feroit aſſez ſans doute pour juſtifier nos imputations, dans un ſiecle ſur-tout où l'*humanité* eſt regardée avec raiſon comme la baſe de toutes les vertus.

II. Nous ſouſcrivons volontiers aux magnifiques éloges que l'auteur des lettres & ſes échos prodiguent à la nation portugaiſe au ſujet de ſes anciennes conquêtes : mais il ne falloit pas y mêler des erreurs de toute eſpece. Il ne falloit pas dire que le Portugal fut uni à la Couronne de Caſtille, ou, comme s'explique l'auteur, devint une ſimple Province d'Eſpagne en 1584, & que cette réunion eut lieu juſqu'en 1586. Ce fut en 1580 que Philippe II s'empara du Portugal, & en 1640 que la révolution qui mit ſur le trône Jean, Duc de Bragance, enleva ce Royaume à la domination Eſpagnole. Il ne falloit pas dire que lorſque Joſeph I ſuccéda au Roi ſon pere, le Portugal étoit *dans l'état le plus déplorable qu'on puiſſe imaginer.* Certainement cet état n'ap-

Digitized by Google

prochoit pas de celui où s'étoit trouvé le Royaume sous le gouvernement du Roi d'Espagne Philippe IV, & beaucoup moins de ce qu'il avoit souffert pendant la guerre sanglante occasionnée entre les deux nations par l'élévation de la maison de Bragance au trône. Il est vrai que dans les huit dernieres années du regne de Jean V, l'impossibilité où étoit ce Prince accablé sous le poids de ses infirmités, de donner aux affaires l'attention qu'il y avoit apportée jusqu'alors, fit décheoir la Monarchie de l'état de splendeur & de prospérité où elle étoit parvenue mais non pas jusqu'au point que l'auteur des Lettres & les Annalistes voudroient nous le persuader. Même pendant ces huit années, Lisbonne fut tout aussi riche, tout aussi puissante qu'elle l'avoit été auparavant, si l'on en excepte les temps où, sous les Rois Emmanuel & Jean III, elle étoit seule en possession des précieuses épiceries de l'Orient. Il ne falloit pas dire enfin, que le Roi Joseph débuta par faire de Carvalho son premier Ministre. Celui-ci n'eut d'abord que le département des affaires étrangeres; l'emploi de premier Secrétaire d'Etat, ou, comme disent les Portugais de Secrétaire des affaires du Royaume, étoit alors & fut assez long-tems encore rempli par Pierre de Motta & Sylva.

III. Nous ignorons, & le Portugal entier

Digitized by Google

avec nous, quels traits remarquables ont si glorieusement distingué Carvalho pendant la durée de son éducation à l'Université de Coimbre. Il nous semble que l'unique chose qui puisse distinguer les éleves d'une Université, ce sont leurs progrès dans les sciences, & certainement le Marquis de Pombal n'a jamais donné des siens des preuves bien éclatantes. Du reste, s'il est vrai que dégoûté de l'étude des lois, il prit le parti der armes, il ne l'est pas également qu'il soit d'abord entré dans les Gardes-du-Corps. A l'exception des premiers officiers, aucun gentilhomme ne sert dans cette troupe (1). Il débuta par être cadet dans un régiment d'infanterie; & comme c'est l'usage en Portugal que les cadets passent par tous les grades militaires, il parvint jusqu'à celui de caporal, & n'alla pas au-delà. Il s'étoit flatté d'être fait capitaine, lors de la promotion de 1735 : ses espérances furent trompées, & il abandonna le service.

IV. C'est une insigne fausseté que d'oser

(1) La garde du Roi de Portugal est composée de trois compagnies de Hallebardiers Portugais de quatre-vingts hommes chacune, tous gens de métier. Leurs habits sont d'un drap gris-verdâtre & ressemblent parfaitement à des habits de livrée. La garde ordinaire n'est que de vingt Hallebardiers que l'on prend dans les trois compagnies. *Voyez* Description de Lisbonne. Paris, 1735.

Digitized by Google

dire, avec l'auteur des lettres, qu'un des grands plaisirs de l'Infant Dóm Antoine étoit de courir la nuit pour assaillir les passans. Quiconque a connu ce Prince sait assez combien sa conduite a toujours été réglée, son caractere doux, ses amusemens paisibles. On ne doit pas ajouter plus de foi à ces *Ranchos* (car c'est ainsi que l'auteur devoit écrire ce mot) à ces assemblées licencieuses qui n'existerent jamais; & il n'est pas permis de calomnier jusqu'à ce point la mémoire du Duc de Cadaval, & des Marquis de Marialva & de Caseas (ou plutôt Cascaës), en les représentant comme autant de coupe-jarrets & d'assassins. On ne peut douter de la fausseté de ces imputations, quand on pense à la vigilance du Roi Jean, à son extrême attention à réprimer les excès des Grands, & à écarter de ses peuples jusqu'à l'ombre de la vexation; quand on se rappelle surtout avec quelle constance ce Prince a suivi le plan qu'il s'étoit tracé de tenir la noblesse de ses Etats dans un continuel abaissement. Quoi qu'il en soit, la prétendue bravoure de Carvalho dans ces nocturnes expéditions, si exaltée par les auteurs des Lettres & des Annales, prouveroit tout au plus qu'il fut dans sa jeunesse un audacieux perturbateur du repos public, un libertin téméraire & intrépide, & par-là même nuiroit plus à sa gloire qu'elle n'y ajouteroit.

Digitized by Google

V. Où les mêmes auteurs ont-ils trouvé que le Pere Gaſpard de l'incarnation avoit été Confeſſeur du Roi, & qu'il étoit parent de Carvalho? Ce Pere Gaſpar, religieux récollet, nommé avant ſon entrée dans le cloître Dom Gaſpard de Moſcoſo Maſcarenhas, étoit de la maiſon des Marquis de Gouvea, & oncle de l'infortuné Dom Joſeph Maſcarenhas Duc d'Aveiro. Il étoit ſans doute très en faveur auprès de Jean V, qui avoit en lui la plus entiere confiance; mais il ne fut jamais ſon Confeſſeur. Quant à ſa parenté avec Carvalho, elle n'eſt ni prouvée, ni même vraiſemblable. Quoique nobles l'un & l'autre, trop de diſtance étoit entre leurs deux maiſons, les Maſcarenhas étant au nombre des Grands de la premiere claſſe, & les Carvalho de ſimples gentilshommes de Province.

VI. L'auteur des Lettres place long-tems avant ſa véritable époque le voyage de Carvalho à Vienne. Celui-ci n'arriva dans cette Capitale de l'Empire qu'après avoir été pendant quelques années Miniſtre de Portugal en Angleterre, & il y arriva ſans être revêtu d'aucun caractere public. S'il y fut chargé ſecrétement de quelques affaires, ce ne fut qu'à la ſollicitation de ſon oncle Paul de Carvalho, chanoine de la Patriarchale, Prélat diſtingué par ſa ſcience, & très-eſtimé du Roi Jean. Mais ce Prince fut ſi éloig-

Digitized by Google

né de l'admiration que lui ſuppoſent les Annaliſtes pour les prétendus talens de leur Héros, qu'il le rappella à Lisbonne très-mécontent de ſa négociation, & l'y laiſſa ſans lui confier le moindre emploi. Il eſt donc faux que ce ne fut qu'après la mort de Jean (arrivée du reſte en 1750 & non en 1759,) que Carvalho fut rappelé de Vienne pour entrer au conſeil.

Quel eſt encore ce Marquis *de Tantos* dont on nous parle ? Nous ne craignons pas d'avancer que jamais ce titre ne fut connu en Portugal. Si l'on ſuppoſe, comme cela peut être, que ce n'eſt qu'une faute d'impreſſion, & qu'on a voulu écrire *Tancos* au lieu de *Tantos*, l'auteur y gagnera peu : il n'en aura pas moins avancé une fauſſeté manifeſte, puiſque le Marquis de Tancos n'a été de ſa vie Ambaſſadeur à Vienne, ni même dans aucune autre Cour. Ce Seigneur, militaire dès ſon enfance, ne quitta jamais le parti des armes pour ſe livrer à l'étude des négociations. Après avoir été Gouverneur du Royaume d'Angola, dépendance du Portugal en Afrique, il fut fait Capitaine-général de la province d'*Alentejo*, Général des armées du Roi, & enfin Commandant de la province d'Eſtramadure, & Inſpecteur-général de l'infanterie Portugaiſe. Ainſi, il n'a pas pu concevoir à Vienne pour Carvalho ces ſentimens d'eſ-

Digitized by Google

time & d'amitié que lui prêtent si gratuitement les auteurs des lettres & des annales.

VII. Il y a eu en Portugal deux Ministres appellés Diego de Mendoza, le pere & le fils. Le premier mourut plusieurs années avant le Roi Jean : le second fut fait Secrétaire d'état par Joseph I, en même tems que Carvalho, avec lequel il servit depuis 1750 jusqu'en 1756. Ce ne fut qu'à cette époque que, grace aux intrigues de son Collegue, Mendoza fut disgracié & dépouillé de ses emplois. Il n'est donc pas vrai que *Joseph renvoya Diego de Mendoza son prèmier Ministre, pour donner sa place à Carvalho*.

VIII. De la vie privée de Carvalho, l'auteur des lettres passant aux détails de son administration, commence par louer avec emphase l'Edit qui ordonnoit d'arracher le tiers des vignes, pour en remplacer la culture par celle du bled. Mais il ne sait pas, ou il affecte d'ignorer que le but principal, ou plutôt l'unique objet que se proposa le Ministre dans ce réglement si vanté, fut d'assurer le débit des vins de sa chere compagnie de Porto, & de ceux dont il ne dédaignoit pas lui-même de faire commerce. Une preuve évidente de ce fait, c'est la disposition de l'Edit qui excepte

Digitized by Google

expreſſement de la loi générale le territoire de Porto, quoique ſitué en grande partie dans le voiſinage des rivieres, & expoſé par-là plus qu'aucun autre à être dégradé par les pluies & les torrens; motif allégué par Carvalho lui-même dans ce renouvellement des anciennes ordonnances ſur les vignes. Il eſt vrai qu'il y avoit alors en Portugal, & qu'on y trouve encore aujourd'hui beaucoup de terres en friche; mais il ne faut s'en prendre ni au peu d'induſtrie des habitans, ni même à leur ignorance en agriculture. On ne doit en accuſer que le défaut de population dans les provinces que la nature de leur terroir rendroit plus propre à la culture des grains : défaut au reſte qui a lieu dans toute l'étendue du Royaume, & l'effet néceſſaire des émigrations qui s'y renouvellent preſque ſans interruption. Chaque année voit s'expatrier une foule de Portugais que l'eſpoir d'une meilleure fortune conduit en Amérique, en Afrique & dans les Indes Orientales. Ainſi, il n'eſt pas étonnant que les provinces ne puiſſent pas fournir au peuple immenſe qui habite Lisbonne, le bled néceſſaire à ſa ſubſiſtance.

C'eſt principalement ſur cette matiere qu'on peut reprocher à l'auteur des lettres d'avoir entaſſé fauſſeté ſur fauſſeté. C'en eſt une de dire qu'en Portugal les terres ſont perpétuel-

Digitized by Google

lement deſtinées à produire une même eſpece de grains. Il n'eſt pas rare d'en trouver qui donnent juſqu'à trois récoltes par an ; en orge, par exemple, en lin & en haricots ; & cela à force d'induſtrie & de travail de la part des cultivateurs, qu'on ſe plaît cependant à nous repréſenter comme des hommes ſans activité & ſans aucun principe d'Agriculture. C'en eſt une encore de ſoutenir que les terres conſacrées à la culture du bled, une fois miſes en valeur, ne ſe repoſent jamais. Dans les provinces plus propres que les autres à ce genre de production, mais qui manquent de bras, ainſi que nous l'avons déja obſervé, on laiſſe repoſer ces terres pendant un an, quelquefois même pendant deux, & l'on ſe contente, dans cet intervalle, d'y faire paître les beſtiaux, ou d'en tirer quelques fourrages. Quant aux engrais & aux autres moyens connus d'amélioration, ces reſſources ne ſont pas plus ignorées en Portugal que par-tout ailleurs. C'en eſt une enfin d'avancer qu'il fut un tems où les légumes cultivés dans ce Royaume ſe réduiſoient à des choux de mauvaiſe qualité, des oignons & quelques gouſſes d'ail. Nous n'examinerons point ſi on doit ainſi donner le nom de *légumes* à de ſimples herbages ; mais du moins ne peut-on le refuſer aux feves, à toutes les eſpeces de pois, aux haricots noirs & blancs, aux lentilles,

Digitized by Google

&c. ; & certainement ces productions ont toujours été très-abondantes en Portugal. Seroit-ce donc que pour faire l'éloge de Carvalho, ses Panégyristes n'auroient eu d'autres ressources que l'erreur & le mensonge ?

IX. Le moyen encore, quand on est instruit de la vérité des faits, de lire de sang froid que Joseph I, en montant sur le trône, trouva le Trésor Royal épuisé & l'état chargé de dettes ! Jean V son pere a peut-être été de tous les Rois de Portugal celui qui a amassé le plus de richesses, & l'opinion en étoit si bien établie qu'on répandit, dans le tems, qu'il avoit été obligé de faire étayer le plancher de la chambre où étoit son trésor, pour l'empêcher de succomber sous le faix. Ce n'est pas que ce Prince ait toujours été très-réglé dans ses dépenses ; mais du moins, à la réserve de ses troupes, dont il faut avouer que son humeur pacifique & son aversion pour la guerre lui faisoient faire trop peu de cas, les pensions, les appointemens de ses Ministres, les salaires de ses Domestiques, tout étoit payé avec la plus grande exactitude. On sait assez jusqu'à quel point pendant les sept à huit dernieres années du regne de Joseph I, & du Ministere de Carvalho, ces payemens d'étroite obligation & de justice rigoureuse furent négligés. Une

Digitized by Google

anecdote très-curieuſe & très-vraie à cet égard, c'eſt que l'Infant Dom Emmanuel ayant envoyé prendre à la monnoie ce qui lui étoit dû pour ſon apanage, fut obligé de le recevoir en eſpeces de cuivre. Le Tréſorier donna pour raiſon qu'il n'y avoit ni or ni argent dans ſes coffres. La même choſe arriva dans une autre occaſion au Cardinal Patriarche.

X. Quant au prétendu aſſaſſinat du Roi, & au mérite d'en avoir fait la découverte, mérite ſi pompeuſement exalté dans les lettres, & plus encore dans les Annales, je m'en rapporte à la derniere déciſion de la Cour de Lisbonne. Je ferai ſeulement remarquer avec quelle adreſſe Carvalho ſe ſervit de cet événement funeſte, ſoit pour perdre ceux des grands qui pouvoient s'oppoſer à ſes projets & à ſon deſpotiſme, ſoit pour élever ſur leurs ruines lui, ſes parens, ſes créatures, tous ceux enfin qui, par leurs baſſes adulations, avoient eu l'art de ſe concilier ſa bienveillance.

XI. Certes, ce fut un grand réformateur du Clergé que Carvalho! Après avoir commencé cette réforme par abolir les proceſſions des *Auto-da-fé*, il en ordonna une ſolemnelle pour la condamnation & le ſupplice du malheureux Malagrida, & lui-même ne dédaigna pas d'y aſſiſter; prouvant par-

là que, du moins dans ses principes, l'abus pour un homme d'état n'est que dans ce qui contrarie ses desseins, & jamais dans ce qui peut en faciliter l'accomplissement.

XII. Les Annalistes n'ont pas manqué de citer, comme un autre effet des vues supérieures & de l'esprit réformateur de Carvalho, l'expulsion & l'entier anéantissement des Jésuites. Mais si, comme ils le pensent, le nombre des Religieux étoit excessif en Portugal, & qu'il ait été de la sagesse du Marquis de Pombal de travailler à le diminuer, étoit-ce par les Jésuites qu'il falloit commencer cette importante opération? De l'aveu de toute la nation, cette portion du Clergé étoit incontestablement & la plus réguliere & la plus utile. On sent encore dans ce Royaume le vide qu'y a laissé cette laborieuse & édifiante Société pour les lettres & la Religion.

XIII. La conduite du Nonce Acciajuoli, contre laquelle on s'éleve avec tant de chaleur, n'eut assurément rien de bien extraordinaire ni de bien répréhensible. Un billet de la Secrétairerie d'État avoit instruit tous les Ministres étrangers du mariage de l'Infant Dom Pedre avec la Princesse du Brésil. Acciajuoli demanda dans une lettre respectueuse qu'on lui fît part de la même ma-

Digitized by Google

niere de cet heureux événement ; mais Carvalho qui vouloit à quelque prix que ce fût rompre avec la Cour de Rome, ne tint aucun compte de cette lettre, & ordonna de la laisser sans réponse. Le Nonce, si ouvertement méprisé, ne fit point illuminer son Hôtel. Il crut devoir cette légere marque de ressentiment au caractere dont il étoit revêtu, & à l'autorité du Prince qu'il représentoit ; Prince qui méritoit sans doute plus d'égard, & comme Souverain & comme Chef de l'Eglise. Mais ce que cette affaire eut véritablement d'étrange, ce que l'esprit de parti seul a pu faire louer aux Auteurs des lettres & des Annales, & que les saines maximes de la politique ne sauroient approuver, c'est l'indigne traitement fait à un Nonce & un Cardinal, en le chassant avec violence & ignominie d'un Royaume Catholique.

XIV. Les Journalistes font un pompeux éloge du Réglement qui ôta au tribunal de l'inquisition l'examen des livres, pour l'attribuer au fameux Conseil de Censure. Mais si cette Loi fut si sage, pourquoi depuis cette époque le Portugal n'a-t-il cessé d'être inondé d'écrits impies & licencieux, également contraires à la Religion & aux bonnes mœurs, & dont, grace à la vigilance de l'Inquisition, il avoit été jusqu'alors préservé ? Sont-

Digitized by Google

ce là ces sources pures & fécondes de doctrine & de vertu, ces ouvrages de solitaires de Port-Royal, qui, dans l'opinion des Annalistes, doivent servir de regle à tout Catholique pour sa croyance & sa conduite? Sont-ce là ces dépôts de science & de lumieres, qui devoient dégager les études des entraves dont elles avoient été jusques-là chargées, & les faire refleurir avec tant d'éclat dans le Portugal? Cette malheureuse expérience a trop ouvert les yeux au Gouvernement actuel, pour nous laisser craindre qu'elle se répete sous la plus pieuse des Reines, la plus sincérement attachée à l'Eglise & à la véritable religion.

XV. Qu'il y eût des abus dans l'Université de Coimbre, c'est ce que nous n'avons garde de contester; mais ils n'étoient pas parvenus au point que le Marquis de Pombal & ses partisans voudroient le faire croire. Cette Université a eu dans tous les tems de très-grands Professeurs en Théologie, en droit civil, en droit canon, en médecine, &c.; & les abus qu'on lui reproche n'ont point empêché qu'il ne soit sorti de son sein une multitude de Magistrats célebres, de savans Jurisconsultes, de profonds Théologiens & d'habiles Médecins. Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que les Analistes mécontens de la réflexion que

Digitized by Google

fait l'auteur des lettres au ſujet de ces abus, » Qu'il y a un rapport marqué, une liai- » ſon intime entre les arts libéraux & les » arts mécaniques «, voudroient qu'il y eût ſubſtitué celle-ci : » Que la décadence » des études dans l'Univerſité de Coimbre, » avoit pour cauſe l'autorité exceſſive dont » jouiſſoient les Jéſuites en Portugal ». Comme ſi on ignoroit que ces peres, reſtreints dans l'Univerſité à la faculté des arts, n'enſeignoient dans leur college de Coimbre que la Philoſophie, la Rhétorique, les Humanités, la Grammaire & les langues Grecque & Hébraïque. Dans tout le reſte, cette grande influence qu'on leur attribue étoit abſolument nulle. L'Univerſité entiere dont ils ne faiſoient qu'une légere portion, étoit immédiatement ſoumiſe à l'inſpection du Conſeil de conſcience où les Jéſuites n'entroient pas, & où par conſéquent ils ne pouvoient dominer. Mais les Annaliſtes peu ſcrupuleux veulent voir les Jéſuites par-tout pour avoir le plaiſir de les déchirer & d'épancher ſur eux le fiel de leur haine. Du reſte cette réforme de l'Univerſité, faite avec tant d'oſtentation, & célébrée avec tant d'emphaſe, n'eut d'autre effet réel que de ſatisfaire la vanité du Marquis de Pombal qui voulut paroître à Coimbre dans tout l'appareil de la Souveraineté, & de charger de nouveaux impôts

la nation déja appauvrie, sous prétexte des dépenses qu'entraînoit le nouveau plan d'études, demeuré cependant presque entiérement sans exécution.

XVI. Nous ne voulons ni contester à Carvalho le mérite d'avoir formé souvent de magnifiques projets en faveur du commerce & des manufactures nationales, ni lui ravir la gloire d'en avoir réalisé quelques-uns. Mais avec lui le bien qui en résultoit ne pouvoit pas être de longue durée; parce que toutes les fois qu'il avoit besoin des Anglois & des autres nations étrangeres, (comme il arriva lors de la guerre avec l'Espagne,) il ne manquoit pas de rouvrir à leurs productions l'entrée du Portugal, & quelquefois même de remettre le commerce sous le joug ruineux du monopole.

XVII. L'aventure arrivée au Comte de la Lippe chez le Baron d'Arco, (on a voulu dire sans doute le Comte d'Arcos, parce qu'il n'y a jamais eu de Baron d'Arco en Portugal.) cette aventure, dis-je, n'est qu'un conte imaginé par l'auteur des lettres, adopté par celui des annales, & qui prouve combien peu l'un & l'autre sont au fait des moeurs & des usages de la noblesse Portugaise. Qu'ils apprennent donc qu'en Portugal les grands ont coutume d'avoir à leur

ſervice divers gentilshommes ſemblables à ceux qu'on voit en Italie dans les maiſons des Princes, & qui y ſont connus ſous le nom de *Cappe-nere*. Ces gentilshommes ſervent à table, parce que chez les grands de Portugal les domeſtiques en livrée ne paroiſſent jamais dans la ſalle où l'on mange, à moins qu'ils n'y ſoient expreſſément appellés. Or, comme parmi les premiers il ſe trouve aſſez ſouvent des militaires, il ne ſeroit pas étonnant qu'on eût vu un capitaine de Cuiraſſiers ſervir à table le Comte d'Arcos; & c'eſt tout ce qu'on peut conclure de l'anecdote rapportée dans les lettres, en lui ſuppoſant un fondement réel. Mais jamais ce Seigneur, ni aucun autre de ſon rang, n'ont admis au ſervice de leur table ni laquais, ni cocher, ni même valet-de-chambre : & que ſa maiſon ait offert au Comte de la Lippe l'étrange ſpectacle d'un valet-de-chambre capitaine d'Infanterie, ou d'un cocher capitaine de Cavalerie, c'eſt un conte ridicule & qui n'a pas même le mérite de la vraiſemblance. Du reſte, je n'examinerai point s'il y a dans les grands Portugais trop de faſte & d'orgueil à ſe faire ainſi ſervir par des Gentilshommes; mais j'obſerverai que rien n'eſt plus contraire à la vérité que cet éloignement ou plutôt ce dédain qu'on ſuppoſe ici à la Nobleſſe Portugaiſe pour la profeſſion Militaire. Le grand nombre de gentils-

Digitized by Google

Gentilshommes habituellement au Service, parmi lesquels on a toujours compté les Seigneurs les plus qualifiés du Royaume, démontre assez la fausseté de cette imputation.

XVIII. Pour élever jusqu'aux nues l'administration du Marquis de Pombal, les auteurs des lettres & des Annales nous représentent le Portugal avant cette époque comme un pays barbare un repaire de voleurs & d'assassins. C'est une fausseté manifeste. Ces fléaux de la société ne se faisoient pas plus sentir dans ce royaume que par-tout ailleurs. Quel est le peuple, même le plus policé, chez qui il ne se fait pas de tems en tems quelques meurtres & quelques vols? Lisbonne, par son immense population & le mélange des diverses nations qui l'habitoient, devoit sans doute être plus exposée que d'autres villes à ce danger; mais Jean V avoit suffisamment pourvu à la sureté de cette capitale par le moyen des rondes & des patrouilles qui s'y faisoient exactement toutes les nuits. Nous ne voyons pas que le regne de Joseph I & le Ministere de Carvalho ayent été à cet égard plus privilégiés; & nous ne craignons pas d'être démentis par ceux de nos lecteurs qui auront quelque connoissance du Portugal.

Digitized by Google

XIX. Si Carvalho ressembla à Richelieu, ce ne fut pas du moins par les qualités brillantes qui ont fait de ce Cardinal célebre l'objet de l'admiration de son siecle & de la postérité. Comme lui sans doute il fut ambitieux, oppresseur, sanguinaire; mais eut-il son génie, ses lumieres, son amour pour la Religion, son zele à étendre & affermir l'autorité de son maître? Ce parallele imaginé pour relever la gloire du Ministre de Joseph I., n'est guere propre qu'à faire sentir combien il fut au-dessous de celui de Louis XIII.

XX. C'est sans fondement & contre toute vérité que l'auteur des lettres impute au clergé Portugais la haine de la nation entiere pour Carvalho. J'ai dit la *haine* & non l'*ingratitude*, parce que ce mot suppose des bienfaits reçus, & que toute la bienfaisance de ce Ministre envers sa patrie s'est réduite à y sacrifier à sa barbare fureur des victimes sans nombre, à l'écraser d'impôts, à la faire gémir sous le joug d'un despotisme inconnu jusqu'alors en Portugal. Suivant les Annalistes, ce n'est pas le clergé qui est coupable de cette haine, ce sont les Jésuites seuls qu'il faut en accuser. Ils blâment même à ce sujet l'auteur des lettres d'oser montrer quelque retenue & quelque impartialité, comme s'il eût craint de charger ces reli-

Digitized by Google

gieux de fausses imputations. Et certes, ils ont prouvé bien clairement combien ils étoient au-dessus de ce lâche & puérile scrupule. Mais qui peut sans indignation voir traiter de fanatique l'Evêque de Coimbre, pour s'être efforcé de préserver son diocese du mal qu'y pouvoient causer des livres impies & mille fois proscrits par l'église ? Cette témérité est d'autant plus inexcusable, que la Reine régnante vient de fixer l'opinion que nous devons avoir de ce vertueux Prélat, en le rétablissant dans tous les droits de sa dignité, & le comblant d'éloges pour son zele pastoral, & son attachement inviolable au service de ses Souverains.

XXI. Les auteurs des lettres & des annales terminent ce ramas scandaleux de faussetés, de calomnies, de malignes interprétations, de contes ridicules, par la fable tant de fois répétée du royaume Jésuitique dans le Paraguay, & de la prétendue guerre qu'y ont soutenue ces religieux contre les deux couronnes d'Espagne & de Portugal; fable authentiquement démentie par le Conseil-Souverain de Castille qui a condamné au feu les écrits où elle étoit consignée, par le jugement solemnel rendu à la suite d'un procès juridique sous le regne de Philippe V & la régence de la Reine Douairiere Elisabeth Farnese, par la conduite enfin

de Charles III actuellement ſur le trône, qui dès le commencement de ſon regne a envoyé dans le Paraguay une nouvelle recrue de ſoixante Miſſionnaires Jéſuites. Que répondre maintenant à cet argument victorieux que tirent les Annaliſtes de la carte Géographique du Paraguay, imprimée par les Jéſuites & dédiée à leur Général? *Riſum teneatis amici!* Quel pitoyable raiſonnement! qu'elle ridicule puérilité! Quoi! ſi quelqu'un de ces Meſſieurs, après avoir parcouru l'Italie, en dreſſoit une carte & la dédioit à ſon Souverain particulier, il faudroit en conclure que ce Prince & ſes ſujets regnent ſur l'Italie entiere! Pour nous, l'unique conſéquence que nous croirions devoir en tirer, c'eſt que l'Auteur de cette Carte auroit voulu faire part au Public de ſes découvertes & de ſes obſervations. Et telle eſt auſſi la ſeule intention raiſonnable qu'on puiſſe ſuppoſer aux Jéſuites. L'unique objet qu'ils ſe ſont propoſé a été de faire connoître d'une maniere plus détaillée ces vaſtes contrées, le théâtre de leur zele & de leurs travaux Apoſtoliques; ces contrées qu'ils parcouroient pour étendre non leur empire, mais celui de la Religion; ces terres enfin, comme ils le diſent à leur Général en lui en adreſſant la deſcription, *arroſées du ſang & de la ſueur de ſes enfans.*

Quant au pronoſtic de l'Auteur des Lettres & des Annaliſtes, *que le Peuple Portugais ne*

Digitized by Google

tardera pas à rendre aux ſervices du Marquis de Pombal la juſtice qu'il leur doit, nous n'y repondrons que par le Décret ſolemnellement publié à Lisbonne le 23ᵉ Août 1781 contre la conduite inique de ce Miniſtre; Décret où la Reine *conſultant plus ſa clémence que ſa juſtice, fait grace au coupable du ſupplice qu'il a mérité, mais ſeulement en faveur de ſon âge & de ſes infirmités*. Nous ne chercherons pas d'autres moyens de juſtification contre l'imputation de ſatyre & de calomnie qui pourroit nous être faite: heureux d'avoir ainſi pour garant de notre exactitude & de notre fidélité une Reine non moins éclairée que juſte, & dont la ſage adminiſtration étant en tout l'oppoſé de celle de Carvalho, confirme dans tous les points la vérité de notre Hiſtoire.

Il ne nous reſte plus qu'à dire un mot des raiſons qui nous ont engagé à inſérer dans notre Ouvrage le grand nombre de Pieces Juſtificatives qu'on y trouvera. Quand la plupart d'entr'elles ne ſeroient pas auſſi curieuſes qu'elles le ſont par leur piquante ſingularité, nous aurions cru qu'ayant à expoſer tant de faits extraordinaires & preſque incroyables, nous ne pouvions nous diſpenſer d'en rapporter les preuves. D'ailleurs, puiſque nous voulions donner au Public une juſte idée de l'Adminiſtration du Marquis de Pombal, il falloit bien mettre

Digitized by Google

sous ses yeux les actes authentiques qui en contiennent les maximes & en développent l'esprit. Tous nos regrets sont que ces Pieces pourront faire concevoir à quelques uns de nos Lecteurs une idée peu avantageuse & par-là même très-fausse de la Nation Portugaise. On auroit tort de juger de ce qu'elle est en effet par ce qu'elle parut être sous ce Ministere orageux & violent. Il étoit impossible qu'elle ne se montrât pas sans activité, sans lumieres & sans goût, gouvernée par un Ministre qui, au lieu d'encourager les Sciences & les Arts, toujours armé d'un sceptre de fer, sembloit vouloir faire renaître en Portugal toute la barbarie des siecles d'ignorance. Cette indolence presque stupide que nos Lecteurs pourroient reprocher aux Portugais ne fut donc chez eux que l'effet du moment & des circonstances, & non celui du climat ou du caractere national. Il suffira pour s'en convaincre de se rappeller leurs succès multipliés & brillans, soit dans les lettres, soit dans les armes sous des Gouvernemens plus heureux, & de voir cette funeste inertie se dissiper insensiblement sous le Ministere actuel : nouvelle preuve que les progrès d'une nation dans les arts, le commerce & les Sciences, dépendent presque en entier des encouragemens & de la protection qu'elle trouve dans ceux qui la gouvernent.

MÉMOIRES

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE SÉBASTIEN-JOSEPH
DE CARVALHO,
COMTE D'OEYRAS,
MARQUIS DE POMBAL.

LIVRE PREMIER.

Principaux événemens de la vie de Carvalho avant son entrée au Ministere.

SÉBASTIEN-JOSEPH DE CARVALHO, connu depuis, pendant long-tems, sous le nom de Comte d'Oeyras, & devenu plus célebre encore sous celui de Marquis de Pombal, eut pour pere Emmanuel de Carvalho, pauvre gentilhomme de Soure, gros bourg de Portugal dans le territoire de Coimbre. Un de ses oncles, Paul de Carvalho qui, après avoir rempli avec éclat une des chaires de l'Université de Coimbre, avoit été nommé à

I. Naissance, éducation, études de Carvalho.

Digitized by Google

un canonicat de la Chapelle Royale de Lisbonne; engagea son frere à venir le joindre. Il lui procura d'abord une compagnie de Cavalerie, & lui fit ensuite épouser Dona Teresa de Mendoza, d'une famille illustre, & plus distinguée encore par son mérite personnel. C'est de ce mariage que naquit, en 1699, le héros de cette histoire. Après une éducation convenable à sa naissance, & les études propres au premier âge, le jeune Carvalho alla à Coimbre pour y faire son cours de Droit; mais son esprit trop actif & trop inconstant, trop ennemi surtout de toute gêne & de toute application, s'accommoda peu d'une étude aussi sérieuse & il ne tarda pas à y renoncer.

II. *Son entrée au Service.*

Il revint donc à Lisbonne & entra au service, où, selon l'usage de la jeune Noblesse Portugaise, il débuta par être simple Soldat. Le crédit de son oncle, Prélat de la Chapelle Royale, érigée en Patriarchale en 1716 (1), & qui jouissoit d'une assez grande faveur auprès du Roi Jean V, lui faisoit espérer un prompt avancement. Une taille avantageuse & presque gigantesque, une figure distinguée, une force extraordinaire, une bravoure à toute épreuve, le rendoient très-propre à son nouvel état. Il s'y fit en peu de tems beaucoup de réputation, & obtint le grade de Caporal ; mais au moment qu'il se flattoit de parvenir bientôt aux premiers emplois militaires, il vit toutes ses espérances cruellement renversées. La crainte d'une rupture prochaine avec l'Espagne fit faire en 1735 une promotion

(1) L'Eglise Patriarchale de Lisbonne est distinguée de la Cathédrale. Les Chanoines, au nombre de 70, sont mitrés & ont rang d'Evêque : voilà pourquoi on leur donne le nom de Prélats. Le Roi leur a assigné à chacun 5000 cruzades ou 12500 livres, en évaluant la cruzade à 2 liv. 10 sous. Voy. *Description de Lisbonne.*

Digitized by Google

générale d'Officiers, &, seul de tous ses camarades, Carvalho eut le désagrément de n'y être pas compris : peut-être son oncle, homme doué d'un discernement exquis, & qui connoissoit à fond le jeune Sébastien, ne voulut-il pas s'intéresser pour son avancement, de peur que, dans un grade trop élevé, son caractère bouillant n'eût pour lui des suites funestes. Il avoit coutume de dire que de trois neveux qu'il avoit, les deux cadets, François-Xavier Mendoza (1), qui fut depuis Gouverneur du Maragnon, & Paul Carvalho, mort après avoir été fait Cardinal, ne lui donneroient jamais beaucoup de peine, à cause de leur peu d'activité & de génie; mais qu'il craignoit tout de l'aîné que son inquiétude & son audace naturelle rendoient capable des plus téméraires entreprises. Le tems n'a que trop fait voir combien cette crainte étoit fondée.

III. Il abandonne le Service, & se retire à Soure.

Carvalho, dégoûté du métier des armes par cette injuste exclusion, crut qu'il ne pouvoit plus demeurer avec honneur dans une Ville où ses services étoient si mal récompensés. Il quitta Lisbonne & se retira à Soure, dans l'espoir d'y mener une vie agréable & tranquille, au milieu de ses parens & de ses amis. Il étoit, peu de tems auparavant, devenu amoureux d'une jeune veuve, nommée Dona Teresa de Noronha Almada, fille de Dom Bernard de Noronha, cadet des Comtes d'Arcos, & de l'unique héritiere des Almada, Provéditeurs de la Maison des Indes. Dona Teresa avoit épousé, en premieres noces, son cousin Antoine de Mendoza, de la maison de *Cova*, mort sans laisser d'enfans. Carvalho vint à bout de la déterminer à un

(1) Il est d'usage en Portugal que quelqu'un des enfans porte le nom de sa mere.

Digitized by Google

second mariage, malgré l'opposition de tous les parens de cette Dame qui croyoient leur honneur blessé par cette alliance. Celui qu'elle offensa le plus fut le Marquis de Las Minas, gendre du Comte d'Arcos. Craignant le ressentiment de cette famille irritée & puissante, Carvalho emmena avec lui à Soure sa nouvelle épouse. Il y passa quelque tems, uniquement occupé d'amusemens. On le rencontroit dans toutes les fêtes, dans toutes les parties de plaisir. Sous le prétexte, si familier aux parasites, d'y répandre plus de gaieté, il partageoit tour-à-tour la table de ses voisins, & trouvoit ainsi le secret d'épargner la sienne.

Mais Soure n'étoit pas un séjour qui pût convenir long-tems à un esprit aussi inquiet & aussi ambitieux. Les bornes étroites où il se trouvoit renfermé, le peu d'espérance d'y pouvoir jamais satisfaire cette soif de dominer qui commençoit à le dévorer, étoient pour lui un tourment continuel. Le mauvais état de ses affaires ne lui causoit pas un moindre chagrin. Il souffroit avec impatience d'être sans cesse condamné par l'extrême médiocrité de sa fortune à des privations inconnues à ses égaux. On raconte à ce sujet un fait qui mérite d'être rapporté. Obligé un jour, de faire à pied une visite très-éloignée, & se sentant au retour fatigué de cette longue course, il apperçut un cheval au milieu d'une prairie. L'occasion étoit favorable, le besoin urgent; Carvalho se laissa tenter: il se flatta qu'il ne seroit point vu, & crut que rien ne l'empêchoit de se servir de ce cheval pour achever plus commodément son voyage, dans l'intention cependant de le renvoyer aussi-tôt après dans l'endroit où il l'avoit trouvé; mais malheureusement, au moment où il montoit à cheval, il fut découvert par quelques paysans qui vinrent sur lui en criant au voleur, le saisirent & le trainerent devant le Juge du Canton. Celui-ci, après

Digitized by Google

l'avoir entendu, persuadé de son innocence, engagea les paysans à se désister de leur accusation. Ces premiers événemens de la vie d'un homme célebre, sans être aussi frappans que les grands traits qui le caractérisent, n'en ont peut-être pas moins d'intérêt aux yeux d'un lecteur curieux.

Il n'est pas étonnant que, dans cet état de détresse, Carvalho sollicitât sans cesse son oncle de le rappeler à Lisbonne, & de lui procurer quelque emploi. Quoique le bon Prélat conservât toujours les craintes que lui inspiroit cet esprit bouillant & inpétueux, vaincu cependant par ses instances, & cédant à l'amour naturel que tout homme a pour ses proches, il consentit enfin à son retour, & s'occupa efficacement du soin de le placer. Il le recommanda, dans cette vue, au Cardinal de Motta qui jouissoit auprès du Roi Jean V, de la plus haute faveur, & assura en même tems la fortune de son autre neveu Paul, en le faisant entrer dans la Patriarchale.

IV. Il revient à Lisbonne, & passe en Angleterre en qualité d'Envoyé extraordinaire.

De retour à Lisbonne, Carvalho s'appliqua, sous la direction de son oncle, à se concilier la protection de tous ceux qui pouvoient servir ses ambitieux projets : à force d'intrigues & de sollicitations, il obtint de passer en Angleterre en qualité d'Envoyé extraordinaire. Un emploi aussi honorable, & même si fort au-dessus de ses espérances, sembloit devoir lui ouvrir la route des plus hautes dignités; mais l'exercice de son ministere, pendant son séjour à Londres, fut si obscur, il entra pour si peu de chose dans les négociations importantes de son tems, qu'à peine lit-on son nom dans cette infinité de mémoires, de Gazettes, d'Histoires du siecle présent, dont l'Europe est inondée. Je trouve seulement qu'en avril 1745, il fit des représentations à la Cour de Londres, pour obtenir que les vins de Portugal fussent déchargés de quelques droits nouvellement imposés par le Parle- 1739.

Digitized by Google

ment ; représentation dont l'effet est demeuré parfaitement ignoré. Il est vrai que le systeme adopté alors par la Cour de Lisbonne, condamnoit à une assez grande oisiveté ses Ministres dans les autres Cours. Jean V, accoutumé aux douceurs d'une longue paix, l'unique objet de ses désirs, bornoit tous ses soins à étendre & affermir la Religion dans ses Etats, & évitoit, autant qu'il lui étoit possible, de prendre part aux mouvemens qui agitoient les divers Cabinets de l'Europe.

Carvalho, réduit à Londres à la même inaction, consacroit à ses amusemens le loisir que lui laissoient les affaires. L'augmentation de sa fortune, & les prérogatives attachées à son caractere lui fournissoient, pour satisfaire ses passions ardentes, des moyens qu'il saisissoit avec avidité. Il s'étoit fait à Londres des amis de son goût, avec lesquels il se livroit sans ménagement à ces plaisirs tumultueux si chers à la bouillante jeunesse, sur-tout quand elle a, pour se les procurer, les ressources de l'or & du pouvoir. Il se trouva plus d'une fois engagé dans des intrigues amoureuses, & on cite, à ce sujet, une aventure aussi désagréable qu'imprévue, qui dût une nuit le ramener chez lui très-mécontent. Son pere étant mort à cette époque, sa mere épousa en secondes noces François-Louis d'Acunha Ataïde, homme de qualité & très-riche, mort en 1755, Membre du Conseil du Roi (1). Carvalho apprit avec joie la

---

(1) C'est ainsi que M. Lequien de la Neuville, dans son Histoire de Portugal, a rendu en François, *El Dezembargo do Paço*, Conseil créé par le Roi Jean III, „ » pour examiner ceux qui aspirent aux Charges de la » Robe, pour régler les conflits de Juridiction & pour » voir s'il y a lieu d'accorder la grace aux Criminels » qui n'ont point de Parties. On y vérifie aussi les Brefs » des Nonces ; on y regle les Juridictions Ecclésiasti-

Digitized by Google

nouvelle de ce mariage. Il fonda dès-lors de grandes espérances sur la fortune de son beau-pere, qu'en effet, comme nous le verrons dans la suite, il ne manqua pas de s'approprier; mais le plaisir que lui causa cet heureux évènement fut cruellement troublé par la douleur qu'il eut de perdre, presqu'à la fois, son oncle & le Cardinal de Motta, ses deux plus fermes, ou plutôt ses deux uniques appuis dans sa nouvelle carriere. Il ne tarda pas à ressentir les fâcheux effets de cette double perte. Il étoit peu agréable au Roi; le nouveau Ministre Pierre de Motta n'avoit pas une plus haute idée de ses talens : il fut rappelé à Lisbonne, où on le laissa sans emploi.

V. *Il est rappelé de Londres & envoyé à Vienne.*

Peu de temps après son retour, l'extinction du Patriarchat d'Aquilée fit naître, heureusement pour lui, une légere contestation entre le Pape Benoît XIV, & l'Impératrice-Reine Marie-Thérese. Le Pape, voulant terminer à l'amiable ce différend, pria la Reine de Portugal Marianne d'Autriche, d'interposer ses bons offices en sa faveur, & remit entiérement l'affaire entre ses mains. La Reine, qui 1745.
gouvernoit alors le Royaume pendant une longue & grave maladie du Roi, jeta les yeux sur Carvalho pour cette négociation. Celui-ci partit sur le champ pour Vienne, mais sans être revêtu d'aucun caractere public, & seulement avec la commission secrete de rétablir la bonne intelligence entre le Pape & l'Impératrice. C'étoit-là, sans doute, une occasion bien propre à seconder les vues d'un Courtisan ambitieux, jaloux de se distinguer dans la carriere de la Politique, & de don-

» ques.; on y procede aux élections des Officiers de » Ville; on y fait les lois & les pragmatiques; & enfin l'on y dispense des observations des même lois. » Ce Conseil est le premier du Royaume, après le Conseil d'Etat & le Conseil de Guerre.

Digitized by Google

ner des preuves de son adresse & de son habileté. Malgré l'éclat de leurs titres, & les honneurs attachés à leur rang, ce ne sont pas toujours les Ministres publics qui, dans les Cours, influent le plus sur les affaires qui s'y traitent. Souvent de simples particuliers, sans autre distinction que leurs talens & leurs lumieres, y conduisent le fil des plus importantes négociations, & rendent plus de services à leurs Maîtres que leurs augustes Représentans. Mais Carvalho ne sut pas profiter de cet avantage. Dans une affaire de cette nature, si peu compliquée, si facile à terminer avec succès, il eut le malheur d'échouer après la plus longue & la plus inutile négociation.

La passion dominante de Carvalho étoit l'ambition; toutes ses idées, tous ses désirs avoient pour objet de s'élever, & il ne négligeoit aucun des moyens propres à l'y conduire : flatteries, promesses, intrigues il employoit tout. Une éloquence naturelle donnoit de l'intérêt à ses discours, & lui concilioit les esprits ; mais, comme il manquoit de prudence & de pénétration, il étoit bien difficile qu'il réussît dans les affaires qu'il avoit à traiter ; privé d'ailleurs des connoissances scientifiques, si nécessaires à un Politique, il ne savoit pas même exposer avec clarté ses idées & ses projets. Aussi Jean V, qui connoissoit à fond les talens de ceux qui le servoient, faisoit-il si peu de cas de Carvalho que toutes les fois que Marc-Antoine d'Azevedo, Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangeres, venoit présenter à ce Prince quelques lettres de son Envoyé à Vienne, le Roi ne vouloit ni les lire ni les écouter. » Laissez-moi, s'écrioit-il, » je ne puis supporter cette assommante maniere » d'écrire «. Son style, en effet, étoit diffus, fatiguant, & ses dépêches sans ordre, méthode & sans précision. Le Roi lui faisoit faire des réponses courtes, mais si seches & si dures qu'elles lui cau-

Digitized by Google

soient un chagrin mortel. Il ne cessoit de se plaindre au Secrétaire Azevedo d'avoir ainsi le malheur de ne pouvoir contenter son Maître. » C'est » une chose bien cruelle pour moi, écrivoit-il à » ce Ministre, de reçevoir chaque ordinaire les » reproches les plus amers de la part de Sa Ma- » jesté, sans en connoître les motifs. Combien je » serois plus heureux d'être encore à Soure man- » geant, au sein de l'amitié, de mauvais pain de » maïs, que de me voir dans cette Cour, sans » honneur, sans caractere public, condamné, en » quelque sorte, à y jouer le rôle d'un vil espion ! «

VI. *Il épouse en secondes noces la Comtesse Daun.*

Mais si la fortune parut si contraire à Carvalho dans la négociation dont il étoit chargé à la Cour de Vienne, elle l'en dédommagea amplement dans une affaire particuliere, que nous pouvons regarder comme la source de sa prodigieuse élévation. Dès l'année 1739, il avoit perdu sa femme, morte à Lisbonne le 7 de janvier; quelques regrets qu'eût pu lui laisser cette perte, il eut bientôt sujet de s'en consoler. Il devint amoureux de la jeune Comtesse Daun, parente du célebre Maréchal de ce nom, & la demanda en mariage. Cette proposition fut d'abord très-mal acueillie par la famille de la Comtesse, qui ne croyoit pas Carvalho d'une condition à prétendre à cette alliance. En vain s'efforça-t-il de prouver la noblesse de son origine; il ne fut pas cru. Il invoqua en sa faveur le témoignage de l'Ambassadeur de Portugal à Vienne; on ne voulut pas s'y rendre. L'amoureux Carvalho & la jeune Comtesse qui partageoit son empressement, résolurent à la fin de s'adresser de concert à la Reine de Portugal, & la supplierent de daigner rassurer la famille de Daun sur ses craintes. La Reine répondit qu'en effet Carvalho étoit d'une Maison noble. Il n'y eut plus moyen de résister à une autorté aussi imposante & aussi décisive. Le mariage se fit, & Carvalho revint peu de tems

Digitized by Google

après à Lisbonne avec les plus brillantes espérances fondées sur la protection de la Reine. Mais, quoique cette Princesse, qui aimoit sa femme, s'intéressât vivement en sa faveur, elle ne put obtenir du Roi son époux qu'il lui confiât le moindre emploi. La conduite de Carvalho à la Cour de Vienne avoit pour jamais dégoûté Jean V de ses services.

VII. *Il retourne à Lisbonne, & reste sans emploi.*

Il n'est pas aisé de décrire l'état violent où cette espece de disgrace mit l'ambitieux Carvalho ; il éprouvoit des transports de rage, en se voyant ainsi exclu des honneurs où il aspiroit, & qu'il auroit vraisemblablement obtenus, s'il se fut mieux conduit. Cependant il ne perdit point courage. Il apporta plus de soins que jamais à se concilier les personnes qui avoient quelque crédit auprès du Roi. Il les recherchoit avec empressement ; il saisissoit, sous le moindre prétexte, l'occasion de leur faire des visites où il mettoit en usage toutes les ressources de la flatterie. Il affectoit sur-tout d'avoir la plus profonde vénération pour le Pere Gaspard de l'Incarnation, Religieux Récollet, & oncle du Duc d'Aveiro, homme d'un extérieur humble & pénitent, mais pour qui Jean V avoit la plus haute estime, & une si entiere confiance qu'il ne faisoit rien sans le consulter. Toutes les fois que Carvalho le rencontroit, il l'abordoit avec un visage artificieusement composé, lui baisoit la main avec respect, montroit un goût extrême pour sa conversation, & à l'instant où il le quittoit, sembloit se faire violence à lui-même, en se privant de la compagnie d'un si saint homme.

VIII. *Il fait la cour aux Favoris du Roi.*

IX. *Il recherche avec empressement l'amitié des Jésuites.*

Mais ce qui paroîtra encore plus singulier, c'est qu'il ne dédaignoit pas de faire aussi la cour la plus assidue aux Jésuites, à ces mêmes Jésuites envers qui nous le verrons, dans la suite, tenir une conduite si opposée. Personne ne paroissoit plus attaché que lui à leur Société ; il faisoit même gloire de cet attachement, affectant lorsqu'il alloit les voir

Digitized by Google

de s'annoncer sous le nom emphatique de *Jésuitique* : nom qui ne lui convenoit que dans le sens qui fit donner à quelques Généraux Romains, les surnoms d'Africain, de Numide, &c. mais dont toute la pénétration de la Société ne put alors deviner la véritable signification.

Parmi les Jésuites, dont Carvalho cultivoit ainsi l'amitié, celui qu'il courtisoit avec le plus de soin, étoit le P. Jean-Baptiste Carboni, Napolitain, que de grands talens & des mœurs exemplaires avoient mis très-avant dans les bonnes graces de Jean V. Ce Prince ne dédaignoit pas de l'appeller hautement son ami, & parut si affligé, si inquiet pendant la derniere maladie de ce Religieux, que, lorsque celui-ci mourut au mois d'Avril 1750, personne n'osa en donner la nouvelle au Roi, dans la crainte qu'il n'en fût trop vivement affecté. Ce fut la Reine qui se chargea de cette triste commission, & on peut juger de la douleur du Monarque, par ces paroles qui en furent l'expression : « Béni » soit le Dieu Tout-Puissant qui a voulu m'éprou» ver par l'affliction, en m'ôtant l'unique ami qui » me restoit en ce monde ! » D'après des marques si sensibles de l'attachement du Souverain pour le Pere Carboni, on ne sera pas surpris que non-seulement les Courtisans, mais encore les Grands du Royaume & jusqu'aux Princes du Sang, se fissent un mérite d'être à chaque instant informés de l'état de ce Religieux, pendant sa maladie, & d'aller même en personne & à l'envi le visiter. Mais Carvalho se distinguoit de tous les autres, par son empressement & sa tristesse. Il demeuroit des heures entieres à la porte du malade, en demandoit, avec inquiétude, des nouvelles à tous ceux qui sortoient de sa chambre, comme s'il n'eût pas eu le courage d'y entrer lui-même. Il poussoit des soupirs, versoit des larmes, & alloit, de cellule en cellule, chercher auprès des autres

Peres quelques consolations, en ne cessant de déplorer la perte irréparable qu'alloient faire le Royaume & la Compagnie.

X. *Les Jésuites le regardent comme leur meilleur ami.* Des signes si peu équivoques d'attachement, avoient fait croire aux bons Jésuites qu'ils n'avoient pas, dans tout le Portugal, de plus fidelle *Tierçaire* (1) que Carvalho; aussi lui confioient-ils toutes leurs affaires, & jusqu'à leurs moindres secrets : ils convenoient tous que c'étoit un véritable Jésuite, auquel il ne manquoit que l'habit, & voyoient avec douleur un ami aussi zélé languir dans l'infortune & presque dans la misere. Les Peres Joseph Moreira, confesseur du Prince du Brésil, & François Portogallo, fils du Marquis de Valenza, travailloient de tout leur pouvoir à le tirer de ce fâcheux état. Le Pere Portogallo sur-tout, dont l'ame étoit naturellement sensible & bienfaisante, en parloit sans cesse à son pere, & n'oublioit rien pour l'engager à lui obtenir enfin quelque emploi. Le marquis étoit très-agréable au Roi qui goûtoit singuliérement sa conversation & qui, sur-tout dans les dernieres années de sa vie, où accablé d'infirmités, il ne quittoit presque plus

(1) Nous avons traduit littéralement le mot *Terziario*, employé par l'Auteur Italien. Ce nom de *Tierçaire* n'est point inconnu dans notre langue : il désigne dans quelques Ordres Religieux des Affiliés qui, sans faire les mêmes voeux que les autres Membres, & sans en porter l'habit, ont avec eux une liaison & des rapports purement spirituels. Bien des gens ont cru que les Jésuites avoient de semblables Affiliés, connus sous le nom de *Jésuites de Robe courte*. Ç'a été, dans le tems, une des grandes difficultés proposées contre leur Institut. Il paroît même qu'en y répondant, ils ont plutôt cherché à expliquer la nature de ces associations, qu'à en nier décidément la réalité. Voy. *Mémoire sur l'Institut & la Doctrine des Jésuites*, P. 76 & suiv. (Note du Traducteur.)

Digitized by Google

son appartement, le faisoit souvent appeler pour lui tenir compagnie. Le mauvais état de la santé de ce Prince ne l'empêchoit pas de se livrer aux soins du Gouvernement; & la mort lui ayant enlevé deux de ses Ministres, Antoine d'Azevedo & D. Antoine Guedes des Miranda, le seul Pierre de Motta lui suffisoit pour expédier toutes les affaires. Un jour qu'il se trouvoit seul avec le Marquis de Valenza, il se plaignit à lui de n'avoir ainsi, pour l'aider à porter le poids entier de la Monarchie, qu'un unique Sécrétaire, & de ne pouvoir trouver dans tout son Royaume, personne qui méritât sa confiance. Le Marquis, profitant de l'occasion, lui répondit que s'il ne craignoit pas de lui déplaire, il oseroit l'assurer que, parmi ses sujets, il y en avoit plusieurs que leurs talens & leur intégrité rendoient très-capables de le servir utilement; qu'il en connoissoit même quelques-uns qui lui paroissoient devoir répondre parfaitement aux intentions de Sa Majesté. » Nommez-» m'en donc un seul, lui dit le Roi ». Le premier qui s'offre à ma mémoire, répliqua le Marquis, est Sébastien de Carvalho qui a déjà eu l'honneur de servir Votre Majesté dans divers emplois. » Ne » me parlez jamais de cet homme, interrompit » le Monarque : Marquis, vous ne le connoissez » pas. *Il a le cœur couvert de poils*, & je ne veux » pas mettre mon Royaume en combustion, en » lui en abandonnant la conduite «. Le Marquis déconcerté demeura muet, & ne chercha plus à s'intéresser en faveur d'un homme si odieux à son Souverain.

Carvalho n'ignoroit pas le peu d'estime qu'avoit le Roi pour sa personne; mais par une imprudence impardonnable dans un Courtisan ambitieux, il ne craignoit pas de s'en plaindre ouvertement dans les maisons de ses amis. Il portoit même encore plus loin cette dangereuse témérité:

on l'entendoit ſans ceſſe blâmer avec dériſion divers Edits & Réglemens publiés par le Miniſtere, & vanter les grandes lumieres qu'il avoit rapportées de Londres ſur les vrais intérêts des Nations. Cependant, il avoit ſoin d'épargner, dans ſes diſcours, les Jéſuites & ſes autres Protecteurs. Il continuoit à leur faire aſſidument la cour, & ſe plaignoit ſeulement de ce qu'ils ne s'employoient pas en ſa faveur avec aſſez de vivacité. Il commença dès-lors à les regarder dans le fond de l'ame, comme autant d'ennemis ſecrets, auxquels il voua une haine implacable. Qui jamais auroit pu imaginer qu'un Courtiſan de ce caractere dût avec le tems, je ne dis pas devenir l'Arbitre d'une grande Monarchie, mais parvenir même à figurer dans une Cour? Cependant, nous avons vu cet homme imprudent & téméraire, s'élever à un point de puiſſance & de grandeur dont rarement ont joui les Miniſtres les plus juſtes & les plus ſages; tant il eſt vrai que la fortune aime les audacieux, & qu'il n'y a rien qu'on ne puiſſe obtenir par le manege & par l'intrigue.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE POMBAL.

LIVRE SECOND.

Entrée de Carvalho au Ministere.

Nous avons vu les singulieres alternatives de faveur & de disgrace qui ont rempli jusqu'à présent une grande partie de la vie de Carvalho. Nous l'avons vu, placé sans cesse entre la crainte & l'espérance, parvenir à la cinquante-unieme année de son âge, avec peu d'espérance d'un changement avantageux dans sa fortune; mais nous voici arrivés au tems où un fâcheux événement devint l'époque de son bonheur & de son élévation. Cet événement est la mort du Roi, Jean V, arrivée le 30 juillet 1750. Le Ciel sembla, dès ce jour même, se déclarer en faveur de Carvalho. Selon les lois du Royaume, le corps du Roi ne pouvoit être livré pour ses obseques que par un Sécrétaire d'E-

1750.

I. *Mort du Roi Jean V.*

Digitized by Google

tat, avec toutes les formalités d'un acte public. Pierre de Motta étoit alors le seul qui eût ce titre, & le mauvais état de sa santé, la multiplicité des affaires dont il étoit chargé, l'engagerent à supplier le nouveau Roi de vouloir bien le dispenser de cette cérémonie. La Reine profita habilement de cette circonstance, & proposa Carvalho à son fils pour cette importante fonction. Ce n'est pas qu'elle prît à lui beaucoup d'intérêt; mais, ainsi qu'on l'a déjà vu, elle étoit tendrement attachée à sa femme. Le Roi ne put se refuser aux désirs de sa mere, & nomma sur le champ Carvalho Secrétaire des Affaires étrangeres, & l'Abbé Diego Mendoza Corte Real Secrétaire de la Marine & d'Outremer, Pierre de Motta conserva le département des Affaires du Royaume.

II. *Carvalho est fait Secrétaire d'Etat & des Affaires étrangéres.*

Ce choix fut hautement approuvé par le Pere Moreira, Confesseur de Sa Majesté, & les autres Protecteurs de Carvalho, qui se flattoient tous de voir bientôt l'administration d'un homme aussi éclairé, rendre au Portugal sa gloire & son ancienne splendeur. Il avoit coutume de dire lui-même que, s'il étoit jamais Ministre, il auroit, au bout de vingt ans, élévé le Portugal au plus haut point de prospérité, ou qu'il l'auroit rendu souverainement malheureux. Son Ministere, commencé en 1750 & terminé en 1777, a excédé cette longue durée; mais quelle est la nature & le dégré de bien & de mal qui en a résulté pour la Nation? c'est sur quoi les Portugais eux-mêmes ne sont pas d'accord: chacun d'eux n'en jugeant que d'après son intérêt particulier & les changemens arrivés dans sa fortune sous ce Gouvernement Despotique.

On ne conçoit pas aisément ce qui put aveugler le Pere Moreira & les autres partisans de Carvalho, jusqu'au point de juger digne d'être mis à la tête d'une Monarchie, un homme dont rien n'avoit encore annoncé les talens pour l'Administra-

Digitized by Google

tion ; à moins qu'on ne veuille en donner pour preuve, l'adresse avec laquelle il sut en imposer à ses protecteurs, & leur déguiser son naturel violent & sanguinaire.

La Reine mérite, sans doute, d'être excusée. Son extrême attachement pour sa compatriote, la jeune Daun, & les vives instances de celle-ci, étoient bien propres à lui cacher les défauts de son mari, sur lesquels cependant elle ouvrit enfin les yeux, comme nous le verrons dans la suite. Mais comment justifier tous les autres qui pouvoient si aisément s'instruire des véritables qualités de leur protégé ? Qu'elles ayent échappé au Pere Moreira, nous en sommes peut-être moins surpris ; élevé dans un Cloître, & avec des principes tout différens de ceux qui regnent dans les Cours, manquant de cette pénétration, de cette science des hommes, qu'on n'acquiert qu'en vivant avec eux, on doit lui pardonner de s'être laissé tromper par le manege & les détours artificieux d'un Courtisan délié. Jean V qui, comme nous l'avons déjà dit, avoit un talent singulier pour connoître ceux qui le servoient, n'avoit pas été long-tems à découvrir, dans le Pere Moreira, cette profonde ignorance de la Cour & du Monde. Aussi dit-il un jour avec sa bonté ordinaire, au Pere Carboni qui l'avoit choisi pour Confesseur du Prince du Brésil : » Pour cette » fois, mon cher Carboni, vous vous êtes trom- » pé. Moreira est, sans doute, un homme respec- » table, un savant & saint Religieux ; mais il ne » vaut rien pour la Cour ». Jean V avoit d'autant plus de raison de tenir ce langage, qu'il connoissoit parfaitement le Prince son fils, & que, d'après cette connoissance, il voyoit clairement que personne n'étoit moins propre à le diriger que le Pere Moreira.

III. *Caractere du pere Moreira, Confesseur de Joseph I.*

Le fond du caractere du nouveau Roi, Joseph I, étoit une timidité sans bornes & une excessive

IV. *Caractere du*

Digitized by Google

nouveau Roi. crédulité. Quiconque savoit lui montrer un zele ardent pour ses jours & sa Couronne, qu'il trembloit à chaque instant de se voir enlever, étoit sûr d'obtenir sa confiance. Ce Prince foible se laissoit, à cet égard, séduire par les plus vaines démonstrations, & n'opposoit jamais la moindre résistance aux volontés de ceux qui le gouvernoient. Il avoit, dès le commencement, conçu la plus haute estime pour les lumières & la vie exemplaire de son Confesseur, & ne décidoit plus rien qu'il n'eût pris auparavant son avis.

Carvalho s'apperçut bientôt de l'extrême ascendant qu'avoient sur l'esprit du Roi les conseils de son Confesseur; & il crut, avec raison, que sa fortune dépendoit entièrement de la protection & de l'amitié du Pere Moreira : c'est pourquoi il affecta de faire le plus grand cas de ses sentimens, & de lui témoigner dans toutes les circonstances, le respect le plus marqué : pour se mettre encore mieux dans son esprit, il revêtit de l'habit de la Compagnie le second de ses fils encore enfant, & après l'avoir présenté dans cet état au Monarque, il le conduisit chez le Pere Moreira, à qui il dit qu'il venoit remettre entre ses mains *un petit Apôtre*; faisant allusion à l'usage où on étoit alors en Portugal, de donner le nom d'Apôtre aux Jésuites. Cette adroite flatterie eut tout le succès qu'on pouvoit en attendre. Le bon Confesseur en fut enchanté; il redoubla son estime & son affection pour le nouveau Secrétaire d'Etat, & lui fit faire dans toutes les occasions les plus grands éloges de ses talens; mais comme ils étoient très-bornés, & malgré l'air d'assurance qu'affectoit Carvalho, beaucoup plus apparens que réels, il arriva que quelques mois après son entrée dans le Ministere, il manqua à je ne

V. *Carvalho est pri-* sais quelles formalités usitées envers les Ministres étrangers : ceux-ci s'en plaignirent au Roi, & ce Prince violemment irrité priva Carvalho de son

Digitized by Google

emploi, & lui défendit de reparoître à la Cour. Ce coup, aussi imprévu qu'accablant, le réduisit au désespoir, & pour cacher au moins sa honte, il se hâta de quitter Salvaterra où étoit la Cour, vint à Lisbonne & se mit au lit, sous prétexte de maladie. *vé de son emploi.*

Cette disgrace de Carvalho dura à peu près un mois, pendant lequel il se rendoit chaque jour, à l'entrée de la nuit, à la Maison-Professe de Saint-Roch, pour y attendre le Pere Moreira, avec lequel il avoit de longs entretiens; il ne cessoit d'implorer sa protection auprès du Monarque, & poussa même si loin à cet égard ses instances, ou plutôt l'humiliation, que ne trouvant pas dans ce Religieux assez de zele à le servir, il alla jusqu'à se jeter aux pieds de son compagnon pour obtenir de lui d'engager Moreira à parler au Roi en sa faveur.

VI. *Le Pere Moreira intercede pour lui, & le fait rentrer dans le Ministere.*

Le Confesseur ne put résister à de si vives sollicitations; il alla trouver Joseph, & le pressa avec chaleur de rappeler Carvalho. La principale raison dont il se servit pour l'y déterminer, fut: » qu'il » ne devoit pas priver la Monarchie d'un Minis- » tre qui surpassoit peut-être en mérite ceux de » toutes les autres Couronnes «. Une si puissante recommandation ne permit pas au Roi de balancer; il rétablit sur le champ Carvalho dans son emploi, & commença même à faire de lui un cas particulier, le croyant aveuglément tel que son Confesseur le lui avoit représenté. Ainsi sa disgrace momentanée, loin de nuire à son élévation, ne servit qu'à la rendre plus rapide & plus sûre, grace aux bons offices d'un ami trop confiant, & qui par-là même n'en fut que plus à plaindre. Si quelqu'un avoit dit alors à Moreira, que ce même homme dont il épousoit si chaudement les intérêts, devoit un jour, pour toute reconnoissance, le dépouiller de sa place de Confesseur, lui fer-

Digitized by Google

mer les portes du Palais, répandre contre lui d'affreuses calomnies & lui faire éprouver toutes les horreurs d'une indigne captivité, le bon Pere eût regardé tant d'atrocités comme impossibles, & cependant un petit nombre d'années suffirent pour vérifier dans toute son étendue, cette étrange prédiction.

VII. *Etat du Royaume, à l'époque de l'avénement de Joseph I au Trône.* Le commencement du regne de Joseph I, étoit l'époque la plus favorable que pût désirer un Ministre jaloux de déployer ses talens & de faire connoître son habileté. Ce Prince, quoique timide & défiant, étoit cependant bon, facile, bien intentionné pour ses peuples, docile aux conseils qu'on lui donnoit, amoureux de la gloire, & jaloux de se faire un nom. Jamais d'ailleurs il n'y avoit eu plus de places vacantes dans tous les départemens; jamais les Ministres n'avoient eu plus de graces à distribuer à leurs amis & à leurs créatures : seulement dans le Militaire, il ne s'étoit point fait de promotion depuis 1735. Les coffres du Roi étoient bien remplis; le vœu unanime des Portugais étoit que le commerce refleurît, que les Manufactures fussent encouragées, qu'on rétablît la Navigation, que le Royaume enfin sortît de cet état de langueur & d'inertie où l'avoit laissé le Gouvernement précédent, Gouvernement sans nerf & sans activité, où le Prince qui en tenoit les rênes, accablé dans les dernieres années de sa vie sous le poids d'une paralysie cruelle & d'une mélancolie non moins incurable, l'esprit & le corps également incapables de mouvement, menoit la vie d'un Cénobite plutôt que celle d'un Souverain, toujours à l'Eglise & rarement dans son cabinet, donnoit tout son tems à la dévotion, & n'en réservant presque point pour les affaires. Quelque mois avant sa mort, devenu insensible à toutes les fêtes, à tous les amusemens de la Cour, son unique plaisir étoit de se faire porter dans sa Chapelle, où il assistoit aux Offices

Digitized by Google

Divins avec cette piété, cette ferveur, ce recueillement qui, joint à son zele pour la Religion Catholique & à sa munificence vraiment Royale envers les Eglises, lui avoit mérité du Pape, le glorieux surnom de *Roi Très-Fidelle*. C'est cet esprit de piété qui, dans les affaires même les plus importantes & les plus épineuses, lui faisoit consulter le Pere Gaspard de l'incarnation, personnage respectable par la sainteté de ses mœurs & la droiture de ses intentions, mais plus propre à faire un excellent Directeur spirituel qu'un grand & sage Ministre, & qui, sans talens politiques, sans connaissances des affaires, prétendoit gouverner une vaste Monarchie, d'après les mêmes principes qu'il auroit réglé un Monastere. Ce Religieux s'étoit rendu odieux à tous les commerçans, par un Edit qui avoit porté l'atteinte la plus funeste aux Manufactures ; c'étoit une loi somptuaire publiée sous le feu Roi, & dont ce Prince avoit en mourant recommandé avec chaleur l'exécution. On lui attribuoit encore un nouveau traité entre l'Espagne & le Portugal, conclu dès le commencement de 1750, mais qui n'étoit pas encore ratifié, par lequel la premiere de ces deux Puissances cédoit à la seconde sept Peuplades du Paraguay dans l'Amérique Méridionale ; & le Portugal lui donnoit en échange la Colonie du Saint-Sacrement sur le Fleuve de la Plata ; traité où l'Espagne avoit tout à gagner, & le Portugal tout à perdre, ainsi que nous le verrons ci-après.

VIII *Début de Carvalho dans le Ministere.*

C'est dans des circonstances si propres à lui procurer une gloire immortelle, que Carvalho entra dans le Ministere ; il parut d'abord vouloir en profiter ; & sa courte disgrace l'ayant rendu plus circonspect, il s'appliqua, avec les autres Secrétaires d'Etat, à rétablir l'ordre dans toutes les parties du Gouvernement : ils travaillerent de concert & avec ardeur à remettre dans un état florissant

Digitized by Google

les Finances, la Marine, la Navigation & le Commerce. Les Fortifications de presque toutes les Places du Royaume tomboient en ruine; on résolut de les réparer, & de réprimer les insultes des Corsaires d'Alger qui, peu de jours avant la mort du feu Roi, avoient eu l'audace de venir mouiller à Capo-Spichel, à quelques lieues de Lisbonne, sans que le Fort eût pu leur en interdire l'entrée, n'y ayant pour toute défense, que quelques canons démontés.

En effet, plusieurs sages Réglemens, publiés presqu'à la fois, ne tarderent pas à faire changer la face du Royaume. Le Commerce refleurit: on mit en mer une escadre considérable qui éloigna les Corsaires & protégea la Navigation. Des flottes nombreuses, sorties du port de Lisbonne ou qui y abordoient de toute part, rouvrirent dans cette Capitale les sources de l'opulence. On ranima les Manufactures, en abolissant la fameuse loi somptuaire publiée sous le Regne précédent. On fit partir pour l'Afrique quelques vaisseaux de guerre chargés de Soldats, d'Ingénieurs, de matériaux pour élever des Forts dans l'Isle du Mozambique, la clef du Commerce des Portugais dans les Indes Orientales, & par cette raison un de leurs plus importans établissemens: d'autres prirent la route du Brésil avec plusieurs familles destinées à en augmenter la population. Les Places frontieres furent fortifiées & les côtes garnies de canons: divers Edits rendirent plus avantageuse la perception des Impôts, encouragerent l'Agriculture & donnerent au Portugal de nouvelles Manufactures & de nouveaux Arts. Les Troupes ne furent pas plus négligées, & on les remit sur le pied convenable à une grande Monarchie.

Tels furent les commencemens du Gouvernement de Joseph I; Gouvernement qui lui attira l'admiration de ses voisins, & qui s'il eût conti-

Digitized by Google

nué avec la même sagesse, la même vigilance, la même activité, auroit en peu d'années porté le Portugal à un point de grandeur & de prospérité qui l'eût fait aller de pair avec les premieres Puissances de l'Europe. Mais les suites ne répondirent pas à de si belles espérances : d'horribles tremblemens de terre, la disette non moins funeste qui en fut l'effet, replongerent bientôt le Royaume dans l'état déplorable d'où il étoit sorti.

Carvalho s'appliqua dans son département à étudier les rapports du Portugal avec les divers Etats de l'Europe, & les moyens les plus propres à en augmenter les richesses, la gloire & la sûreté. Son premier soin fut de renouveler les Alliances contractées précédemment avec les autres Puissances, & sur-tout avec l'Espagne dont le voisinage & la jalousie naturelle contre le Portugal rendoient la bonne intelligence entre les deux Couronnes plus nécessaire. Sa principale attention se porta ensuite sur deux objets non moins importans ; le premier, l'extraction d'une énorme quantité d'or que les Anglois faisoient sans cesse sortir du Portugal ; & le second, le fameux Traité concernant la cession de la Colonie du Saint-Sacrement ; mais, comme nous le verrons bien-tôt, le succès dans ces deux affaires ne répondit pas à ses intentions.

Il n'est pas aisé de deviner quelles furent les vues & le plan d'Administration que se proposa Carvalho. En comparant entre elles les diverses époques de son Ministere, en rapprochant le commencement & la fin, on y trouve si peu de suite & de liaison, des maximes si opposées, un systeme si contradictoire, qu'on a de la peine à se persuader que le même homme ait été, pendant ce long intervalle, à la tête des affaires de la Monarchie. Il recherche d'abord avec empressement l'amitié de l'Espagne, & peu d'années après s'en déclare l'ennemi ; il commence par se montrer contraire aux avides prétentions des An-

Digitized by Google

glois, conclut ensuite avec eux des traités avantageux à leur Commerce, & au bout de quelque tems les rompt sans scrupule : dans les premieres années, il rétablit la Navigation, encourage les Manufactures, fait refleurir tous les Arts, bientôt après les laisse languir, & par de sages Réglemens finit par les ranimer. Il met les forces de la Nation sur un pied respectable, & les néglige ensuite à un point qu'on ne peut lui pardonner. Nous ne voyons que deux choses, dans lesquelles Carvalho toujours semblable à lui-même, ne s'est jamais démenti ; une soif des richesses que rien ne pouvoit éteindre, & une vengeance implacable contre ses ennemis réels ou imaginaires. Ces deux passions s'accrurent chez lui en proportion de son pouvoir, & il se laissa entraîner par elles aussi loin qu'elles pouvoient le conduire.

XI. *Il défend aux Anglois l'extraction de l'or du Brésil.*

Pour revenir au premier des deux objets qui l'occuperent principalement au commencement de son Ministerre, Carvalho ne voyoit pas d'un œil indifférent tout le commerce de la Nation entre les mains des Anglois, & ces Insulaires devenir par ce moyen les uniques possesseurs de la prodigieuse quantité d'or que le Portugal tire annuellement du Brésil. Il chercha à remédier à ce désordre ; & dans cette vue, il fit publier un Edit qui défendoit la sortie de l'or du Royaume, sans une permission expresse. Par cette loi, les Négocians Anglois étoient obligés d'échanger leurs productions contre celles du Portugal, & leurs vaisseaux soumis pour cet objet à des perquisitions très-rigoureuses. Cet Edit, destiné à mettre un frein à l'avidité Angloise, étoit juste & sage, & obtint l'approbation de tous les bons Politiques ; mais ils ne porterent pas le même jugement de l'injonction faite immédiatement après, au nom du Souverain, à tous les commerçans Anglois de représenter leurs Registres & Livres de compte, pour vérifier s'ils avoient observé exactement par le passé

les

Digitized by Google

les conventions qui subsistoient entre les deux Nations. Les Anglois crurent leur honneur attaqué; ils tinrent une assemblée générale & résolurent unanimement de ne point obéir à un ordre qui blessoit leur délicatesse: ils convenoient bien d'avoir fait passer de l'or en Angleterre, mais non en fraude & par des voies illicites. La Cour de Londres, informée de l'espece d'inquisition, à laquelle on vouloit soumettre ses Négocians, regarda cette affaire comme si importante, qu'elle fit partir pour Lisbonne Milord Tirawley qui, dans un séjour de plusieurs années dans cette Cour, avoit acquis un grand ascendant sur le Ministere Portugais: ce Seigneur en effet vint à bout, après trois mois de négociations, de terminer ce différend à l'amiable, & Carvalho fut obligé de retirer l'injonction qui y avoit donné lieu. De nouveaux Edits, de nouvelles Déclarations firent naitre de nouvelles difficultés dont notre Ministre, toujours contraint de céder, ne se tira pas avec plus d'avantage.

X. *Il travaille à l'exécution du Traité de la Colonie du Saint-Sacrement.*

Il ne fut pas plus heureux dans l'exécution du traité dont nous avons parlé concernant la Colonie du Saint-Sacrement, & qui fut le second objet qui attira sa principale attention à son entrée dans le Ministere. Malgré tous ses efforts, malgré plusieurs années d'intrigues & de violences, malgré des millions de cruzades inutilement dépensées, les choses demeurerent toujours au même point. Un traité aussi intéressant, qui fut la premiere source de la disgrace des Jésuites, & qui donna naissance à tant d'événemens extraordinaires, à tant d'écrits de tout genre dont s'est nourrie la curiosité des spéculateurs politiques, mérite certainement toute notre attention, & nous croyons devoir donner au Public un précis succinct, mais clair & impartial de cette importante affaire.

XI. *Origine*

Il y avoit en 1747 à Rio-Janeiro, un Gentilhomme Portugais nommé Gomez Pereira devenu

Digitized by Google

de ce Traité. célebre par force projets chimériques qui devoient selon lui assurer à jamais la gloire & la prospérité de sa Patrie. Il avoit l'art de donner à ses plus folles idées une apparence de vérité si séduisante, il savoit les revêtir de couleurs si spécieuses, qu'il trouvoit aisément dans la bourse de ceux qui l'écoutoient, des ressources pour en tenter l'exécution. Le mauvais succès de ces entreprises qui n'avoient abouti qu'à le ruiner, lui & ses crédules associés, ne l'empêchoit pas d'imaginer sans cesse de nouveaux plans & de trouver de nouvelles dupes. Un de ceux qui adopterent avec le plus de chaleur ses rêveries politiques, fut Gomez Freire d'Andrada, Gouverneur de Rio-Janeiro, à qui il persuada que dans les Missions du Paraguay gouvernées par les Jésuites, il y avoit un grand nombre de mines très-riches, & que le soin extrême avec lequel ces Peres en écartoient tous les Européens, n'avoit pour but que de leur dérober la connoissance de leurs immenses trésors. Pour donner plus de poids à ses discours, il avança qu'il savoit de science certaine que les Jésuites tiroient chaque année de ces mines jusqu'à trois millions de cruzades. En conséquence, il fit un plan d'échange entre les deux couronnes, suivant lequel les sept districts appellés Missions de l'Uraguay passeroient sous la domination du Portugal qui, de son côté, céderoit à l'Espagne l'importante colonie du Saint-Sacrement avec son territoire. Pereira avoit épuisé toutes les ressources de son imagination pour présenter ce traité sous un point de vue capable de faire illusion, & relevoit en termes pompeux les merveilleux avantages qui en devoient résulter pour sa Patrie. L'ambitieux Gouverneur, enchanté de ce projet, le jugea un moyen propre à servir à son avancement. Il se hâta de l'envoyer à la cour, sans l'avoir même examiné, & assura avec confiance que son exécution feroit couler un fleuve d'or du Paraguay dans le

Portugal. Un plan si peu réfléchi n'en fut pas moins adopté aveuglément par la Cour de Lisbonne, & proposé à celle de Madrid, qui trouva cet échange trop avantageux pour ne pas l'accepter avec empressement. En effet, en cédant un terrein stérile & qui ne lui étoit presque d'aucune utilité, elle acquéroit une Place très-importante pour ses possessions dans le Nouveau-Monde, & fermoit aux Négocians Portugais toute communication avec l'intérieur de l'Amérique Méridionale.

Le traité ayant donc été conclu, on chargea de son exécution Freire d'Andrada pour le Portugal, & le Marquis de Valdelirios pour l'Espagne. On étoit d'abord convenu que les Habitans du Paraguay ne quitteroient point leur Pays, & qu'ils deviendroient seulement Sujets du Roi de Portugal; & si on s'en étoit tenu à cette sage résolution, la guerre funeste qui désola si cruellement les sept Missions de l'Uraguay n'auroit jamais eu lieu. Ces Missions, sans contredit les mieux gouvernées & les plus florissantes du Monde Catholique, avoient mérité d'attirer sur elles les regards de la Philosophie, & étoient devenues cheres à tous les amis de l'humanité. On sait la maniere dont en parle Muratori dans son *Heureux Christianisme*. Le Politique Montesquieu, l'Observateur la Condamine conviennent du bonheur de ces Peuples, & l'Auteur de l'*Histoire des Etablissemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes* n'en porte pas un autre jugement. Le tableau que ce dernier écrivain trace de ces Missions célebres, n'est pas un des moins curieux ni un des moins intéressans de son ouvrage. Mais, au lieu de laisser chacune de ces Nations continuer à vivre sur le sol qui les avoit vu naître, il fut depuis arrêté qu'en changeant de Souverain elles changeroient aussi d'habitation, & les malheureux Indiens furent condamnés à abandonner leur Patrie pour aller peupler des terres incultes & désertes. Tel

fut du moins l'ordre qui leur en fut donné en 1751 par les Commissaires des deux Couronnes. Mais ces Peuples, fortement attachés à leur Pays natal, répondirent qu'ils ne vouloient point en sortir. » De » quel droit, disoient-ils, les Espagnols & les » Portugais prétendent-ils nous chasser de ces terres » cultivées par nos mains, & arrosées de nos sueurs, » de ces terres que nous ne tenons pas d'eux, mais » de nos ancêtres qui les ont toujours possédées? » Si nous avons embrassé le Christianisme, si nous » avons consenti à devenir Tributaires du Roi » d'Espagne, ce n'a été que sous la condition qu'il » nous laisseroit vivre paisiblement dans notre » Patrie, & qu'il nous défendroit contre nos en- » nemis. « Quelque naturelle que fût cette résistance de la part des Indiens, Andrada ne balança pas à l'attribuer aux Jésuites. Il disoit publiquement que c'étoient les Missionnaires qui soulevoient ces Peuples & leur inspiroient cet esprit de sédition & de révolte. Il est vrai que, dans la crainte que l'exécution du plan projeté n'eût quelques suites funestes, les Jésuites furent d'abord d'un sentiment contraire. Mais lorsqu'ils eurent appris que c'étoit l'intention expresse du Roi, ils céderent aussi-tôt, exhorterent eux-mêmes leurs Néophytes à se soumettre aux ordres de leur Souverain, & désespérant de les amener à cette obéissance, voulurent abandonner les Missions. Il y en eut même quelques-uns d'emprisonnés par ces Indiens qui avoient conçu une violente indignation contre tous ceux qui vouloient les engager à renoncer ainsi à leur Patrie.

XII. *Tentatives inutiles pour son exécution.*

La même répugnance à changer de Maître se fit sentir dans la colonie du Saint-Sacrement dont tous les Habitans refuserent avec obstination de reconnoître le Roi d'Espagne pour leur Souverain. Leur résistance alla même jusqu'au point de mettre publiquement le feu aux poteaux où on avoit

attaché les armes d'Espagne, & d'aimer mieux s'expatrier que de passer sous un autre Gouvernement. Tant d'obstacles forcerent les Commissaires à suspendre leurs opérations : ils écrivirent à leurs Cours respectives, & celles-ci déciderent qu'Andrada & Valdelirios, à la tête de deux petites Armées, entreroient dans l'Uraguay par différens côtés; les Espagnols avec un corps de 3000 hommes, & les Portugais avec un autre de 1600 en qualité d'Auxiliaires. On s'étoit flatté qu'avec des forces aussi supérieures, on parviendroit bientôt à réduire les Indiens; mais le succès ne répondit pas à ces espérances. On manqua de chevaux, de vivres, de fourrages; à cette disette se joignit une funeste mortalité, & on ne put effectuer l'union convenue avec les Portugais. Ce renversement de ses plus chers projets ne fit qu'aigrir encore davantage l'esprit du Gouverneur Gomez-Freire. Il continua à en accuser les Jésuites, & écrivit contre eux à la Cour de Portugal des lettres où il se plaignoit vivement de leur conduite. Carvalho reçut avec joie des nouvelles qui lui paroissoient très-propres à favoriser ses vues secretes. Il s'en servit pour commencer à décréditer les Jésuites auprès du Roi, & pour persuader à ce Prince d'envoyer dans le Maragnon son frere François-Xavier Mendoza, en qualité de Capitaine général & de Gouverneur du Maragnon & du Grand-Para. Il lui fit donner avec ce titre un corps de troupes considérable, & un plein-pouvoir pour régler les limites des deux Couronnes en Amérique, selon le plan du traité précédemment conclu. Le nouveau Capitaine général partit de Lisbonne le 2 de Juillet 1753 avec une petite escadre & plusieurs bâtimens de transport chargés de munitions & de soldats, après avoir reçu de son frere des instructions secretes pour ôter aux Jésuites le gouvernement des Missions. A son départ,

XIII. *Le frere de Carvalho est envoyé dans le Maragnon.*

Digitized by Google

le Roi lui fit présent d'une tente magnifique, d'une grande quantité de vaisselle d'argent, & d'autres meubles précieux ; mais, tandis qu'il fait voile pour l'Amérique, plein d'espérance & de courage, & sûr de la victoire contre de pauvres Indiens, nous allons rendre compte de quelques Réglemens particuliers qui signalerent les premieres années de l'Administration de Carvalho. Quoiqu'on ne doive pas lui en attribuer exclusivement la gloire, puisqu'il partageoit le soin des Affaires avec des Ministres plus habiles & plus éclairés que lui, cependant la nature de quelques-uns de ces Édits ne peut faire douter qu'il n'en ait fourni l'idée. Il commençoit par-là à se frayer un chemin à l'ascendant qu'il prit dans la suite sur l'esprit du Roi, & à l'aide duquel, devenu en peu d'années entiérement maître de sa volonté, il gouverna despotiquement tout le Royaume.

XIV. *Edit sur les cornes mises aux portes de quelques maisons*

1751.

Au commencement de 1751, Lisbonne vit naître dans son sein un désordre également bizarre & contraire aux bonnes mœurs, & qui fourniroit à un Ecrivain plaisant ou satirique, une belle occasion de s'égayer aux dépens de notre héros. Pour nous, qui nous sommes proposé de mettre dans le tableau que nous traçons de sa vie la plus parfaite impartialité, notre devoir est de raconter les faits, sans commentaire & avec la simplicité de l'Histoire. Quelques libertins, aussi méchans que scandaleux, imaginerent d'attacher des cornes aux portes & aux fenêtres des personnes nouvellement mariées, dans l'intention de rendre suspectes aux maris la sagesse & la fidélité de leurs femmes ; on vit pendant plusieurs jours un grand nombre de maisons ornées de ces enseignes injurieuses & ridicules ; & cette insolence vint à un tel point, que pour la réprimer il fallut un Edit très-sévere. Le premier auteur de ces excès fut pris & rigoureusement châtié, & grace à cet exemple, on parvint enfin à mettre un frein à cette licence.

Digitized by Google

La meme année 1751 fut l'époque d'une loi très-sage, destinée à régler la conduite du Tribunal de l'Inquisition. Par cette loi on abolit ces *Auto-da-fé* ou Actes de foi devenus malheureusement trop célebres, où chaque année on punissoit avec une rigueur excessive, une foule de malheureux, souvent plus imprudens que coupables. Il fut ordonné qu'à l'avenir on ne feroit aucune exécution sans le consentement de la Cour, sous les yeux de laquelle on mettroit tous les Jugemens rendus, pour y être confirmés ou annullés. Cet Edit faisoit honneur au Souverain & au ministre qui lui en avoit suggéré l'idée. Il renfermoit dans ses véritables bornes le pouvoir d'un Tribunal respectable sans doute dans sa premiere institution, mais qui, à force de s'écarter de l'esprit & des maximes qui y avoient présidé, étoit venu à bout de rendre la Religion odieuse, & de changer un saint zele pour la pureté de la foi, en une rigueur ou plutôt une barbarie incompatible avec la charité chrétienne. XV. *L'autorité du Saint-Office est diminuée.*

On loua la même sagesse & la même justice dans une autre Ordonnance publiée peu de temps après, au sujet d'un abus qui s'étoit introduit dans le Brésil, & qui en diminuoit sensiblement la population. Chaque année on faisoit passer en Portugal, sous prétexte de leur y procurer dans un Couvent une éducation plus soignée, un grand nombre de jeunes filles, dont presque aucune ne retournoit ensuite dans sa Patrie; parce que, forcées par leurs parens de vivre ainsi dans un Cloître, elles finissoient ordinairement, & souvent contre leur gré, par y faire profession. On remédia à ce désordre par un Edit qui défendoit, sous les peines les plus graves, à tous les Habitans du Brésil d'envoyer désormais leurs filles en Portugal, sans le consentement du Roi. XVI. *On abolit un usage nuisible à la population.* 1752.

Mais on ne reçut pas avec le même applaudis- XVII. *Réunion*

Digitized by Google

à la Couronne de plusieurs Fiefs qui en avoient été détachés.

sement un Acte de Souveraineté absolue, par lequel le Roi réunit en 1753 au domaine de sa Couronne, diverses portions des possessions Portugaises en Afrique & en Amérique, que ses prédécesseurs en avoient détachées pour en faire la récompense des services de quelques familles, & dont celles-ci jouissoient paisiblement depuis une longue suite d'années. Cette Déclaration fit perdre en un moment

1753. aux plus grands Seigneurs du Royaume, des revenus immenses & des privileges non moins étendus, sans qu'ils pussent en obtenir d'autres dédommagemens que quelques pensions annuelles, quelques nouveaux titres qui les obligeoient à des dépenses plus considérables dans le même temps qu'on les privoit des moyens de les soutenir. On ôta, entr'autres, au Comte de la Riviere, l'Isle de Saint-Michel, l'une des Açores, possédée par ses ancêtres depuis plus de trois siecles, où il exerçoit en quelque sorte l'autorité d'un Souverain, & à laquelle les Manufactures qu'il y avoit établies avoient acquis tout à la fois de la célébrité & des richesses. Ce fut par-là que commença à se manifester cette soif insatiable de l'or dont Carvalho étoit dévoré. Il se flattoit de s'approprier avec le temps quelqu'une de ces riches dépouilles; & en effet il parvint dans la suite à obtenir de la libéralité du Monarque, plusieurs de ces domaines si injustement enlevés à leurs premiers possesseurs.

XVIII. *Etablissement de la fameuse Compagnie de Commerce de Félicien Velho.*

Cet Acte de Souveraineté, funeste à tant de maisons puissantes, fut suivi en 1754 d'un autre encore plus ruineux pour tous les Négocians Portugais. Le Commerce précieux de la Chine & des Indes qui jusques-là avoit été libre & indistinctement permis à tous les Citoyens, & qui, à l'aide de cette liberté, étoit devenu pour le Royaume entier une source féconde d'opulence & de grandeur, fut mis exclusivement entre les mains d'un seul Particulier de Lisbonne, immensément riche,

Digitized by Google

nommé Félicien Velho Oldembourg ; celui-ci forma le plan d'une Compagnie de Commerce qui, par sa constitution & les privilèges inouis qu'il lui obtint du Gouvernement, étonna toute l'Europe. Il la composoit lui seul toute entiere ; seul il en étoit le Chef, le Directeur, le Caissier. Tous les Capitaines de Vaisseaux, les Officiers, les Employés quelconques ne dépendoient que de lui. En un mot, c'est en son nom seul que se faisoient toutes les affaires de la compagnie. Un projet aussi extraordinaire, aussi contraire à toutes les maximes de la saine politique, ne pouvoit être le fruit que des profondes spéculations de Carvalho. aussi en fut-il si content, qu'il s'occupa bientôt à former des Etablissemens du même genre, aussi conformes qu'il le put à ce premier modèle. Nous verrons dans la suite quels en furent l'objet & le succès.

Oldembourg. 1754.

Le Roi fit à cette époque, dans le Militaire & dans le Civil, une promotion très-nombreuse, & telle qu'on n'en avoit point vue depuis plusieurs années. On publia en même temps une nouvelle Ordonnance pour les Troupes. Carvalho ne laissa pas échapper cette occasion de placer avantageusement ses créatures & tous ceux qui, par leur entier dévouement à ses volontés, pouvoient servir ses desseins ; mais, pour plusieurs d'entr'eux, cette faveur ne fut pas de longue durée. Ce Ministre ombrageux & sanguinaire ne tarda pas à les joindre aux autres victimes de ses soupçons & de ses fureurs.

XIX. *Gan de promotion dans le Militaire & dans le Civil.*

Ce fut encore dans la même année 1754, que mourut au mois d'Août, la Reine Douairiere, Marianne d'Autriche, pour qui le Roi son fils avoit conservé le plus grand respect & l'attachement le plus tendre, jusqu'au point de ne décider aucune affaire importante sans l'avoir auparavant consultée. Nous avons vu que c'étoit à cette Princesse que Carvalho devoit son entrée au Ministere ; démarche dont elle s'étoit ensuite vivement repentie, lorsque le

XX. *Mort de la Reine Douairiere.*

Digitized by Google

temps & l'expérience l'eussent éclairée sur le caractere & les talens de son protégé. Cependant elle n'avoit jamais eu la force d'engager son fils à le renvoyer; elle s'étoit contentée d'avertir les Jésuites de se défier de certains courtisans qui leur prodiguoient tous les dehors de l'amitié, & sous main n'oublioient rien pour les décréditer & les ruiner entiérement dans l'esprit du Roi. Mais, ou ces Peres ne firent pas de cet avertissement le cas qu'il méritoit, ou les choses étoient déjà si avancées, qu'il n'étoit plus possible d'en arrêter le cours. Déjà, peu de mois avant la mort de la Reine, on avoit agité dans un conseil secret tenu devant le Roi, si on chasseroit les Jésuites du Maragnon. Presque tous les conseillers, prévenus par Carvalho, avoient été pour l'affirmative. Mais le Roi, avant de se rendre à leur avis avoit dit qu'il falloit consulter la Reine-Mere, & cette Princesse avoit aussi-tôt détourné son fils de cette violente résolution. Sa mort, arrivée trop tôt pour les Missionnaires, laissa le champ libre à Carvalho pour l'exécution des projets qu'il méditoit contre eux, & il y travailla sans relâche. Pour cet effet, il renouvela les ordres pressans qu'il avoit déjà donnés à son frere Mendoza d'humilier les Jésuites dans toutes les occasions, & il engagea Michel de Bulhoens, Dominicain & Evêque du Grand-Para, à faire usage d'un Bref donné par Benoit XIV le 10 Décembre 1741, en faveur de la liberté des Indiens. Ce Bref fut publié avec un Edit du Roi du 6 Juin 1755, par lequel il fut ordonné qu'à l'avenir les Indiens ne dépendroient plus, quant au temporel, de leurs Missionnaires, mais seulement des Gouverneurs séculiers. Nous ne rapportons point ici ces pieces, excessivement longues, & qui ne contiennent rien autre d'intéressant.

XXI. *Moyens qu'emploie.*

Mais avant de nous engager dans le détail de l'affaire des Jésuites, qui fut sans contredit un des principaux événemens du Ministere de Carvalho,

Digitized by Google

nous devons rendre compte de quelques autres faits non moins intéressans que curieux, & qui serviront à faire connoître par quels artifices cet ambitieux Ministre s'éleva peu à peu à un degré de puissance qui ne lui laissa à désirer que le nom de Souverain. La mort de la Reine-Mere commença à lui en aplanir la route. Depuis cette époque, son crédit auprès du Roi ne fit qu'augmenter. En flattant les penchans de ce Prince, il eut l'art de s'insinuer insensiblement dans son esprit, & s'en rendit enfin entiérement le maître. Tel fut l'ascendant qu'il prit sur lui, que le Monarque ne savoit pas faire un pas que son Ministre n'en fût instruit. Du reste, il ne falloit pas beaucoup de génie pour subjuguer un Prince qui en avoit reçu fort peu de la nature; & voici les moyens dont se servit Carvalho pour parvenir heureusement à ses fins. *Carvalho pour subjuguer l'esprit du Roi.*

Rien n'étoit plus aisé à découvrir que le foible de Joseph I. La pusillanimité & la jalousie étoient, comme on l'a déjà vu, ses deux passions dominantes, & l'artificieux Ministre s'appliqua de tout son pouvoir à les fomenter. Il lui insinuoit qu'il étoit peu aimé des Portugais qui le voyoient avec chagrin privé d'enfans mâles; il lui faisoit naître des soupçons sur le caractere de son frere l'Infant Dom Pedre, Prince cher à la Cour & au peuple par son affabilité & mille qualités brillantes, & dans qui la Nation entiere aimoit à contempler l'héritier du Trône & l'objet de ses plus douces espérances. C'étoit assez de faire sa cour à l'Infant, pour être mal-venu auprès du Roi. On interprétoit avec malignité les propos les plus indifférens, & Carvalho relevoit avec un soin extrême les moindres faits, les plus légeres circonstances propres à accroître les soupçons du Roi & la crainte où il étoit continuellement de voir ses sujets se soulever contre son autorité. Souvent avec l'air & le ton du plus vif attachement, & comme s'il eût découvert

quelque trame secrete, il faisoit entendre au Roi qu'il ne dévoit pas compter sur la fidélité de tous ses Ministres, protestant en même temps de la sienne, & jurant qu'il étoit prêt à verser pour sa Personne jusqu'à la derniere goutte de son sang. » Sire, ajoutoit-il quelquefois, que Votre Majesté » se souvienne qu'elle regne sur un peuple inconstant & volage. La Noblesse est trop puissante; » les liens du sang qui unissent quelques Grands à » la Famille Royale leur donnent une audace & » une confiance sans bornes. Ils se croient tout » permis, & ne voient point d'entreprises qu'ils » ne puissent tenter avec succès. Ils ont précipité » du trône votre grand-oncle Dom Alphonse, » pour y placer Dom Pedre, & je frémis en » pensant aux suites funestes que peut avoir un » pareil exemple. Il faut donc les contenir par la » crainte «. Ces dangereuses insinuations faisoient sur l'esprit soupçonneux du Roi tout l'effet que s'en étoit promis l'ambitieux Carvalho. Elles accrurent tellement la défiance naturelle de ce Prince, & sa prévention pour son Ministre, qu'il crut avec le temps qu'il n'avoit dans ses vastes Etats d'autre sujet fidele que lui.

XXII. *Il prend le surnom de Mélo.*

Le premier Secrétaire d'Etat, Pierre de Motta, devenoit tous les jours, par son âge & ses infirmités, moins propre à soutenir le poids des affaires. Carvalho en profita pour s'arroger peu à peu le maniement de toutes celles de son département, & parvint ainsi à concentrer dans ses mains presque tous les pouvoirs de l'Administration. Cette augmentation de puissance, le désir de se rendre plus respectable à la multitude, lui firent imaginer de joindre au nom de Carvalho le surnom de *Mélo*. Ce qui lui en fournit l'occasion fut un procès qu'il eut au sujet de quelques terres, avec un Gentilhomme d'une Maison illustre, nommé le Chevalier Dom Gonzale de Mélo. Il le perdit d'abord,

Digitized by Google

& obtint ensuite par son crédit & ses intrigues un arrêt plus favorable. Alors, dans l'espérance de donner par-là plus d'authenticité à ses droits, il prit le surnom de son compétiteur, dont cependant il voulut conserver l'amitié. Il le menoit souvent avec lui dans son carrosse, l'invitoit à dîner, & lui prodiguoit dans toutes les circonstances les plus grandes marques d'estime & de considération. Son orgueil ne lui laissoit pas douter que des distinctions si flatteuses de la part d'un Ministre ne dussent compenser amplement les biens dont il l'avoit dépouillé. Mais ces honneurs même ne furent pas de longue durée: Nous verrons plus bas qu'après le supplice du Duc d'Aveiro, Carvalho, soit par crainte, soit par ostentation, ne parut plus en public qu'escorté d'une Compagnie de Gardes à cheval qui marchoient tambour battant. Or, un jour que Mélo se trouvoit dans une maison avec quelques amis, l'un d'eux qui entendit de loin le bruit de ce tambour, demanda quelle en étoit la cause. » Eh ! vîte, Messieurs, répondit plaisamment » Mélo, vîte à la fénêtre; voici notre Ours qui » vient «; faisant allusion à l'usage des Piémontois de promener par les rues, au son du tambour, des Ours enchaînés. Mais cette saillie innocente, échappée, dans une société d'amis, à un ami même de Carvalho, coûta cher à son auteur. Il n'en fallut pas davantage pour le faire, dès le lendemain, enlever & disparoître, sans qu'on fût instruit de son sort. Ce ne fût que dans la suite qu'on apprit qu'il avoit été renfermé dans une horrible prison.

XXIII. *Il s'empare du testament & de la fortune de son*

Quelque temps après, son beau-pere, Dom Louis d'Acunha Ataïde, mourut à Lisbonne, Membre du Conseil du Roi. Carvalho se hâta de s'emparer du testament qui instituoit sa mere héritiere universelle. Mais, en fils tendre & respectueux qui ne sortoit jamais de table sans avoir baisé la main à

beau-pere, & traite sa mere de la maniere la plus cruelle

sa mere, il songea à lui épargner l'embarras d'une si pénible administration. En conséquence, il se mit en possession lui-même de cette opulente succession, s'inquiétant peu des raisons, des prieres, des besoins même de sa mere; besoins qui la réduisirent plus d'une fois à demander quelques secours à diverses personnes, & entr'autres au Recteur du College de Saint-Antoine. Elle se plaignoit souvent & avec amertume de sa malheureuse destinée. Quelquefois même il lui échappoit de dire, les larmes aux yeux, qu'elle avoit mis au monde, *non un fils, mais un tigre* qui, au sein de l'opulence & au faîte du pouvoir, avoit l'inhumanité de refuser à une mere presque décrépite, jusqu'aux choses les plus nécessaires à la vie. Carvalho, fatigué des justes reproches de cette mere infortunée, ne put les souffrir plus long-temps. Il la confina dans un Couvent de Religieuses Dominicaines, où elle avoit déjà une fille, nommée Marie-Magdelaine, & dont nous aurons occasion de parler dans la suite.

Déjà, quelques années auparavant il s'étoit rendu maître de la même maniere du testament & de tous les biens de son oncle Paul Carvalho, sans se mettre en peine de divers legs qu'il étoit chargé d'acquitter. Une pauvre veuve entr'autres; qui avoit été longtemps au service de ce Prélat, après avoir épuisé inutilement toutes les ressources, prit la résolution de s'adresser directement au Roi & de lui présenter un Mémoire; mais Carvalho qui en fut instruit, lui fit bien vîte abandonner ce dessein, en la menaçant d'un châtiment sévere, si elle osoit faire à cet égard la moindre démarche.

Ce fut encore par des moyens à peu près semblables qu'il s'appropria, dans la suite, les richesses considérables du Secrétaire d'Etat Pierre de Motta. Il soutint hautement que ce Ministre étoit mort sans tester, quoique plusieurs de ses domestiques

Digitized by Google

assurassent qu'ils avoient vu eux-mêmes le testament, & offrissent même d'indiquer la cassette où leur maître l'avoit renfermé.

Le mois de Juin 1755 vit éclore un projet tout-à-fait extraordinaire. Carvalho, dans l'idée qu'il seroit avantageux au commerce de peupler quelques Cantons déserts de l'Afrique, voisins de l'Isle du Mozambique, fit publier au nom du Roi qu'on accorderoit des terres & des privileges très-étendus aux familles qui voudroient aller fonder les nouvelles colonies. Mais, comme il ne se présenta personne qui voulût ainsi s'expatrier volontairement & se transporter dans des climats aussi éloignés, Carvalho proposa & fit adopter au conseil l'idée de faire enlever indistinctement tous les vagabonds & débauchés de l'un & de l'autre sexe, de les marier de gré ou de force, & de les envoyer dans ces contrées: condition vraiment déplorable pour des infortunés qui, outre la pauvreté, compagne inséparable de leur état, se voyoient condamnés à porter les chaînes, peut-être plus dures encore, d'un mariage forcé! Mais des difficultés sans nombre empêcherent que ce projet extravagant ne fût mis à exécution. XXIV. *Il projette de faire enlever & marier de force tous les débauchés & gens sans aveu.*

Les compagnies de commerce que les spéculateurs politiques regardent, sans doute avec raison, comme des moyens très-efficaces pour ranimer l'industrie d'une Nation & y ramener l'opulence, deviennent aussi quelquefois le principe de la décadence des Etats, lorsque, abandonnées à un petit nombre de Particuliers, il n'en peut résulter pour le public qu'un monopole arbitraire & ruineux. C'est ce qui arriva au Portugal. Ce Royaume, sorti au commencement du regne de Joseph I de l'état de langueur & de détresse où il avoit gémi si long-temps, y fut presque aussi-tôt replongé par la mauvaise constitution des compagnies qu'on y établit. Celle de Velho Oldembourg avoit porté XXV. *Etablissement de la Compagnie de Commerce du Maragnon.*

l'atteinte la plus funeste au commerce national ; celle qui y fut créée le 7 Juin de la même année 1755, sous le nom de compagnie du Maragnon & du Grand-Para, ne lui fut peut-être pas moins nuisible. Si elle enrichit Carvalho dont elle étoit l'ouvrage favori, & qui, dit-on, y avoit un intérêt considérable, elle causa la ruine d'une infinité de familles. A cette compagnie composée d'un très-petit nombre de personnes, furent attachées des prérogatives sans bornes. Elle eut le privilege exclusif de la Traite des Negres, & outre deux vaisseaux de guerre que le Roi lui donna, il lui fit encore en argent des avances considérables.

Cet établissement excita de vives réclamations de la part de tous les Négocians Portugais, non-seulement à Lisbonne, mais encore dans toute l'étendue du Royaume. Ils prévoyoient le coup terrible que cette compagnie alloit leur porter, en leur enlevant toutes les ressources qu'offrent à l'industrie & au commerce les belles & riches possessions du Portugal dans les quatre Parties du Monde ; possessions qui suffiroient pour assurer le bonheur de toute autre Nation moins indolente que la Portugaise. On fit au Roi plusieurs représentations pour l'engager à retirer cette protection ouvertement accordée au monopole ; elles furent toutes inutiles. Carvalho, ferme dans son projet, & résolu de ne point reculer, marqua le plus vif ressentiment à tous ceux qui oserent s'en plaindre, & alla jusqu'à faire arrêter les principaux Négocians qui étoient d'un avis contraire. Peu content même de cette détention, il les fit juger en toute rigueur : huit des plus riches & des plus accrédités furent relégués pour huit ans à Mazagan en Afrique ; on en exila un plus grand nombre encore, pour le même temps, dans de méchans villages éloignés de la capitale.

Digitized by Google

Ces punitions exercées avec tant de sévérité à propos d'une Compagnie de Commerce ne se bornerent pas aux seuls Négocians. Elles s'étendirent à d'autres personnes qui n'avoient pas le moindre intérêt à cette Compagnie. L'exil des deux Jésuites Emanuel Ballester & Benoît Fonsacca attira sur-tout l'attention générale des Portugais, peu accoutumés jusqu'alors à voir cette Société puissante exposée à de semblables humiliations. Le premier de ces Peres, prêchant à Lisbonne dans l'Eglise de Sainte-Marie, avoit pris pour texte de son sermon ces paroles : *Negotiamini dum venio.* Son but étoit de prouver qu'il y avoit entre Dieu & les hommes une sorte de contrat & de société de commerce dans laquelle ceux-ci ont tout l'avantage. Quoique dans tout ce discours, il n'y eut pas un mot qui eût le moindre rapport à la Compagnie du Maragnon, le pénétrant Carvalho n'y découvrit pas moins une malignité punissable. Il accusa le Prédicateur d'y avoir fait d'un bout à l'autre la satire de cet établissement. En conséquence, il envoya au College des Jésuites une voiture avec un Officier & un détachement de Soldats qui firent sortir sur le champ le Pere Ballester de Lisbonne. L'Infant Dom Pedre, le Marquis d'Allegrette & le Pere Moreira, instruits de son innocence, s'intéresserent en sa faveur auprès du Roi; mais ce Prince, prévenu par son Ministre, se refusa constamment à toutes les sollicitations.

XXVI. Diverses personnes sont exilées à l'occasion de cette Compagnie.

L'exil du Pere Fonsacca qui étoit Procureur du Maragnon, eut pour cause une réponse imprudente de ce Religieux. Des Négocians lui demandoient quels avantages on pouvoit se promettre de la Compagnie qui venoit d'être établie. Il répondit avec franchise qu'il ne croyoit pas qu'ils balançassent les dépenses qu'elle occasionneroit. Carvalho à qui cette réponse fut rapportée, fit aussi-tôt signifier au Pere Fonsacca un ordre du Roi qui l'exiloit; mais le

désastreux événement du premier Novembre 1755, survenu deux jours après cette signification, fut cause qu'elle n'eut aucun effet.

XXVII
Tremblement de terre du 1 Novembre 1755.

Nous voici insensiblement parvenus à cette époque si funeste au Portugal, à ce tremblement de terre épouvantable qui répandit la désolation dans tout le Royaume, & sur-tout dans la capitale, & qui força Carvalho de suspendre pour quelque tems l'exécution de ses vastes desseins. Nous ne nous arrêterons point ici à décrire dans tous ses détails cette affreuse catastrophe qui changea presque en un moment une ville opulente & superbe en un spectacle d'horreur & de pitié. Plus de vingt ans écoulés depuis n'ont pu en effacer l'idée, & ce seul souvenir remplit l'imagination de douleurs & d'effroi. Nous renvoyons le lecteur aux Descriptions multipliées qui en furent faites dans le temps (1); nous dirons seulement que le Roi, vivement touché des maux de ses sujets, & exposé lui-même avec toute sa cour aux tristes effets de ce terrible fléau, n'oublia rien pour soulager tant d'infortunés réduit à l'état plus déplorable, & placés entre la crainte d'être à chaque instant engloutis, & celle de périr de misere. Carvalho, forcé de seconder les intentions bienfaisantes de son Maître, & pénétré, du moins en apparence, d'une égale compassion, se hâta de donner les ordres convenables pour secourir cette foule de malheureux, ensevelis à demi-vivans sous des monceaux de ruines. Il fit aussi punir sévérement quelques scélérats qui profitoient du désordre

(1) Outre ces Descriptions particulieres, on peut consulter sur ce malheureux événement, l'*Histoire de 1755*, liv. dernier, les *Mercures de Hollande* des mois de Décembre 1755, Janvier & Février 1756, & la *Géographie de Busching*, tom. 1, art. *Portugal*.

Digitized by Google

& de la confusion générale pour voler avec plus de liberté.

Mais le caractere de ce Ministre perçoit même à travers ces actes d'humanité & de justice. Nous n'en donnerons pour preuve que le trait suivant. Le Roi ayant demandé au général Dom Pedre d'Almeida, Marquis d'Alorna, pere du Seigneur de ce nom actuellement vivant, & que ses malheurs ont rendu si célebre, ce qu'il étoit à propos de faire dans de si tristes circonstances : *Trois Choses*, répondit le Marquis ; *enterrer les morts, pourvoir aux besoins des vivans, & fermer les ports*. Carvalho feignit d'approuver un si sage conseil, & insinua au Roi d'envoyer Almeida à Setuval pour y faire les approvisionnemens nécessaires à la Capitale. L'infortuné Dom Pedre partit pour cette espece d'exil, dont il ne fut point rappelé & où il finit ses jours.

Ce fléau destructeur dura plusieurs mois, & dans ce long intervalle, peu de jours s'écoulerent sans qu'on ne ressentît de nouvelles secousses ; quelques-unes même furent assez violentes pour achever de ruiner de fond en comble ce qui restoit d'édifices dans cette malheureuse Cité. A cette déplorable calamité s'en joignirent d'autres qui réduisirent les habitans à la plus affreuse misere. Le feu consuma leurs effets les plus précieux : les eaux du Tage se débordent avec une telle impétuosité, qu'après avoir submergé une infinité de bâtimens, elles innonderent les campagnes voisines : des pluies continuelles tomberent pendant plusieurs jours avec une abondance extraordinaire ; de sorte que les maladies occasionnées par l'humidité, le froid & la faim, enleverent un grand nombre de ceux qu'avoient épargnés les tremblemens de terre.

Le Roi ne cessa de donner à ses peuples les marques les plus touchantes de son amour paternel & du tendre intérêt qu'il prenoit à leurs maux. Pénétré de douleur à la vue de tant de malheureux,

Digitized by Google

il leur fit distribuer gratuitement du pain, de l'argent & des planches pour se construire des baraques où ils pussent se loger. Il y avoit une telle quantité de morts, le spectacle en étoit si effrayant & si hideux, qu'il glaçoit d'horreur les plus intrépides, & que personne n'osoit commencer à déterrer ces cadavres entassés, pour leur donner une sépulture plus convenable : Joseph fut le premier à en montrer l'exemple. On lui conseilloit de se retirer à Porto, où ces terribles convulsions de la nature avoient fait moins de ravages que dans les autres villes du Royaume ; mais il ne voulut jamais en entendre parler ; n'ayant pas, disoit-il, le courage d'abandonner son peuple dans cet état de désolation. Tous les Souverains de l'Europe furent vivement touchés de ce désastre, & ceux d'Espagne & d'Angleterre plus que tous les autres. Ces deux Princes se hâterent d'envoyer au Roi Très-Fidelle de l'argent & des vivres en abondance pour être distribués aux pauvres Habitans de Lisbonne. On vit à cet effet arriver d'Espagne un grand nombre de mulets chargés de toutes sortes de provisions ; secours qui sauva la vie à une infinité de malheureux que leur extrême indigence avoit forcés à passer dejà plusieurs jours presque sans nourriture.

Une calamité aussi générale, aussi funeste à tant de familles qu'elle ruina sans ressource, qui réduisit tant de personnes nées pour une autre destinée, à mendier le pain nécessaire à leur subsistance, sembla être pour Carvalho seul un événement heureux. Traité par la fortune avec une sorte de prédilection, il fut du petit nombre des Habitans dont les maisons ne furent point renversées. Il se hâta d'aller lui-même en porter la nouvelle au Roi ; & tandis que les malheureux portugais recouroient à la priere & à la pénitence pour désarmer le bras d'un Dieu vengeur, le tranquille Carvalho contemploit avec indifférence ce phénomene effrayant, & n'y voyant qu'un

Digitized by Google

effet nécessaire des causes naturelles, croyoit fort inutile de s'adresser au Ciel pour en être délivré. Le bonheur de ce Ministre dans la disgrace commune frappa tellement le Roi, qu'il crut devoir l'attribuer à une providence particuliere, & dans cette idée, il reprit avec aigreur quelques Courtisans qui blâmoient hautement la conduite de Carvalho. » Oui Sire répondit en plaisantant le Comte » d'Obidos, célebre par son esprit & ses saillies, il » est vrai que la maison de M. de Carvalho a été » conservée ; mais celles de la rue *Zuia* ont eu le » même avantage «. La rue Zuia est celle où demeuroient alors à Lisbonne les filles publiques. Le parallele étoit peu flatteur pour le Ministre ; cependant une réflexion si sensée, si propre à détromper le Monarque, ne lui fit point changer d'opinion. Il ne l'attribua qu'à une basse & maligne envie contre son fidelle Carvalho.

Enfin, au mois de Février de l'année suivante, 1756. les secousses devinrent plus rares, les esprits commencerent à se rassurer, & on s'occupa sérieusement de rebâtir Lisbonne. On fit en conséquence divers projets pour réunir dans cette Capitale la beauté à la sûreté. Mais cette vaste entreprise exigeoit des sommes immenses, & tant de malheurs réunis avoient épuisé les coffres de l'Etat. Carvalho, pour en remplir le vuide, fit imposer par le Roi un nouveau droit de quatre pour cent sur toutes les marchandises venant de l'Etranger. Cette nouvelle imposition intéressoit sur-tout les Anglois, maîtres de tout le Commerce du Portugal, & dont elle ne pouvoit que gêner beaucoup les opérations. Ils devoient être d'autant plus sensibles à ce procédé que, dans les circonstances actuelles, ils avoient, ce semble, à se promettre tout autre chose de la reconnoissance des Portugais. Il étoit entré ces jours mêmes dans XXVIII le port de Lisbonne plusieurs vaisseaux chargés *Mécon-* de vivres & de provisions, sans compter une *tente-*

Digitized by Google

somme de 40,000 livres sterlings, le tout envoyé par l'Angleterre pour soulager les malheureux Habitans de cette capitale. De plus, Sa Majesté Britannique venoit de faire présent au Roi Très-Fidelle d'une quantité considérable de vaisselle superbe, travaillée par les meilleurs ouvriers de Londres. M. de Castres Envoyé d'Angleterre à la cour de Lisbonne, instruit de cette nouvelle taxe, en témoigna sa surprise & son mécontentement. Il s'en pleignit vivement à Carvalho, & lui représenta avec chaleur l'atteinte qu'elle portoit aux Traités de commerce qui subsistoient entre les deux Nations. Les autres Ministres étrangers suivirent l'exemple de M. de Castres; mais toutes leurs démarches furent inutiles. Carvalho se contenta de répondre en termes généraux que le Roi ne manqueroit pas de prendre en considération un objet de cette importance, dès qu'il auroit à cet égard les instructions nécessaires.

Mécontentement des Anglois à l'occasion d'un nouveau droit imposé sur les Marchandises étrangeres, & de la préférence donnée aux Nationales.

Un autre événement attira bientôt l'attention des Anglois, & ne leur fut guere plus agréable. Presque toutes les marchandises étrangeres avoient péri par le feu, par les inondations, ou sous les ruines des magasins. Plusieurs Habitans manquoient d'habits pour l'hiver; & dans l'impossibilité de se procurer des draps d'Angleterre, de Hollande ou de France, ils eurent recours à une étoffe de laine non-teinte qui se fabriquoit dans quelques Provinces de Portugal. Le Roi lui-même voulut les encourager par son exemple, & parut en public vêtu de cette étoffe, quoique grossiere & à vil prix. La Noblesse en fit bientôt autant, & les Négocians Portugais gagnerent en peu de temps un million de cruzades qui sans cela auroit passé entre les mains des étrangers. La conduite de Joseph I dans cette circonstance excita de grands applaudissemens, & les méritoit. Il y avoit beaucoup de sagesse à favoriser ainsi le débit des productions nationales, & à

résister au préjugé si commun & pourtant si nuisible aux Etats même les plus puissans, de s'attacher de préférence aux Marchandises étrangeres. Si on eût suivi les mêmes principes pour tous les autres objets de commerce, le Portugal auroit pu se flatter de réparer bientôt ses pertes, & de se relever de l'état déplorable où tant de désastres l'avoient plongé. Mais, soit qu'il faille en accuser l'extrême indolence de la Nation ou l'activité non moins extrême qui caractérise le Negociant Anglois, ces commencemens d'industrie ne se soutinrent pas long-temps; & le Commerce ne tarda pas à rentrer tout entier dans les mains de l'Angleterre.

Digitized by Google

MÉMOIRES DU MARQUIS DE POMBAL.

LIVRE TROISIEME.

Carvalho devient Premier Miniſtre. Principaux événemens juſqu'à l'attentat de la nuit du 3 Septembre 1758.

CARVALHO, devenu maître de l'eſprit du Roi, & jouiſſant de toute ſa confiance, n'étoit pas encore ſatisfait. Un point manquoit à ſes déſirs, & cette privation étoit pour lui un véritable ſupplice. Il aſpiroit depuis long-tems à l'emploi de Pierre de Motta qui étoit toujours à la tête des affaires du Royaume, quoique Carvalho s'en fût déjà en grande partie attribué l'Adminiſtration. Avide d'honneurs & ſur-tout de pouvoir, il falloit à ſon ambition démeſurée une autorité abſolue, deſpotique, indépendante de tout autre que le Souverain; & rien ne pouvoit remplir ſes vues que

Digitized by Google

que ce Département regardé en Portugal comme la premiere place du Ministere : deux événemens mirent enfin le comble à ses vœux ; la mort de Pierre de Motta arrivée peu de mois après le tremblement de terre, & le retour à Lisbonne de Dom Louis d'Acunha. Ce Seigneur venoit d'exercer à Londres les fonctions d'Envoyé extraordinaire : le Roi voulut récompenser ses services, & déterminé d'ailleurs à ce choix par les conseils de Carvalho qui se flattoit avec raison de trouver dans Acunha un Ministre fidele de ses cruautés, il nomma celui-ci Secrétaire des Affaires étrangeres, le lendemain même de son arrivée, c'est-à-dire, le 3 de Mai. Carvalho prit alors le titre de Secrétaire d'Etat pour les Affaires du Royaume.

I. *Carvalho est fait Ministre des Affaires du Royaume.*

Ainsi, revêtu de l'autorité de premier Ministre, il donna un libre cours à la dureté naturelle de son caractere, & signala les commencemens de sa nouvelle Administration par des rigueurs excessives & mal-entendues : il imagina des supplices extraordinaires pour mettre un frein aux vols qui désoloient la capitale ; vols devenus presque inévitables dans les circonstances actuelles, où une infinité de malheureux, sans biens & sans ressources, ne savoient comment fournir aux premiers besoins de la nature ; parmi les moyens qu'il employa, celui-ci mérite d'être distingué par la cruauté inexprimable dont il porte l'empreinte. Il fit élever dans le voisinage de Lisbonne des gibets sans nombre où furent attachés 350 cadavres : spectacle bien propre à augmenter l'horreur d'un peuple qui croyoit être parvenu au comble de la désolation. Mais les châtimens les plus rigoureux ne sont pas toujours ceux dont l'effet est le plus sûr. Les voleurs, moins effrayés qu'aigris par cette sévérité outrée, se livrerent à de nouveaux excès ; quelques-uns furieux contre l'auteur de ces ordres violens, prirent la résolution de mettre le feu à divers

II. *Il fait élever plusieurs gibets dans le voisinage de Lisbonne.*

Digitized by Google

quartiers de la Ville, & sur-tout à ceux qu'occupoit la cour. Par le plus heureux hasard, on en arrêta deux, au moment où ils alloient traverser le Tage pour exécuter ce projet.

Malgré les loix terribles du Ministre, malgré les exécutions multipliées qui en étoient la suite, le désordre & la confusion s'accroissoient à chaque instant dans cette Ville infortunée : les vols, les assassinats y devenoient sans cesse plus communs. Les choses en vinrent à ce point, que les Citoyens qui jouissoient encore de quelque fortune, furent obligés, pour leur sûreté, de faire garder, même en plein jour, les portes de leurs maisons par des troupes de gens armés. Ces précautions ôterent aux voleurs la facilité plus que l'envie de continuer leurs brigandages ; ils se mirent à saccager les Eglises, & porterent leurs mains sacrileges jusque sur les vases sacrés. Le peu d'effet de son extrême sévérité ne put déterminer Carvalho à prendre la voie de la douceur, peut-être plus sûre, & surtout plus convenable aux circonstances. Au lieu de tant de châtimens & de supplices, les maximes d'une politique éclairée & la misere affreuse à laquelle ce malheureux Peuple étoit réduit, exigeoient plutôt qu'on travaillât efficacement à les soulager, qu'on baissât le prix des vivres, qu'on ouvrît en leur faveur le trésor royal destiné à cet usage ; & par-là sans doute on seroit parvenu à remédier, du moins en partie, à des maux si pressans.

Ce fut à cette époque que la disette des grains & leur cherté excessive firent ordonner par Carvalho que la farine renfermée dans les greniers de l'Etat ne seroit distribuée aux Boulangers que par une fenêtre. Le concours immense de Peuple dans un endroit si resserré fit naître de nouveaux désordres. Le murmure fut général. On n'entendoit de toute part que gens qui se plaignoient, les uns de la diffi-

Digitized by Google

culté d'obtenir la quantité de farine nécessaire à leurs besoins, les autres de ne pas en recevoir en proportion de l'argent qu'on leur avoit fait compter d'avance, plusieurs enfin de la mauvaise qualité de la denrée qu'on leur livroit. Ces plaintes devinrent bien plus vives encore, lorsqu'on sut que c'étoit moins le defaut réel de vivres, que la sordide avarice des Ministres qui les tenoit à un si haut prix; on ne put en douter en voyant arriver & retenir dans le Tage plusieurs bâtimens chargés de blé, auxquels Carvalho ne voulut jamais qu'on touchât, pour ne pas nuire au débit de celui dont les magasins publics étoient remplis; mais ce Ministre n'étoit pas homme à céder à de vaines clameurs: il ne changea de plan que lorsque le Roi, instruit par plusieurs mémoires de l'état des choses, lui eut ordonné de mettre dans cette distribution de farine plus de désintéressement & de grandeur.

Une nouvelle ordonnance qui suivit cet évenement, va prouver combien Carvalho étoit ferme dans ses principes de rigueur, & éloigné de toute idée d'humanité. On eût dit qu'il vouloit se joindre à la nature & au Ciel irrité, pour réduire au désespoir une malheureuse Nation, sans cesse accablée par de nouvelles disgraces, sans cesse en proie à toutes les horreurs des tremblemens de terre, de la famine, des inondations, des incendies & de mille autres fléaux. Il donna ordre aux Officiers qui commandoient les patrouilles de faire pendre sur le champ & sans autre forme de procès, tous les vagabonds & désœuvrés qu'ils trouveroient la nuit dans les rues. Combien d'innocens, combien d'infortunés que la nécessité seule condamnoit à l'inaction, ont dû être les victimes de cette loi sanguinaire exécutée avec toute la rigueur militaire! Lorsqu'on jette les yeux sur les circonstances où se trouvoient alors les Habitans de Lisbonne, lorsqu'on pense à l'état de désolation, de misere, de

III. *Il donne ordre aux Patrouilles de faire pendre sur le champ tous les gens oisifs qu'els*

Digitized by Google

les trouveroient dans les rues.

désespoir où ils étoient plongés, on frémit de ce qu'ils durent souffrir sous ce Gouvernement terrible, sous ce Ministere de sang, toujours occupé à punir, & jamais à pourvoir à leurs plus pressans besoins.

IV. Legs pieux fait à l'occasion de la famille Carvalho.

Cependant ce ne fut encore-là qu'un léger essai de cette dureté, ou plutôt de cette barbarie qui caractérisa la longue Administration de Carvalho. Il devoit effacer à cet égard la gloire de ses ancêtres, fameux depuis long-temps par leurs violences & leurs cruautés. Cette atrocité héréditaire leur avoit valu l'étrange distinction d'un legs pieux fait par un propriétaire de la Terre d'Oeyras où la famille Carvalho avoit ses biens; par ce legs, le Curé étoit chargé, chaque jour de fête, de faire réciter pendant la Messe à ses Paroissiens trois fois l'Oraison Dominicale, pour obtenir du Ciel qu'il les délivrât de la fureur des Carvalho (1); mais une fondation si honorable ne fut pas long-tems acquittée, ou du moins elle ne le fut qu'à demi. Peu de temps après l'entrée de Carvalho dans le Ministere, une personne digne de foi demanda au Curé d'Oeyras s'il continuoit à faire réciter les trois *Pater*: » Oui, répondit le Pasteur, le Peuple » les dit encore; mais je n'ai garde de lui en ap- » prendre les motifs; j'ai soin de les prononcer si » bien entre les dents, que personne n'y comprend » rien «. Une priere fondée pour une semblable cause, paroîtra avec raison bien extraordinaire pour le tems où nous sommes. Que vont en penser les Critiques & les Philosophes qui se sont établis juges de l'Histoire? Ils diront, & nous avec eux, qu'il y a des Nations reculées encore de deux siecles

(1) Ce fait, tout incroyable qu'il paroîtra au lecteur, est cependant incontestable, & rien n'est plus facile aujourd'hui que de le vérifier.

par rapport à celui où elles vivent, ou que dans les mœurs, ainsi que dans les édifices, il y a souvent des restes d'antiquité & de barbarie.

Si les cruautés de Carvalho se fussent bornées à punir sévérement les voleurs & les assassins, le Portugal auroit pû espérer de goûter quelque repos après leur entiere destruction; mais combien d'autres en furent les malheureuses victimes qui, loin d'être nuisibles à l'Etat, avoient bien mérité du Public & jouissoient de l'estime générale! Les rigueurs exercées contre eux furent un mystère pour la Nation, qu'on chercha à tromper par de faux prétextes fort éloignés des véritables motifs; nous sommes parvenus à les pénétrer, & nous allons faire part de nos lumieres au lecteur impartial, sur un événement qui mérite toute son attention.

V. Enlevement de Martin de la Rocca & de ses amis.

Le 23 Juin 1756, on arrêta dans la nuit, Martin de la Rocca Oldembourg; fils du célébre Négociant Félicien Velho Oldembourg dont nous avons parlé plus haut: on s'assura en même temps d'un de ses amis nommé Emmanuel Carvalho; l'un & l'autre avoient perdu leurs maisons dans le désastre qui renversa presque toutes celles de la capitale, & s'étoient logés dans le jardin des Capucins, dont deux furent aussi enlevés. Ces Religieux s'appeloient l'un le Pere Clément, l'autre le Pere Illuminé, tous deux très-agréables au Roi, & aussi distingués par leur esprit que par leur vertu. On arrêta encore Dom François Texeira, Avocat célebre, & trois autres Religieux de différens Ordres, dont un, Moine de Saint-Jérôme, étoit frere de la Rocca. Tous ces prisonniers furent conduits dans les maisons même des Officiers de Justice, où on les garda à vue, & où ils subirent pendant plusieurs jours un interrogatoire rigoureux, en présence du nouveau Secrétaire d'Etat Dom Louis d'Acunha. L'Avocat Texeira, plus accoutumé sans doute à causer de l'inquiétude aux autres qu'à en

éprouver lui-même, fut saisi d'un serrement de cœur si violent, qu'il termina ses jours avant la fin du procès. Les deux capucins furent renfermés dans une étroite prison, & tous les autres, condamnés à un exil perpétuel, furent transportés à la garnison d'Angola en Afrique. Dès le premier jour de leur détention, Carvalho répandit le bruit qu'ils étoient criminels d'Etat, & coupables d'avoir entretenu avec les Ministre de quelques Puissances étrangeres de secretes correspondances tendantes à soulever la Nation contre son légitime Souverain. La conduite irréprochable qu'avoient tenue jusqu'alors les prétendus criminels, démentoit trop hautement cette accusation, pour qu'on y ajoutât foi; mais Carvalho y gagne du moins de s'assurer toujours davantage de l'esprit du Roi, en nourrissant ses soupçons, & la crainte où il étoit continuellement de perdre sa Couronne.

Cependant Joseph ne pouvoit guere se tromper sur le véritable motif de ces emprisonnemens. Ce Prince qui avoit des bontés pour la Rocca, ne dédaignoit pas d'avoir quelquefois avec lui d'assez longues conversations. Un jour entr'autres, il lui dit avec sa familiarité ordinaire : « Quand viendra » donc, mon cher la Rocca, le jour qui nous ra- » menera un peu de tranquillité? Quand finiront » tous ces tremblemens de terre? Sire, répondit la » Rocca, j'ignore si nous en verrons jamais la fin. » Au lieu de travailler à appaiser le courroux du » Ciel, il semble qu'on ne cherche qu'à le provo- » quer. On n'a plus de respect pour la Religion, » la justice est foulée aux pieds, les scandales se mul- » tiplient, les vexations les abus d'autorité augmen- » tent de jour en jour. » L'imprudent la Rocca s'étendit fort au long sur ce sujet, & fit entendre au Roi que Carvalho seul étoit l'auteur de tant de maux. Le Roi vivement frappé, lui ordonna de mettre par écrit ce qu'il venoit de lui dire, & de le

Digitized by Google

faire attester par des personnes dignes de foi. La Rocca, fort content de cet ordre, rédigea son Mémoire, le fit signer par les prisonniers que nous avons nommés plus haut, & le présenta au Roi, qui lui dit en le recevant : « N'en doute pas, Martin, le » regne de Carvalho est fini. » Malgré cette assurance, le Mémoire de la Rocca n'eut d'autre effet que de perdre sans retour son auteur & ceux qui l'avoient souscrit. Le Roi fit appeler son Ministre, lui montra l'écrit qu'on venoit de lui remettre, & l'accabla de reproches ; mais celui-ci eut si bien l'art de se justifier, il peignit avec des couleurs si spécieuses ses accusateurs comme autant de traîtres à la Patrie, & d'ennemis du Gouvernement, que le Roi ne put se défendre de consentir à leur punition & d'en charger Carvalho lui-même.

Ce prodigieux ascendant du Ministre sur l'esprit du foible Monarque ne se démentit dans aucune circonstance. Toutes les fois qu'on présentoit à ce Prince un Mémoire contre Carvalho, il le remettoit sur le champ entre ses mains ; & celui-ci, après l'avoir lu, ne manquoit pas de s'écrier avec la plus vive indignation : « Voilà, Sire, les excès où se » portent la noirceur & la perfidie. On voudroit à » quelque prix que ce fût m'éloigner du service de » Votre Majesté, parcequ'on connoît mon atta» chement pour votre Personne Royale ; mais on » n'y réussira pas : je vous serai fidele : mon zele » est à l'épreuve de ces complots ténébreux, de ces » vains efforts des *Pédristes.* » C'est sous ce nom qu'il se plaisoit à désigner les partisans de l'infant Dom Pedre. On sait assez combien de fois un titre bizarre, une simple épithete donnée à un parti, ont eu, pour le décréditer, plus de pouvoir que de graves accusations. Ces armes, qui paroissent si foibles, sont souvent les plus dangereuses, & le Politique en connoît bien mieux l'usage que le Philosophe ne peut en expliquer la force. C'est ainsi

Digitized by Google

que Carvalho faisoit servir à s'affermir dans l'estime & la confiance de son Maître les moyens même qu'on employoit pour le perdre, & le malheureux succès des Mémoires présentés contre lui, apprit à leurs auteurs combien il étoit dangereux d'oser se plaindre d'un Ministre à qui on confioit le soin de les en punir.

Un empire aussi absolu sur les volontés du Roi rendit Carvalho maître du Royaume entier, & il commença à élever aux premieres charges de l'Etat ses amis & ses créatures. Celui de tous à l'avancement duquel il travailla avec le plus de chaleur, parcequ'il s'en promettoit des services plus importans, fut son cousin le Commandeur François d'Almada, & Mendoza, qu'il fit nommer Ambassadeur à Rome, à la place de Freyre d'Andrada Enserrabodès : celui-ci, quoiqu'irréprochable dans sa conduite, quoique exerçant son ministere à la satisfaction générale des deux cours, quoique s'étant acquis dans cet exercice la même estime, la même considération dont il jouit aujourd'hui dans l'éminente dignité de Grand-Chancelier du Royaume, reçut ordre, sans autre explication, de quitter Rome & de se rendre en Hollande en qualité de Ministre de Portugal. Ce Seigneur connoissoit trop bien le caractere de Carvalho, il savoit trop combien ses maximes étoient opposées aux siennes, pour ne pas sentir tout le risque que couroit sa fortune sous son Ministere ; il s'en étoit même ouvert à quelques personnes, sur l'attachement desquelles il comptoit. Cependant vivement blessé de cette ordre injurieux qui, au lieu de le faire passer à un poste plus élevé, le faisoit descendre à un moins honorable, il consulta un de ses amis sur le parti qu'il avoit à prendre ; celui-ci lui conseilla d'obéir, & de répondre qu'il étoit prêt à servir le Roi à quelque titre & dans quelque emploi que ce fût, y ayant tout à craindre que ce

VI. *Carvalho fait nommer le Commandeur d'Almada, Ambassadeur à Rome à la place d'Enserrabodès.*

Digitized by Google

déplacement ne fut un piege qu'on lui tendoit pour le perdre en cas de résistance. Enserrabodès suivit ce sage conseil, & se prêta aux intentions de Carvalho, quelque offensantes qu'elles lui parussent pour son honneur. Il remit sa place au commandeur qui, pendant son long séjour à Rome, répondit parfaitement aux vues de son Protecteur, dans la conduite de quelques affaires très-importantes dont nous rendrons compte ci-après.

Mais, avant de passer aux autres évévemens du Ministere de Carvalho, nous devons dire un mot d'une aventure très-extraordinaire, arrivée au mois d'Août de la même année 1756; outre qu'elle causa un nouvel effroi aux malheureux Portugais, son extrême singularité mérite bien que nous lui donnions une place dans cette histoire: peut-être ce fait paroîtra-t-il à quelques-uns de nos lecteurs, plus incroyable encore que ridicule; mais nous osons leur en garantir la vérité, & il est une preuve trop frappante des talens & des lumieres de Carvalho pour lui en dérober la gloire. Des Officiers d'Artillerie devoient éprouver cent vingt pieces de canon, qu'on avoit fait venir des Pays étrangers pour le service de l'Arsenal; ils les conduisirent avec beaucoup de solemnité, & un concours immense de personnes de tout état, de l'autre côté du Tage, sur une colline appellée Montéjo; & comme si aucun d'eux n'eût jamais entendu parler des effets que produit le salpêtre enflammé, ils imaginerent de faire partir ces cent vingt pieces toutes dans le même temps: ils les chargent en conséquence, & en hommes prudens, y mettent le feu d'assez loin, dans la crainte que quelqu'une ne vienne à éclater. Cette décharge générale ne fit entendre qu'une son, mais si épouvantable qu'on a peine à s'en former l'idée. On crut que la Ville alloit être encore une fois ensevelie sous ses ruines: les murs de plusieurs édifices déjà ébranlés par les tremblemens de terre

VII. Effroi causé par l'ignorance des Officiers d'Artillerie.

Digitized by Google

s'écroulerent avec fracas: des poutres, qui servoient d'étaies au toit de l'Eglise de Saint-Marie, furent renversées, tuerent deux femmes & blesserent cinq autres personnes. On peut juger par-là des grand progrès qu'avoit fait la Balistique, sous la protection & la conduite de Carvalho, de ce Ministre qui ne cessoit de blâmer l'indolence du Gouvernement précédent, & se vantoit d'avoir, par les lumieres qu'il avoit rapportées de Londres, fait renaître en Portugal le goût de toutes les connoissances.

VIII. *Disgrace de l'Abbé Mendoza Corte Real.*

Avec une prévention aussi exclusive en faveur de ses talens, il étoit difficile qu'il fit grand cas de ceux des autres; aussi ne voyoit-il pas de sang froid qu'on osât s'opposer à ses desseins. L'Abbé Diego de Mendoza Corte Real, Ministre de la Marine & d'Outre-mer, ne se prêtoit souvent qu'avec répugnance aux idées de Carvalho. Cette répugnance perçoit à travers tous les efforts qu'il faisoit pour la cacher, de peur de s'exposer au ressentiment du plus vindicatif des hommes. Depuis long-temps les Politiques prévoyoient sa chute; & en effet dans la nuit du 30 Août, la foudre éclata subitement, & il fut privé de son emploi. Comme son merite distingué & ses qualités aimables lui avoient concilié l'estime & l'amour de tous ses Concitoyens, on fut aussi affligé que surpris de sa disgrace. L'étonnement s'accrut encore à la vue d'un Manifeste qui fut publié & affiché le jour suivant, & dans lequel Mendoza étoit traité de Ministre infidele, de traître & d'ennemi de la Patrie. Personne ne crut qu'un homme que son intégrité & sa droiture avoient rendu l'objet de la commune admiration, un homme que ses actions justifioient d'une maniere si éclatante aux yeux de tous les gens éclairés, pût être coupable des crimes qu'on lui imputoit. On s'épuisa en raisonnemens & en conjectures sur les véritables causes de cet événement; mais elles ne furent connues que d'un petit nombre de personnes C'est d'el-

Digitized by Google

les que nous les avons apprises, & le compte que nous allons en rendre au public ne peut manquer de l'intéresser.

IX. *Vraies causes de cet événement.*

Peu de jours avant la mort du Secrétaire d'Etat Pierre de Motta, il s'étoit élevé une légere contestation entre Carvalho & l'Abbé Mendoza, au sujet d'une nouvelle Compagnie pour le commerce du Maragnon qu'on vouloit, dit-on, établir pour le compte du Roi. Joseph, voyant cette diversité d'opinions, ordonna aux deux Ministres d'aller consulter Motta qui, quoique retenu dans son lit par ses infirmités & son extrême vieillesse, avoit conservé toute sa tête, & dont le Roi suivoit encore les avis préférablement à ceux de tous les autres. Carvalho s'y rendit le premier, proposa l'affaire sous le point de vue qui convenoit à ses intentions, & parvint à obtenir du vieux Secrétaire l'approbation qu'il désiroit. Tout fier ensuite de ce succès, il courut en rendre compte au Roi. Mendoza y alla à son tour, & mit dans l'exposé de ses raisons tant de force & de clarté que Motta ne put se défendre d'être de son avis; mais, lorsqu'il voulut en parler au Roi, ce Prince le reçut très-mal, le traita d'imposteur, & lui dit qu'il étoit déjà instruit des véritables sentimens de Motta. Mendoza justement blessé de cette injurieuse imputation, supplia le Monarque de lui permettre de se justifier en mettant sous ses yeux le témoignage de Motta lui-même. Ce Prince y consentit, & le vieux Ministre, instruit de tout ce qui s'étoit passé, attesta dans un écrit signé de sa main, qu'il étoit de l'avis de Mendoza & non de celui de Carvalho qui l'avoit trompé. Cette déclaration causa au Roi une vive surprise & une égale indignation. Il jura de punir Carvalho, & de le faire repentir d'une supercherie aussi criminelle. Mais il arriva précisément tout le contraire. Joseph ayant mandé son Ministre, lui & ayant fait des reproches amers sur son in-

Digitized by Google

fidélité, celui-ci par ses artifices ordinaires, par ses protestations de zele & d'attachement, fut si bien tourner l'esprit du crédule Monarque, qu'il le détermina à renvoyer Mendoza & à le faire punir comme un calomniateur.

Le matin même qui précéda sa disgrâce, l'Abbé étoit venu au Palais, & le Roi lui avoit fait, comme à l'ordinaire, l'acceuil le plus favorable. Il avoit coutume d'offrir chaque jour à Sa Majesté quelques plats de confitures, qu'il faisoit faire chez lui avec beaucoup de soin par deux Allemandes qu'il avoit à son service, & que le Roi, la Reine & la famille Royale trouvoient excellentes : son cadeau fut reçu ce jour-là avec les mêmes marques de bonté; il expédia les affaires de son département, & se retira le soir sans que rien pût lui annoncer l'orage prêt à fondre sur lui; mais au moment qu'il s'y attendoit le moins, il vit entrer dans son appartement Dom Louis d'Acunha, qui lui demanda sa démission, & lui signifia un ordre du Roi qui l'exiloit à quarante lieues de la Cour. Ce coup imprévu fut d'autant plus accablant pour lui, que Joseph avoit toujours montré beaucoup d'estime pour ses talens, & de goût pour la douceur de son caractère. Ce Prince disoit souvent que le choix de l'Abbé Mendoza pour Secrétaire d'Etat, étoit proprement son ouvrage; mais qu'il n'en étoit pas de même de Carvalho qu'il n'avoit pris que par condescendance pour la Reine sa mere. Mendoza se retira dans une maison de campagne, à une lieue de Porto; séjour vraiment délicieux où il se flattoit de terminer sa carriere en Philosophe chrétien, loin du tumulte du monde & des affaires, & libre des soucis poignans, des inquiétudes cruelles, compagnes inséparables de l'ambition; mais Carvalho n'étoit pas homme à le laisser jouir de cette douce tranquillité : peu de temps après il le fit transporter, avec plusieurs autres victimes de sa haine, à

Digitized by Google

Mazagan en Afrique. Lorſque dans la ſuite le Portugal eut perdu cette Place qui lui fut enlevée en 1769, Mendoza fut ramené à Lisbonne & renfermé dans une étroite priſon où il finit ſes jours, ſacrifié, comme tant d'autres, à la jalouſie & à la fureur de ſon rival.

X. *Défiance du Roi, entretenue par Carvalho.*

Quoiqu'on ne puiſſe pas dire que Joſeph I manquât abſolument d'eſprit & de pénétration, cependant ſa timidité naturelle & la défiance exceſſive qu'il avoit de lui-même, étoient cauſe que dans toutes les circonſtances il ſe laiſſoit aiſément prévenir par Carvalho. Souvent la vérité s'offroit à ſes yeux, il la voyoit, il l'aimoit, il étoit prêt à s'y rendre; mais bientôt l'adroit Miniſtre le faiſoit retomber dans ſes perpléxités ordinaires, & le déterminoit à ſe repoſer entiérement ſur ſa fidélité. Dans les premieres années du regne de ce Prince, le Comte d'Unhao qui avoit été ſon Gouverneur, le trouva un jour appuyé ſur une fenêtre, ſeul & plongé dans une profonde rêverie. Ce Seigneur ſurpris demanda à Sa Majeſté quel pouvoit être le ſujet d'une triſteſſe ſi extraordinaire.

» Vous vous en étonnez, lui dit Joſeph! je » ſuis Roi, & j'ignore l'art de régner. Mon pere » n'a jamais voulu me donner à cet égard les inſ» tructions convenables à ma naiſſance, comme » s'il ne m'eût pas jugé digne de gouverner après » lui. Sans lumieres, ſans expérience, comment » ne pas ſuccomber ſous le fardeau d'une vaſte » Monarchie, & me garantir des écueils qui m'en» vironnent de toute part?

» Sire, lui répondit le Comte vivement frappé » d'un langage ſi modeſte, ne vous affligez pas, » & craignez ſurtout de vous décourager. Si j'oſois » donner quelques conſeils à Votre Majeſté, je » lui dirois que l'art de régner conſiſte principale» ment à ſe choiſir des Miniſtres vigilans, déſin» téreſſés, zélés pour le bien public. Un Roi ne

Digitized by Google

» peut pas tout voir par lui-même, il ne peut » pas entrer dans tous les détails du Gouverne- » ment; mais il doit veiller sans cesse sur la con- » duite de ceux à qui il a confié le dépôt de son » autorité, de peur qu'ils n'en abusent pour op- » primer l'innocence & protéger l'injustice. Gardez- » vous dans vos résolutions d'une précipitation » toujours funeste: que le bien de l'État, que le » bonheur de vos Sujets, soient dans tous les cas, » le but de vos desseins & le mobile de vos ac- » tions. Voilà, Sire, ce que me dictent mon zele » & mon attachement pour Votre Majesté «. Joseph écouta avec reconnoissance de si sages conseils. Il parut même pendant quelque tems vouloir en faire la regle de sa conduite; mais sa défiance, ou plutôt sa pusillanimité naturelle reprit bientôt le dessus. Il n'avoit ni assez de discernement dans l'esprit, ni sur-tout assez de fermeté dans le caractere pour ne pas se laisser à la fin subjuguer par le plus entreprenant & le plus artificieux de tous les Ministres.

A cette timidité invincible de Joseph I, au peu de confiance qu'il avoit en ses forces, se joignoit un défaut réel d'expérience & de lumieres dans le maniement des affaires; ses plaintes sur la négligence de son pere à le former aux soins du Gouvernement, n'étoient que trop bien fondées. Jean V étoit sans contredit un Prince très-habile & très-éclairé; mais, soit prévention contre son fils, soit effet de cette jalousie que semblent avoir les plus grands Rois contre leurs successeurs, comme si la vue de l'héritier de leur Puissance étoit pour eux un fâcheux avertissement que le terme n'en est pas éloigné, il s'étoit toujours fort peu occupé de l'éducation politique du jeune Prince. Il le tenoit éloigné des affaires, & n'avoit jamais voulu qu'on lui confiât aucun secret du Cabinet. En vain le Jésuite Henriquès Carvalho, confesseur du Prince

Digitized by Google

du Brésil, représentoit-il souvent au Roi la nécessité de l'instruire de bonne heure dans l'art important & difficile de gouverner, Jean V, peu touché de ces représentations, se contentoit de répondre que le peu d'aptitude de son fils pour les affaires rendroit inutiles tous les soins qu'on prendroit de l'y former. Un jour cependant, par condescendance pour le confesseur, il consentit que le jeune Prince fût appelé à un Conseil particulier où devoit se traiter une affaire qui exigeoit le plus profond secret; mais au sortir du Conseil, Joseph ne pouvant contenir la joie que lui causoit une faveur si inattendue, courut communiquer l'affaire en question à la Princesse sa mere & à quelques autres Dames de la Cour; en sorte que tout le monde en fut bientôt instruit. Le Roi le sut, & reprocha vivement au P. Henriquès de l'avoir engagé à cette fausse démarche. » Vous voyez, lui » dit-il, la confiance que je dois avoir en mon fils; » il est secret comme une femme «. Cet essai n'étoit pas propre à faire changer le Roi de façon de penser. Ce fut pour lui un nouveau motif de donner au jeune Prince moins de part que jamais à l'Administration.

Avec aussi peu d'expérience, aussi peu de connoissance des hommes & des affaires, on ne doit pas être étonné que Joseph naturellement bon, & aussi éloigné de soupçonner dans les autres le dessein de le tromper, qu'incapable de tromper lui-même, se livrât sans réserve à un homme qui ne cessoit de lui protester une fidélité inviolable & un attachement à toute épreuve: protestations qui n'empêchoient pas qu'on n'écartât de sa personne, qu'on ne calomniât avec noirceur, qu'on ne poursuivit avec acharnement ses sujets les plus soumis, les plus zélés pour sa gloire, les plus dévoués à son service, mais qui pouvoient contrarier les projets du plus ambitieux des hommes. Que les Rois seroient heu-

Digitized by Google

reux, si le moment qui les éleve sur le Trône, leur donnoit aussi des talens proportionnés à ce haut rang! Quelle précieuse prérogative de ne prendre dans toutes les circonstances que le parti le plus convenable, de ne former jamais que les plus sages résolutions! Mais malheureusement les Princes, au-dessus de tous les autres mortels par leur grandeur & leur puissance, sont pour tout le reste circonscrits dans les mêmes bornes & sujets aux mêmes erreurs.

L'Abbé Mendoza Corte-Real fut remplacé dans le Ministere de la Marine, par Joachim de Costa Corte-Real, digne de ce choix par son mérite, & vivement porté par Carvalho qui comptoit sur son attachement & son entier dévouement à ses volontés.

XI. *Mémoires contre le frere de Carvalho, trouvés parmi les papiers de l'Abbé Mendoza.*

Dans l'inventaire qui fut fait bientôt après des papiers de Mendoza, on trouva plusieurs réprésentations faites par les Jésuites du Maragnon, au sujet des excès auxquels se portoit journellement contre eux le frere de Carvalho, Gouverneur de cette Province. Le Roi avoit reçu ces représentations des mains de son Confesseur, & les avoit remises, pour les examiner, à l'Abbé Mendoza, comme roulant sur des objets qui étoient de son Département. La plus importante de ces pieces étoit un Mémoire secret adressé au Roi par le Conseil des Missions, composé de l'Evêque & des Supérieurs Réguliers du Maragnon, dans lequel on rendoit compte à Sa Majesté des violences exercées par le nouveau Capitaine-Général contre les Missionnaires Jésuites, & on la supplioit d'y apporter un prompt remede. La lecture de ce Mémoire alluma la colere de Carvalho qui ne manqua pas de l'attribuer aux artifices des Jésuites: furieux contre ces Missionnaires, il jura qu'il s'en vengeroit, & résolut dès-lors de ne rien épargner pour les chasser non-seulement du Maragnon, mais encore de

Digitized by Google

toute l'étendue des Domaines du Portugal. Dans cette vue, il renouvela les ordres qu'il avoit donnés à son frere d'ôter aux Jésuites le gouvernement des Missions, ordres déjà exécutés, du moins en grande partie; il y ajouta celui de faire sortir incessamment tous ces Religieux du Maragnon, & d'envoyer les principaux à Lisbonne sous bonne & sûre garde. En conséquence de ces instructions, plusieurs Jésuites furent ramenés en Portugal, & relégués, par les ordres de Carvalho, dans de petits Villages très-éloignés de la cour.

Le but principal qu'on s'étoit proposé en faisant partir pour le Maragnon le frere de Carvalho, avoit été l'exécution du fameux traité concernant la cession de la Colonie du Saint-Sacrement; mais, malgré des forces considérables & des dépenses énormes, le nouveau Gouverneur ne put venir à bout de remplir cet objet important de sa mission. Le seul succès dont il put se glorifier, c'est que les troupes Espagnoles & Portugaises étant entrées dans l'Uraguay en plus grand nombre que la premiere fois, elles défirent & taillerent en pieces les Indiens. Ces infortunés étoient parvenus à rassembler un corps à peu près de deux mille hommes; mais sans chef, sans discipline, & presque sans armes; la seule approche de l'ennemi leur inspira une telle frayeur qu'ils se débanderent & s'enfuirent précipitamment dans les bois. Vivement poursuivis & environnés de toute part, ils furent bientôt joints, & malgré leurs protestations d'être prêts à faire tout ce qu'on exigeroit d'eux, malgré leurs prieres & leurs larmes, ils furent tous passés au fil de l'épée.

XII. *Victoire remportée sur les Indiens du Paraguay.*

Cette expédition sanglante qui répandit la terreur dans toutes les Missions, & qui étoit si peu glorieuse aux vainqueurs, n'en fut pas moins célébrée par les Armées combinées, comme un fait d'armes éclatant & à jamais mémorable; Mais

Digitized by Google

si cette étrange victoire ne procura pas à ceux qui l'avoient remportée toute la gloire qu'ils s'en étoient promise, elle prouva du moins aux gens sages & désintéressés la fausseté de tant de contes absurdes imaginés à cette époque par la malignité de quelques oisifs, & répandus dans toute l'Europe par la cupidité des faiseurs de gazettes. On vit ce qu'il falloit croire de ces Armées formidable d'Indiens conduits au combat par leurs Missionnaires, de ces Armées assez nombreuses, assez aguerries pour lutter avec succès contre les forces réunies de deux puissans Empires, & pour gagner sur elles d'importantes batailles. On cessa d'ajouter foi à ce fameux Royaume du Paraguay, dont les monnoies inventées en Europe par un Chevalier D. N. Lac..., & un Dominicain Fr. N. Mag.... tous deux Espagnols, tomberent bientôt dans le discrédit qu'elles méritoient. Ce seroit perdre le tems que de s'amuser à réfuter sérieusement cette fable ridicule, qui n'a pu être adoptée que par ces esprits crédules & peu réfléchis pour qui tout ce qui est imprimé est une vérité incontestable. Nous nous contenterons d'observer qu'on ne peut guere concevoir comment un seul instant a suffi pour tirer de l'obscurité le nom & la gloire d'un Monarque aussi puissant, aussi formidable qu'on nous peint Nicolas I; & comment ce vaste Empire s'est évanoui avec la même rapidité. Il n'est pas plus aisé d'expliquer pourquoi de tant de Jésuites chassés ignominieusement des Missions, il ne s'en est pas trouvé un seul qui ait opposé la moindre résistance, pas un qui ait songé à tirer avantage de la puissance attribuée à un de leurs confreres.

Freire d'Andrada lui-même, revenu avec le tems de ses idées chimériques sur les mines du Paraguay, & convaincu par ses propres yeux de la fausseté de tout ce qu'on lui avoit suggéré à cet égard, rougit enfin de sa crédule simplicité : bourrelé par sa

conſcience qui lui reprochoit ſa précipitation dans une affaire de cette importance, où la vie & l'honneur de tant d'infortunés étoient ſi cruellement compromis, il réſolut d'écrire à Carvalho pour lui avouer ſon erreur & lui en demander pardon. Dans la même vue, il fut le premier à mettre de nouveaux obſtacles, de nouveau délais à l'échange de la Colonie du Saint-Sacrement contre les ſept Peuplades de l'Uraguay, qui ne pouvoient offrir à l'ambition du Portugal que des terres rendues fertiles à force de travaux & de culture; mais une rétractation ſi contraire aux idées de Carvalho n'étoit guere propre à le ſatisfaire; il ſe moqua de la lettre de Freire d'Andrada, & ſe contenta de dire après l'avoir lue : » Le bon Freire a perdu l'eſprit en devenant vieux; ne nous occupons pas de ſes radotages «. Le projet d'établir dans l'opinion publique comme un fait indubitable, l'empire des Jéſuites en Amérique, ſervoit effectivement trop bien ſes deſſeins, il devoit en retirer trop d'avantage pour décréditer ces Religieux dans l'eſprit des peuples accoutumés à ne les regarder qu'avec vénération, pour qu'il pût s'en déſiſter ſi facilement. Il crut même qu'au défaut d'autres moyens, ſon autorité ſeule ſuffiroit pour changer la fable abſurde du Royaume de Nicolas I en vérité inconteſtable. En conſéquence il fit publier un petit Ouvrage intitulé : *Relation abrégée de la République que les Religieux Jéſuites des Provinces de Portugal & d'Eſpagne, ont établie dans les Pays & Domaines d'Outre-mer des deux Monarchies, & de la guerre qu'ils y ont excitée & ſoutenue contre les Armées Eſpagnoles & Portugaiſes.* Pour donner à cette Relation plus de crédit & d'autorité, il fit ajouter au bas du Frontiſpice, qu'elle avoit été *dreſſée ſur les regiſtres des Secrétariats des deux Commiſſaires reſpectifs, principaux & plénipotentiaires des deux Couronnes, & ſur d'autres pieces authentiques.* Enſuite,

XIII. *Rétractation de Gomez Freire d'Andrada. Carvalho refuſe d'y ajouter foi.*

Digitized by Google

comme s'il eût été question d'une affaire d'Etat, il fit distribuer des exemplaires de cet Ouvrage à tous les Ministres étrangers, aux Corps Séculiers, aux Communautés Religieuses, & en envoya un grand nombre à Rome, pour être remis au Pape & aux Cardinaux. Le Provincial des Jésuites étant allé sur ces entrefaites lui faire visite, eut la mortification de recevoir dans l'antichambre ce libelle contre sa Compagnie, magnifiquement relié, & de le reçevoir des mains même du second fils de Carvalho.

Un livre qui paroissoit réunir tous les caracteres de l'authenticité, n'en fut pas moins reçu généralement avec dérision. Un de ceux qui témoignerent le plus ouvertement le peu de foi qu'ils y ajoutoient, fut le Prieur des Carmes-Déchaussés de Lisbonne. Ce Religieux, saisi d'une indignation juste à la vérité, mais alors bien imprudente, pour les calomnies contenues dans cet Ouvrage assembla sa Communauté, lui en défendit sévérement la lecture, & le jeta publiquement au feu : il fut assez heureux pour que le secret lui fût gardé, & que ce mouvement d'un zele si dangereux dans les circonstances ne parvînt pas aux oreilles de Carvalho. Si ce Ministre en avoit eu la moindre connoissance, il est certain qu'il n'eût pas laissé sans punition un misérable Moine qui osoit censurer sa conduite avec tant d'amertume & si peu de ménagement. Il n'eût pas manqué de décharger sur lui la vive colere que lui causoient les étranges procédés de la Cour de Madrid dans cette occasion. Le Roi Catholique à qui on rendoit sans doute un service important en lui dénonçant une République indépendante de son autorité, au sein même de ses Etats, ne témoigna d'autre reconnoissance à l'Auteur de cette découverte, que d'en faire brûler solemnellement la Relation, avec d'autres Ouvrages du même genre, venus de Portugal. A ce premier trait de mépris

Digitized by Google

la Cour d'Espagne en joignit bientôt un second dont Carvalho ne fut pas moins blessé ; elle rendit public un Procès-verbal fait *ex officio* dans le Paraguay, par D. Jean-Ignace de Locoisqueta ; Vicaire-Général de Santa-Fè-Vera-Crux dans la province de la Plata, & qui démentoit dans tous les points la Relation du Ministre Portugais.

Mais c'est nous arrêter trop long-temps à des détails indignes de notre attention. Cet événement incroyable dans un siecle de lumieres, dans un siecle justement célebre par les progrès rapides de l'esprit humain, lui fait trop peu d'honneur pour être tiré de l'oubli qu'il mérite. Contentons-nous d'observer qu'il y avoit beaucoup de mal-adresse, pour ne rien dire de plus, à donner pour authentique un fait dont il étoit si aisé de démontrer la fausseté : à peine en auroit-on pardonné le projet au milieu des siecles d'ignorance & de barbarie.

Carvalho, ainsi traversé dans ses desseins, & trompé dans ses plus cheres espérances, commença à faire un peu plus de cas des ennemis nombreux que lui attiroit tous les jours sa violente administration : il travailla même à se précautionner contre leurs entreprises ; & pour cet effet il fit publier, quelques jours après la disgrace de l'Abbé Mendoza, un Edit par lequel « on promettoit, au nom » du Souverain, une récompense de 20,000 cru» sades, à quiconque dénonceroit quelqu'un qui au» roit mal-parlé du Gouvernement actuel, ou qui » chercheroit à nuire aux personnes employées » dans le Ministere. » Cet Edit n'a pas besoin de commentaire ; l'intention du Législateur s'y montre assez à découvert. On voit que l'unique objet que s'y proposoit Carvalho étoit d'immoler à sa vengeance tous ceux qui refuseroient d'encenser ses autels.

XIV. *Edit contre les détracteurs du Gouvernement.*

Cependant les tremblemens de terre n'avoient pas entiérement cessé ; ils continuerent à se faire

Digitized by Google

sentir pendant toute l'année 1756, & les Habitans de Lisbonne résolurent de prendre saint François de Borgia pour Protecteur de cette Capitale. En conséquence ils en célébrerent la Fête avec une solemnité extraordinaire. Le Parlement (1) y assista, & fit au saint Protecteur une offrande qu'il promit de renouveler tous les ans. Mais cet acte de piété n'eut pas le succès qu'on s'en étoit promis. Les 25 & 29 Octobre, deux nouvelles secousses très-violentes répandirent la consternation & l'effroi parmi le peuple. Ce qui augmentoit sa terreur, étoit le souvenir de la funeste catastrophe arrivée le 1 Novembre de l'année précédente. La crédulité, compagne ordinaire de la peur, acheva de jeter le trouble dans les esprits ; & plusieurs milliers d'Habitans se disposerent à abandonner la Ville, comme si l'anniversaire de cet horrible désastre ne pouvoit revenir sans ramener les mêmes malheurs. Il n'y avoit aucun inconvénient à laiss-

---

(1) On ne compte en Portugal que deux Tribunaux souverains ou *Parlemens* appelés *Relaçaon*. Le premier tient ses séances à Lisbonne, & le second à Porto. Le Parlement de Lisbonne est composé d'un *Pregedor* ou Président, d'un Chancelier & de dix *Dezembargadores* ou Juges, qui le sont presque de toutes les affaires. Les privilégiés ou ceux qui ont droit de *Committimus* vont plaider pardevant les *Corregidores de la Corte*, ou Inspecteurs sur les Officiers de Justice, pour l'observation des Lois & des coutumes. Ces Inspecteurs sont un des Membres de la même Juridiction.

Le Parlement de Porto est composé de pareils Officiers que celui de Lisbonne. Outre les Juges ordinaires de ces deux Tribunaux souverains, il y a encore deux *Dezembargadores* ou Conseillers qui, pour n'avoir point de fonctions réglées, sont appelées *Extravagantes*. Voy. l'Histoire du Portugal par M. Lequien de la Neufville, tom. I.

Digitized by Google

ser cette multitude effrayée chercher à se dérober par la fuite au danger imaginaire qui la menaçoit. Lorsqu'elle auroit vu que ses craintes étoient sans fondement, elle se seroit hâtée de rentrer dans ses foyers; rassuré désormais sur l'objet de ses alarmes, chacun auroit repris paisiblement les fonctions de son état; mais le Ministre en jugea tout autrement. Il établit un cordon de Cavalerie sur les rives du Tage, & fit garder par de gros détachemens d'Infanterie les rues qui aboutissoient à la campagne. A l'aide de ces précautions, qui redoublerent encore l'inquiétude & la terreur générale, personne ne sortit de la Ville; parceque, heureusement, ce jour si redouté s'écoula sans qu'on ressentît la moindre secousse. Si ce malheur fût arrivé, les ordres de Carvalho n'auroient servi qu'à rendre le mal plus grand, & le remede plus difficile. Une confusion inexprimable, un horrible désespoir auroient bien-tôt régné parmi cette multitude assiégée dans ses murailles à demi-renversées, & les Soldats menacés dans leurs postes par une terre prête à les engloutir, n'auroient pu résister long-temps à leur propre épouvante & à la fureur du peuple. Mais la nature n'a pas formé les grands hommes pour agir & penser comme le vulgaire.

XV. *Soulévement occasionné à Porto par la Compagnie des Vins.*

Ce fut dans le même temps que fut établie à Porto la Compagnie de commerce, si connue sous le nom de Compagnie des Vins, & qui dut son existence moins aux vues patriotiques de Carvalho qu'à son insatiable cupidité. La maniere dont on voulut célébrer l'époque de cet établissement est trop curieuse pour ne pas la rapporter. Le Ministre ordonna qu'on chanteroit un *Te Deum* solemnel, auquel tout le Peuple assisteroit. Comme on voit dans une Place conquise, les vaincus se mêler aux vainqueurs pour remercier le Ciel des chaînes dont on les charge, ainsi les malheureux Habitans de Porto

Digitized by Google

furent condamnés à témoigner publiquement leur joie pour la création d'un corps de Négocians destiné à les ruiner sans ressources. Cette compagnie eut le privilege exclusif des vins de ce territoire. Tous les Propriétaires furent obligés de livrer à ses Agens la quantité qu'ils en recueilloient, à un prix fixé & très-modique. Carvalho montra pour cet établement, le même zele, la meme prédilection qu'il avoit eue pour la Compagnie du Maragnon. Il s'en fit déclarer le Protecteur; titre peut-être honorable, mais à coup sûr très-lucratif, puisque pour chaque tonneau de vin on payoit trois crusades au Protecteur-Ministre. Dans les commencemens les achats de Compagnie se montoient année commune, à 40,000 tonneaux, qui valoient par conséquent à Carvalho 120,000 crusades. Il n'est pas étonnant qu'avec l'assurance d'un profit aussi considérable, il cherchât à faciliter aux Actionnaires les moyens de trouver les capitaux dont ils avoient besoin. Pour cet effet il fit souscrire au Roi un ordre qui défendoit à tous les Habitans de Lisbonne & de la Province d'Estramadure, de prêter de l'argent à intérêt à d'autres personnes qu'aux Directeurs de la Compagnie. Cette défense ne fut levée que lorsque les fonds de cette Société eurent été portés à 1,200,000 crusades.

Jusques-là le Commerce des Vins avoit été pour les Habitans de Porto la source de leurs richesses, & avoit rendu cette Ville la plus opulente du Royaume après la Capitale. Ce Commerce jouissoit de la plus grande liberté; chacun faisoit ses marchés de la maniere qui convenoit le mieux à ses intérêts; & la concurrence des Acheteurs, attirés de toute part par la réputation méritée des vins de ce Canton, ne pouvoit manquer d'en rendre le débit très-avantageux; mais le nouvel établissement fit bientôt languir ce commerce important. Il appauvrit & finit par ruiner des familles opulen-

tes,

Digitized by Google

tes, réduites à livrer leur vin à vil prix, tandis, qu'exerçant sous leurs yeux le plus odieux monopole, les Agens de la compagnie le vendoient à l'Étranger sur le même pied qu'auparavant.

Il est facile d'imaginer le chagrin que causa cette funeste révolution aux habitans de Porto; leur mécontentement se communiqua à ceux de la campagne qui n'en recevoient pas un moindre dommage : le murmure devint universel, & éclata à la fin par un soulevement qui eut pour cette malheureuse Ville les suites les plus plus cruelles. La populace furieuse s'attroupa devant l'Hôtel du *Juge du Peuple* (c'est le nom qu'on donne à Porto au premier Magistrat municipal); elle le fit sortir du lit tout malade qu'il étoit, le mit dans un fauteuil, & le promenant par la Ville, l'obligea de protester contre la compagnie des Vins, & de demander à l'Intendant qu'on rendît à ce commerce son ancienne liberté. L'Intendant, forcé de céder aux circonstances, accorda ce qu'il n'auroit pas été prudent de refuser, & rétablit les choses dans leur premier état. Alors les mutins reconduisirent en triomphe le Juge à son Hôtel, en faisant voler en l'air leurs mouchoirs & leurs chapeaux, & criant *Vive la liberté*. On pilla la maison du Directeur de la compagnie, qui voulut avec ses domestiques s'opposer à ce torrent. Le commandant à la tête de deux bataillons crut qu'il viendroit aisément à bout de disperser cette populace; mais il fut bien vîte obligé de se retirer pour échapper à une grêle de pierres qui pleuvoient de toute part sur lui & sur sa troupe. L'Intendant imagina, pour appaiser le tumulte, un expédient plus heureux : il engagea les Religieux de Saint-François à faire une procession fixée ordinairement au jour des cendres, dans l'espérance que ce pieux spectacle feroit pour le Peuple une diversion propre à calmer les esprits. Cette

Digitized by Google

attente ne fut point trompée ; la procession se fit, & tout rentra dans l'ordre.

XVI. *Châtimens terribles, exercés à Porto.* La nouvelle d'un soulevement si funeste à sa compagnie chérie, mit en fureur Carvalho ; qui résolut d'en tirer une vengeance éclatante : dans ce dessein, il envoya à Porto deux Régimens d'Infanterie & un de cavalerie, sous le commandement de D. Juan d'Almada, frere de l'Ambassadeur à Rome, auquel il donna les pouvoirs réunis de commandant & d'Intendant, & une autorité sans borne pour punir indistinctement tous les citoyens qu'il jugeroit coupables : ainsi cette Ville infortunée, au lieu du soulagement qu'elle espéroit à des maux devenus insupportables, & l'unique source des désordres qu'on lui reprochoit, ne vît ses efforts suivis que de châtimens rigoureux & de nouveaux malheurs. Les Habitans furent condamnés à entretenir jusqu'à nouvel ordre & à leurs frais les trois Régimens qui n'étoient là que pour les punir. Les Procureurs de la Ville & les Corps de métiers furent supprimés à perpétuité. Le Juge du Peuple, personnage respectable & moins distingué encore par sa place que par son mérite personnel, fut par l'ordre exprès de Carvalho mis entre les mains du bourreau, & traîné ignominieusement par les rues la corde au cou ; spectacle révoltant par sa cruauté & son injustice, & qui excita l'horreur & l'indignation universelle. On renferma dans la tour de Saint-Jean & dans d'autres prisons plus de trois cents personnes, dont dix-huit furent condamnées à mort, vingt-six envoyées aux galeres, & quatre-vingt-dix-neuf exilées. Une infinité de familles abandonnerent le pays pour se dérober à la famine qui commençoit à s'y faire sentir, & sur-tout aux violences du nouveau commandant, qui remplissoit sa mission avec une sévérité sans exemple. Jaloux de répondre aux vues sanguinaires de son cousin, Almada n'oublia rien de ce qui pouvoit

Digitized by Google

augmenter les maux de ce malheureux peuple ; loin de réprimer l'insolence & les excès de ses Soldats, il les encourageoit lui-même à de nouveaux désordres, & les laissoit vivre en quelque sorte à discrétion.

Ce funeste événement fit perdre tout à la fois à Porto ses Habitans & son lustre ; & cette perte n'en fut pas seulement une pour son territoire & & le Domaine de la couronne, mais encore pour la compagnie elle même ; parce que plusieurs de ces infortunés, poussés à bout par des rigueurs si mal entendues, & cédant à leur indignation & à leur désespoir, négligerent de propos délibéré la culture de leurs vignes, & les arracherent même pendant la nuit, malgré toutes les défenses & toutes les précautions du Gouvernement. l'Evêque de Porto fit dans cette occasion tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Pasteur zélé & charitable ; il mit d'abord tout en œuvre pour désarmer le Roi, ou plutôt son implacable Ministre ; mais n'ayant pu les attendrir sur le sort de ses malheureuses ouailles, il pourvut du moins au soulagement des plus pauvres, en leur faisant distribuer vingt mille crusades.

Tant des cruautés ne suffirent pas à Carvalho pour assouvir sa vengeance : il exigea du Parlement de Porto qu'il déclarât criminels de lese-Majesté tous ceux qui avoient eu part à la sédition. Le Parlement répondit qu'une semblable qualification seroit contraire à toutes les Loix du Royaume ; mais il reçut bientôt après une Lettre écrite au nom du Roi, où ce Prince lui reprochoit vivement son ignorance & son peu d'activité, & lui enjoignoit, sous peine d'encourir son indignation, de rendre sans délai le Jugement qu'on lui demandoit. A cet étrange abus d'autorité, Carvalho en joignit un autre plus criant encore ; dans la vue d'inspirer aux Peuples plus de respect & de soumission

Digitized by Google

XVII. *Edit qui déclare criminels de lese-majesté tous ceux qui résisteront aux ordres des Ministres.*

pour ses ordres, il fit publier un Édit, qui déclaroit également criminel de lese-majesté quiconque résisteroit à la moindre disposition du Souverain, Loi qu'il étendit depuis à tout ordre émané des Ministres, attendu que ces ordres n'étoient que l'expression des volontés du Prince, dont les Ministres étoient les organes ainsi que les représentans. Un Edit aussi extraordinaire n'en étoit par-là que plus conforme au caractere & aux maximes de Carvalho, qui traitoit avec un souverain mépris toutes les Loix fondamentales de l'Etat. Il n'imaginoit pas que dans une Monarchie il pût y avoir d'autres Loix, d'autres constitutions que les volontés du Monarque. Ces principes de despotisme étoient la base de son systême de Gouvernement. Il les répétoit sans cesse avec une douce complaisance, & il en fit constamment la regle de sa conduite. Pendant sa longue Administration, il n'y eut point de Loi divine, naturelle, ecclésiastique & civile qui ne fût sacrifiée plus d'une fois à cette prétendue volonté du Souverain : j'ai dit prétendue, parce que dans le fait tous les ordres partoient du Ministre, & n'avoient d'autre objet que de servir son ambition & d'assurer l'exécution de ses projets.

A l'aide de ce systême oppresseur, Carvalho étoit parvenu à jouir d'une autorité presque absolue, & cependant il n'étoit pas tranquille. Une peine secrete se mêloit à cette jouissance & en empoisonnoit la douceur. Il se voyoit méprisé des Grands, dont quelques-uns sur-tout, qui se croyoient trop au-dessus de son ressentiment pour le craindre, ne daignoient pas même le regarder. Ce mépris blessoit vivement son orgueil, il en frémissoit intérieurement, & attendoit avec impatience le moment de s'en venger. La disgrace de l'Abbé Mendoza lui en fournit une occasion qu'il ne laissa pas échapper. Nous avons vu plus haut

Digitized by Google

que le déplacement de ce Miniſtre avoit cauſé un mécontentement général. Quelques Seigneurs entr'autres en avoient dit hautement leur avis, & par une imprudence plus dangereuſe encore, avoient fait à ce propos une cenſure très-amere de ſon Adminiſtration. Le Miniſtre furieux ſe ſervit de ce prétexte pour abaiſſer l'orgueil des Grands & leur inſpirer plus de reſpect pour ſa perſonne. Il commença par immoler à ſa vengeance & à ſes ſoupçons quelques amis de l'Abbé Mendoza, que ſon inquiete défiance lui faiſoit voir ſans ceſſe occupés à ourdir contre lui quelque trame ſecrete. D. Joſeph Galvan de la Cerda, Envoyé extraordinaire à Paris, & D. Juan de Souza Calharis, que des affaires particulieres avoient appelés dans la même Ville, furent les premiers ſur leſquels tomba ce nouvel orage. Dans l'inventaire qu'on avoit fait des papiers de Mendoza, on avoit trouvé une correſpondance politique entre ces deux Seigneurs & ce Miniſtre; & à l'aide de quelques fauſſes interprétations, Carvalho étoit venu à bout de donner à cette correſpondance l'apparence d'une conjuration, & de déterminer le crédule Joſeph à en punir rigoureuſement les auteurs. En conſéquence il écrivit à l'un & à l'autre, au nom du Roi, de revenir inceſſamment en Portugal. Un ordre auſſi imprévu leur fit ſoupçonner avec raiſon qu'on avoit abuſé de leurs liaiſons avec Mendoza, pour les perdre dans l'eſprit du Monarque. Ils eurent recours à la protection du Roi de France & du Dauphin, à qui ils firent part des circonſtances critiques où ils ſe trouvoient. Ces deux Princes, touchés de leur ſituation, leur conſeillerent, les preſſerent même de demeurer en France, où on leur feroit un ſort convenable à leur naiſſance & à leur mérite. D. Juan de Souza accepta ſans héſiter une propoſition auſſi avantageuſe, & le Roi lui donna un Régiment; mais l'Envoyé, faiſant réflexion au caractere

XVIII. *Diſgrace de D. Galvan de la Cerda, de D. Juan de Souza, & de ſon frere.*

Digitized by Google

dont il étoit revêtu, crut qu'il ne pouvoit sans devenir criminel de lese-majesté, se dispenser d'obéir aux ordres d'une Cour dont il étoit le Représentant. Il supplia donc le Roi très-Chrétien & les Dauphin de borner leur faveur à lui accorder des lettres de recommandation pour son Maître. Ce Princes lui en donnerent de très-pressantes, avec lesquelles il se crut parfaitement en sûreté, & il se hâta de partir pour le Portugal; mais cette sécurité ne fut pas de longue durée : arrivé à Lisbonne, son premier soin fut d'aller au Palais, & de demander une Audience pour remettre au Roi les lettres de recommandation de Sa Majesté très-Chrétienne. Quelle fut sa surprise, lorsque, pour toute réponse, D. Louis d'Acunha lui apporta un ordre signé du Roi de sortir de la Ville dans l'espace de vingt-quatre heures, & de se retirer à dix lieues de la Cour. Quant à D. Juan de Souza, Carvalho, violemment irrité de la résolution qu'il avoit prise de se fixer en France, fit rendre un décret qui le déclaroit coupable de rébellion & de désobéissance aux ordres de son Souverain, le privoit des droits de sa naissance, & confisquoit tous ses biens. Peu content même de cette punition, il exila de la Cour D. Louis de Souza frere de D. Juan, & nous verrons dans la suite quel sort bien plus cruel encore étoit réservé à l'aîné de cette illustre Maison.

XIX. *D. Juan de Bragance est forcé de sortir du Royaume, & le Marquis de Marialva de*

Deux autres Personnages nés dans le plus haut rang, devinrent bientôt l'objet de vengeance de cet implacable Ministre. Quoiqu'il les traitât avec plus de ménagement que tant d'autres infortunés, victimes innocentes de ses soupçons & de sa jalousie, leur disgrace n'en fut pas moins sensible à tous les gens de bien : ces Seigneurs étoient D. Juan de Bragance, frere du Duc de Lafoins, & le Marquis de Marialva, l'un & l'autre aussi distingués par leurs talens naturels que par l'étendue de leurs

Digitized by Google

connoiſſances; le premier principalement, qui dans le cours de ſes longs voyages a étonné l'Europe par ſon ſavoir, étoit eſtimé de toute la Cour, & l'Infant Dom Pedre en faiſoit ſur-tout le plus grand cas : un jour que ce Prince cauſoit familiérement avec lui dans ſon cabinet, le Roi y entra tout-à-coup, & leur demanda ſur quoi rouloit leur conversation. » Sire, répondit D. Juan, Son Alteſſe » Royale & moi nous parlions du malheureux évé- » nement de Porto. Eh bien! qu'en penſez-vous, » répliqua le Monarque? les ſéditieux ne ſont-ils » pas criminels de leſe-majeſté? C'eſt préciſément » de quoi il étoit queſtion, repartit D. Juan, & » j'oſois dire à S. A. R. que je n'étois pas de ce » ſentiment. Comment! interrompit le Roi, j'ai » donc été trompé! Ceux qui me l'ont aſſuré ſi » poſitivement s'abuſoient donc eux-mêmes ou » m'en impoſoient! Sire, reprit D. Juan, à Dieu » ne plaiſe que j'offenſe Votre Majeſté; je ne » condamne l'avis de perſonne; je dis le mien, » qui ne peut avoir d'autre autorité que celle d'un » ſimple Particulier. « Ces paroles ſemblerent redoubler encore la colere du Roi, qui partit en répétant à pluſieurs repriſes : *C'eſt donc ainſi qu'on me trompe!*

ſe retire de la Cour.

Dom Juan, vivement affligé de cette aventure, en prévit auſſi-tôt les ſuites, & dit à Dom Pedre : » C'en eſt fait, je ſuis perdu; je ne ferai » pas long-tems à voir fondre quelque orage ſur » ma tête. « L'Infant tâcha de le raſſurer; mais les triſtes preſſentimens de ce Seigneur ne ſe trouverent que trop bien fondés. On lui remit l'inſtant d'après un billet écrit par Carvalho au nom du Roi, dans lequel Sa Majeſté lui renouvelloit la permiſſion qu'elle lui avoit déjà accordée deux ans auparavant de voyager dans les diverſes cours de l'Europe. L'état des affaires de D. Juan, les dettes dont ſa maiſon étoit chargée, l'avoient empêché

Digitized by Google

jusqu'alors de faire usage de cette permission; mais regardant le billet qu'il venoit de recevoir comme l'ordre tacite de son exil, il alla le communiquer au Duc son frere, & lui demander non des conseils, mais des secours. Le Duc de Lafoins, dans l'impossibilité de lui en fournir de proportionnés à son rang, ne trouva d'autre ressource que de recourir au Roi. Il s'adressa pour cet effet à Carvalho lui-même, à qui il représenta l'honneur qu'il avoit d'appartenir par les liens du sang à S. M., & la nécessité qui en résultoit pour son frere de faire dans les cours étrangeres une figure convenable à sa naissance. Carvalho se chargea d'en parler au Roi, & bientôt après fit savoir au Duc que ce Prince accordoit à D. Juan une pension annuelle de 30,000 crusades, qui lui seroit payée par quartiers. D. Juan toucha le premier en partant pour Londres; mais ce fut le seul. Toutes les fois que le Duc de Lafoins alla solliciter Carvalho pour le payement des autres, il n'en reçut d'autre réponse, sinon que le trésor royal étoit épuisé. Cependant D. Juan privé de ce secours ne put se soutenir long-tems à Londres avec honneur. Il résolut de passer à Vienne & d'y demander de l'emploi. L'Impératrice-Reine l'accueillit avec distinction, le fit Lieutenant-Général de ses Armées, & ne cessa de le combler de nouvelles faveurs pendant le séjour qu'il fit en Allemagne, c'est-à-dire, jusqu'à la mort du Roi.

Le second des deux Seigneurs, disgraciés à peu-près à la même époque, fut, comme nous l'avons dit, le Marquis de Marialva. La haute opinion qu'en avoit le Monarque, le cas qu'il faisoit de ses conseils, la part qu'il lui donnoit aux affaires, l'avoient rendu peu agréable au Ministre. Le Marquis avoit élevé Joseph & la Famille Royale; ce qui, joint à son mérite personnel, le faisoit jouir à la cour de la plus haute considération. Il étoit

Digitized by Google

Général d'Infanterie de la province d'Estramadure; charge qui le mettoit dans le cas de ne recevoir des ordres que du Roi seul; mais Carvalho qui cherchoit à l'éloigner sous quelque prétexte, nomma le Marquis de Tancos, Officier d'ailleurs très-estimé, Inspecteur-Général de toutes les troupes Portugaises. Le Marquis de Marialva sentit vivement cette injure; il fit tout ce qu'il put pour obtenir de Carvalho que le corps qu'il commandoit ne fût point soumis à l'autorité du nouvel Inspecteur: ses sollicitations furent inutiles, & dans son juste ressentiment il quitta la cour. Le Roi le rappella & l'accueillit avec bonté. Il renouvella auprès du Monarque les tentatives qu'il avoit faites auprès du Ministre: elles n'eurent pas plus de succès, & il prit le parti de se retirer tout-à-fait, préférant avec sagesse les douceurs d'une vie privée, mais indépendante, aux vaines distinctions d'un état qui lui imposoit le sacrifice de sa liberté. Carvalho accepta sa démission avec joie, & s'applaudit beaucoup d'avoir réussi à éloigner un homme qu'il regardoit depuis long-tems comme un obstacle à ses desseins.

XX. *On renvoie de la Cour les Jésuites, Confesseurs du Roi & de la Famille Royale.*

D'autres personnes d'un caractere & d'une condition toute différente, mais plus suspectes, plus odieuses encore au Ministre, furent enveloppées dans la même disgrace. Il y avoit long-temps que leur conduite, leurs principes, leur ascendant sur l'esprit du Roi avoient inspiré à Carvalho l'envie de s'en défaire, & qu'il cherchoit les moyens d'y réussir. On sent assez que c'est des Jésuites dont je veux parler. Ces Peres avoient un libre accès à la Cour, &, Confesseurs du Roi & de la Reine, chargés de l'éducation de la Famille Royale, il n'étoit guere possible de leur en interdire l'entrée. Le Roi avoit pour eux la plus haute estime, & ne décidoit rien qu'il n'eût pris l'avis du P. Moreira. Carvalho, accoutumé à regarder ses rivaux comme

autant d'ennemis, ne voyoit qu'avec une peine extrême cette confiance du Monarque en son Confesseur. Lorsque la haine qui couvoit sourdement dans son cœur contre son protecteur Moreira & les autres Jésuites vint à éclater, le Public en donna pour cause la résistance qu'ils avoient apportée aux volontés du Ministre dans deux affaires auxquelles il prenoit un vif intérêt : il avoit, dit-on, proposé au Roi le mariage de la Princesse du Brésil avec le Duc de Cumberland, & de permettre aux Juifs de s'établir librement à Lisbonne à condition de rebâtir cette capitale; mais Joseph avoit rejetté ces deux projets par les conseils du P. Moreira; qui lui avoit fait sentir combien les suites pourroient en être funestes pour la Religion catholique. Nous ne pouvons pas garantir ici la vérité de ces faits, parce que nous savons combien les bruits publics sont une regle peu sûre pour juger de ce qui se passe dans le secret du Cabinet. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans tous les tems Carvalho fut l'ennemi des Jésuites, & peut-être les raisons que nous venons d'indiquer, celles dont nous parlerons dans la suite, contribuerent-elles aux résolutions violentes qu'il prit contre eux. Il leur devoit cependant son élévation; mais dans ses principes la reconnoissance n'étoit qu'une foiblesse indigne d'un homme d'Etat. Il auroit trop rougi d'avouer qu'il avoit quelque obligation à des Moines, eux dont il disoit hautement que l'existence n'étoit pas seulement inutile, mais encore nuisible au Public. Son opinion à cet égard étoit si décidée, qu'il croyoit rendre un véritable service à sa Patrie, toutes les fois qu'il faisoit disparoître quelque Religieux, soit en le renfermant dans une obscure prison, soit en le relégant dans quelque garnison d'Afrique ou d'Amérique.

Carvalho, ainsi déterminé à humilier les Jésuites, mit toute son étude à les décréditer dans l'es-

prit du Roi. Les troubles du Maragnon & du Paraguay continuoient à lui fournir un prétexte trop favorable pour ne pas s'en servir ; en conséquence il ne cessoit d'insinuer à ce Prince crédule que les Jésuites étoient les seuls auteurs de tout le désordre. Les lettres de son frere Mendoza venoient à l'appui de cette odieuse imputation : ce Gouverneur écrivoit que tous les soins qu'il se donnoit pour faire exécuter les ordres du Roi, (c'est-à-dire ceux du Ministre, dont il n'avoit garde de s'écarter,) devenoient inutiles par la résistance des Jésuites qui abusoient ouvertement, pour cet effet de la protection que leur accordoit Sa Majesté. Carvalho, voyant l'impression que ces lettres répétées faisoient sur l'esprit du Roi, osa enfin lui dire que l'unique moyen de faire cesser cet étrange scandale, étoit de renvoyer de la Cour les Confesseurs & les autres Jésuites que leurs emplois y attachoient ; que leurs Confreres, privés par-là de la médiation puissante sur laquelle ils comptoient auprès de Sa Majesté, perdroient bientôt l'envie & le pouvoir de persister dans leur révolte. Après plusieurs jours passés dans l'incertitude, Joseph se laissa persuader ; & dans la nuit du 19 Septembre 1757, au moment où les Jésuites, logés au Palais de Bélem, venoient de se retirer dans leur appartement, on leur enjoignit, au nom du Roi, de partir incessamment pour Lisbonne, avec défense de rien emporter avec eux, pas même leurs effets, qu'on auroit soin de leur renvoyer au College. Le P. Jean Henriquès, Provincial, se hâta d'aller le lendemain matin à Bélem, pour apprendre la cause d'un événement aussi extraordinaire dans les circonstances avantageuses où se trouvoit alors la Société ; mais à peine fut-il arrivé qu'on lui signifia un ordre de la Secrétairerie d'Etat, qui lui défendoit à lui & à tout autre Jésuite, de reparoître désormais à la cour. Le Provincial vint à bout, malgré

Digitized by Google

cet ordre, de s'introduire chez le Ministre, & lui demanda avec instance ce qui pouvoit leur avoir attiré jusqu'à ce point l'indignation de Sa majesté; Carvalho répondit que le Roi n'avoit aucune raison de se plaindre personnellement des Confesseurs; mais qu'il avoit voulu montrer, dans cette occasion, le juste ressentiment que lui inspiroit la conduite scandaleuse des Jésuites dans le Maragnon. Le Provincial représenta à Carvalho que les Jésuites du Maragnon ne dépendoient point de lui. » Non pas directement, répliqua le Ministre; mais » vous n'en formez pas moins un corps, un corps » dont tous les Membres ont entr'eux une secrete » intelligence « : Paroles contradictoires à ce qu'il avoit dit d'abord, que le Roi n'avoit aucun sujet de mécontentement contre les Confesseurs.

Le Pere Timoni Vicaire-Général de la compagnie, instruit de tout ce qui s'étoit passé, écrivit au Roi Très-Fidelle une Lettre où il supplioit humblement ce Prince de vouloir bien désigner ceux de ses Religieux qui avoient eu le malheur de l'offenser, pour qu'il pût les punir d'une maniere proportionnée à leur crime, & donner à Sa Majesté la satisfaction qui lui étoit due. Carvalho ne répondit à cette Lettre que par un Manifeste publié le 5 Décembre de la même année, concernant la prétendue République du Paraguay, & auquel il joignit un véritable Libelle diffamatoire, intitulé : *Précis de la conduite & des dernieres actions des Jésuites en Portugal, & de leurs intrigues à la Cour de Lisbonne.* Dans ce Libelle, le Ministre, après avoir chargé les Jésuites d'une infinité de crimes énormes non-moins invraisemblables, après leur avoir imputé entr'autres choses, le soulévement de Porto, finissoit en disant que le Roi, malgré des délits si punissables, s'étoit contenté de les rendre publics, & d'en bannir les auteurs de sa cour. Sur quoi nous pouvons faire ici deux réflexions importantes;

Digitized by Google

la premiere, que relativement à la sédition de Porto, Carvalho lui-même avoit dit plus d'une fois que tous les Réguliers y avoient eu part, à l'exception des Carmes-Déchaussés & des Jésuites : la seconde, que c'étoit infliger aux Jésuites une punition bien légere, s'ils étoient en effet coupables d'avoir excité, fomenté la révolte dans une des principales Villes du Royaume, & dans une vaste contrée de l'Amérique.

Et tels furent les témoignages inconstables, les preuves non-équivoques que donna le *Jésuitique* (1) Carvalho de cet attachement sans bornes qu'il avoit si souvent juré à ses bons amis, & à sa chere Société; telle fut la singuliere reconnoissance dont il paya l'amitié & les bienfaits du P. Moreira, son protecteur & son Apologiste, de ce Moreira qui avoit employé tout son crédit auprès du Roi pour le rétablir dans l'esprit de ce Prince, forcé par son incapacité de lui retirer sa confiance. Ce bon Pere ne revenoit pas de sa surprise; il n'osoit paroître qu'en rougissant devant quelques-uns de ses amis qui, dès l'entrée de Carvalho au Ministere, l'avoient averti à diverses reprises de ne se fier à lui qu'avec précaution ; mais Moreira avoit toujours pris sa défense, & s'étoit même fâché plus d'une fois contre ceux qui osoient en dire du mal.

Lorsque le *Précis* injurieux dont nous venons de parler se répandit dans le Public, le Provincial Henriquès se rendit de nouveau chez le Ministre pour se plaindre des calomnies rassemblées dans cet Ouvrage, & lui représenter le tort irréparable qu'il pouvoit faire à la compagnie ; mais, au lieu de la justice qu'il attendoit : » J'apprends, lui » répondit Carvalho avec hauteur, que quelques-uns » de vos Peres se proposent de répondre à cet Ouvra-

---

(1) *Voyez* page 11.

» ge : qu'ils se taisent, & tout s'arrangera; Mais s'ils » osent écrire un seul mot sur ce sujet, dites-leur » bien que le Roi sait punir *en Maître* a. (C'est ainsi que Carvalho appeloit sa méthode de se venger de ses ennemis sans aucune formalité judiciaire.) Ces menaces effrayerent le Provincial; lui & ses Confreres se tûrent, dans l'espoir de se faire un mérite de leur silence auprès du Ministre; mais cette attente fut bien trompée : les choses, loin de s'arranger, en vinrent bientôt à un point auquel il ne fut plus possible de remédier.

Les Courtisans avoient observé que pendant les derniers mois qui précéderent le renvoi des Confesseurs Jésuites, toutes les fois que Joseph voyoit de loin le P. Moreira, il se détournoit pour éviter sa rencontre; mais il firent plus d'attention encore à ce qui arriva dans la premiere cérémonie publique du *Baise-main*, qui suivit cette disgrace. Le Roi apperçut dans la foule des personnes admises à l'honneur de lui baiser la main, un Théatin, nommé le Pere Thomas Do Bem, & trompé par la ressemblance de l'habit, il le prit pour un Jésuite. Cette vue lui causa une émotion dont tout le monde fut frappé. Le Gentilhomme de la Chambre qui étoit auprès de sa Personne, se hâta de lui en demander le sujet. Le Roi le lui dit, reconnut son erreur, & reprit sa premiere tranquillité.

1758. XXI. *Le Cardinal de Saldanha est nommé par le Pape, Visiteur & Réformateur*

Mais le dessein de Carvalho n'étoit pas de borner à ce début les effets de son ressentiment; sa haine demandoit que les Jésuites fussent anéantis, & il ne voyoit qu'avec un dépit extrême le crédit qu'ils conservoient encore non-seulement auprès du peuple, mais encore auprès de la Noblesse. Les Grands eux-mêmes, enchantés de trouver cette occasion de mortifier le Ministre, ne lui prouvoient le cas qu'ils faisoient des libelles diffamatoires qu'il avoit repandus contre ces Religieux, qu'en les recherchant, en allant les voir avec plus d'empressement que ja-

Digitized by Google

mais. Carvalho jugea, en adroit politique, que pour enlever à cette odieuse Société une considération si contraire à ses vues, il falloit nécessairement faire intervenir dans cette affaire l'autorité du Saint-Siege; en conséquence il obtint l'agrément du Roi pour envoyer en son nom au Commandeur d'Almada Ministre Plénipotentiaire à Rome, une *Instruction* en date du 8 Octobre 1757, & une *Lettre Instructive* du 10 Février 1758, dont l'objet étoit de solliciter auprès du Pape Benoît XIV, un Bref de visite & de réforme pour les Jésuites de Portugal. Ces deux pieces, dont nous avons inséré la traduction à la fin de ce Volume (n°. I & II) étoient conçues en des termes qui ne permettoient pas à Carvalho de douter de leur succès. On y représentoit les Jésuites comme coupables des plus grands crimes, sans cesse occupés à calomnier le Gouvernement par leurs discours, & à le troubler par leurs intrigues; on les accusoit d'avoir renoncé également & à l'obéissance qu'ils avoient jurée au Pape, & à la fidélité qu'ils devoient à leur Souverain; de sacrifier sans pudeur toutes les obligations que leur imposoit leur état de Sujets & de Religieux, à une ambition sans bornes, & à une insatiable cupidité; d'aspirer à une indépendance absolue, & de former, au sein des États des Princes, des Républiques qui ne reconnoissoient qu'eux pour Maîtres; de s'opposer de tout leur pouvoir, & souvent même à main armée, à l'exécution des projets les plus sages, les plus utiles à la Nation, mais qui contrarioient leurs desseins; d'avoir profité du désastre épouvantable de Lisbonne, pour répandre & accréditer de prétendues Prophéties injurieuses au Roi & à ses Ministres, uniquement propres à troubler les consciences & à effrayer les peuples en leur annonçant de nouvelles calamités; d'avoir été les principaux moteurs de la sédition de Porto, & les seules causes des troubles du Brésil,

des Jésuites de Portugal.

& de la guerre ſcandaleuſe qui y régnoit depuis ſi long-temps.

De ſi graves imputations eurent tout l'effet que s'en étoit promis leur artificieux auteur. Le Bref fut accordé & adreſſé au Cardinal de Saldanha. Le Pape y établiſſoit ce Prélat Viſiteur & Réformateur des Jéſuites dans toute l'étendue des Etats ſoumis au Roi de Portugal, avec les pouvoirs les plus amples pour faire dans leurs Maiſons Profeſſes, Noviciats, Egliſes, Colleges, Hoſpices & Miſſions, tous les changemens qu'il jugeroit convenables. (*Voyez Pieces juſtificatives N.° III.*) L'état fâcheux où ſe trouvoit alors Benoît XIV dont la ſanté laiſſoit peu d'eſpérance de le conſerver long-tems & qui mourut en effet bientôt après, la haine déclarée que portoit aux Jéſuites le Cardinal Paſſionei Secrétaire des Brefs, les intrigues du Commandeur d'Almada, & les termes même du Bref obtenu, firent ſoupçonner avec aſſez de vraiſemblance, qu'il étoit ſubreptice; il fut du moins regardé comme tel par tous ceux qui ſe flattoient d'avoir la vue aſſez bonne pour juger ſainement des objets à travers les obſcurités du Droit Canonique. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut douter que ce Bref ne fût un moyen très-efficace pour remplir les vues de Carvalho & conſommer la ruine des Jéſuites; ſon exécution ne pouvoit manquer de faire une impreſſion profonde ſur un peuple ignorant, nourri dans un reſpect ſans réſerve pour Rome & ſes déciſions, & aux yeux duquel le moindre ordre émané du Pape ou produit ſous ſon nom, ſuffiſoit pour couvrir les vices de la procédure la plus irréguliere. On ne pouvoit déſirer des circonſtances plus favorables: tant de Relations arrivées coup ſur coup de l'Amérique ſur les tréſors & la puiſſance des Jéſuites, avoient commencé à les décréditer: une troupe de Réguliers, animés par le faux Abbé Platel, confirmoient

de vive voix & par écrit les événemens des Indes: une faction déjà nombreuse répandue dans la Capitale, excitée par les sourdes intrigues du Ministre, & soutenue de tout son pouvoir, donnoit aux ennemis des Jésuités un puissant avantage, & préparoit cette étrange révolution qui, quelques années après, étonna l'Univers. Le Prélat choisi pour la réforme, quoique *Tierçaire*, (1) de la Société, n'en étoit pas moins dévoué aux volontés de la Cour: ses décisions, revêtues du Sceau de l'autorité Royale, devoient naturellement en imposer aux esprits foibles, & enlever aux Jésuites un grand nombre de leurs partisans.

Mais la précipitation qui caractérisa presque toujours les démarches de Carvalho, lui fit perdre encore, dans cette circonstance, le fruit de ses soins & de ses combinaisons. Une trame si bien ourdie, au lieu du succès qu'il en attendoit, n'eut d'autre effet que de mettre dans tout son jour la haine implacable qu'il avoit vouée à la Société. Le Cardinal, Réformateur d'un Ordre jusqu'alors si considéré, reçevant en même-tems que son nouveau caractere, le degré d'intelligence & de lumieres nécessaires à sa mission, déploya en la remplissant des talens tout-à-fait extraordinaires. On ne peut sans contredit ni saisir une affaire avec plus de pénétration, ni la terminer avec plus d'activité. Malgré les profondes méditations de nos Philosophes, les Jésuites sont encore pour eux une sorte de problême moral qu'ils ne peuvent résoudre *Le Portrait des Jésuites*, *le Tableau Impartial*, *les Preuves & Aveux authentiques*, *les Erreurs Impies la Morale Pratique*, *les Lettres Provinciales*, *les Loups démasqués*, tant d'autres Ouvrages où on a cherché à peindre ces hommes inexplicables, n'ont

(1) *Voyez* page 12.

Digitized by Google

pu fixer sur leur compte l'opinion des Politiques les plus exercés ; & quatre jours suffirent au cardinal de Saldanha pour les étudier & les connoître. Ce Prélat alla le 31 Mai faire sa visite juridique dans la Maison Professe de Saint-Roch, & dit modestement aux Supérieurs, lorsqu'il reçut leur serment d'obéissance, que c'étoit lui qui avoit besoin de réforme, & non une Société dont il étoit bien persuadé que la conduite étoit irréprochable. Cette vaine formule d'humilité ne servit qu'à rendre encore plus sensible l'étrange contradiction où il tomba quatre jours après, en déclarant ces mêmes Jésuites, qu'il venoit de combler d'éloges, occupés de trafics honteux & contraires aux dispositions des saints Canons. Il n'eut besoin, pour porter un jugement aussi décisif, de citer ni d'interroger aucun de ces Religieux ; il ne perdit point son tems à examiner leurs papiers ou leurs personnes ; il ne fit nulle recherche, nulle information, parce que, dit-il lui-même dans son Décret publié le 4 Juin, la vérité de tous les faits qui y sont énoncés étoit évidente & notoire. Cette rare sagacité ne se borna pas aux Jésuites de Lisbonne, elle s'étendit à tous les autres répandus dans les vastes Domaines du Roi de Portugal. Quoique le cardinal n'eût pu faire la visite de leurs Maisons, quoiqu'il ne les eût jamais vus, il n'en prononça pas moins dans le même Décret, qu'ils étoient tous des Banquiers & des Commerçans scandaleux. Quatre jours de méditations politico-philosophiques le conduisirent à ce raisonnement auquel il n'y a rien à répliquer : *Les Jésuites sont les mêmes dans toutes les Parties du Monde ; ils y ont le même habit, le même nom, le même régime, le même systême : or, ceux de Lisbonne font un commerce illicite : donc tous les autres sont également coupables.* Le Visiteur Apostolique n'avoit pas même besoin, pour se décider, de ce court intervalle de

Digitized by Google

quatre jours ; puifque dès le 15 Mai il avoit fouf-crit le Décret de réforme. Tant il eft vrai que la nature a donné aux génies d'un ordre fupé-rieur des lumieres qui leur font voir avec évi-dence ce qu'un efprit vulgaire n'oferoit pas même foupçonner !

Ce Décret célebre fit une vive fenfation à Lif-bonne & dans tout le Portugal. On en parla fort librement, & bien des gens jugerent qu'il faifoit plus de tort au Prélat réformateur qu'aux Religieux à réformer. Mais fon Eminence méprifoit trop les vains propos de la multitude pour en faire la regle de fa conduite. Un de fes Confreres, le Cardi-nal Manuel, Patriarche de Lisbonne, fe joignit bientôt à lui, & vint donner un nouveau poids à fes décifions. Ce Prélat, après une conteftation de quatre heures avec Carvalho, céda enfin à fes inf-tances, & publia le 7 Juin un Mandement qui ôtoit aux Jéfuites les pouvoirs de prêcher & de confeffer. Ce nouveau coup porté à la Société, fit fur les efprits la même impreffion qu'y avoit faite le Décret du Cardinal de Saldanha. La fa-mille du Patriarche ne le vit pas fans une peine extrême, fe prêter ainfi aux intentions du Minif-tre ; fon frere le Marquis de Tancos lui reprocha avec aigreur une action qui, outre le fcandale qu'elle caufoit à tous les gens de bien, outre le danger éminent qui en réfultoit pour le falut des ames, lui paroiffoit encore imprimer à fa Maifon une tache déshonorante. Le bon Prélat reconnut fes torts, & en fut fi vivement affecté, que s'étant retiré à la campagne, le chagrin & les remords le conduifirent en peu de jours au tombeau. Le Car-dinal de Saldanha n'eut garde de fuivre cet exem-ple : fon ame étoit trop audeffus d'une femblable foibleffe ; tous les reproches de fa famille ne l'em-pêchoient pas de s'applaudir hautement de fa con-duite ; il répondit fur ce fujet à Dona Marie de

Digitized by Google

Porta, Dame d'un mérite distingué & sa parente, » que la volonté du Roi étoit la regle unique de » ses actions; qu'il étoit tellement pénétré des fa» veurs dont ce Prince l'avoit comblé, qu'il ne ba» lanceroit pas à se jetter du haut d'une fenêtre en » bas, s'il étoit sûr que ce fût-là l'intention de Sa » Majesté, » reconnoissance bien rare, bien digne en effet de nos éloges; mais qui dans le fond n'étoit pas tout-à-fait désintéressée. Ce dévouement absolu, cette déférence aveugle de Saldanha lui valut l'estime & la confiance entiere du Ministre, qui l'employa dans la suite aux affaires les plus importantes. (*Voyez le Décret de ce Cardinal & le Mandement du Patriarche, Pieces Justificatives, N°. IV & V.*)

L'étude continuelle que faisoit Carvalho des moyens propres à servir sa haine contre un corps qu'il vouloit anéantir à quelque prix que ce fût, ainsi qu'il s'en expliquoit ouvertement avec ses amis, ne l'empêchoit pas de vaquer aux soins du Gouvernement dont tout le poids reposoit sur sa tête. Il y avoit à la vérité trois Sécrétaires d'Etat; mais il étoit l'ame de toutes les affaires. C'est ce qui faisoit dire assez plaisamment au Comte d'Obidos : « Nous autres Portugais, nous avons un » beau privilege. Sans le secours de la foi, nous » voyons ici bas la Trinité, trois personnes dis» tinctes en un seul Secrétaire. » Dom Louis d'Acunha, & Joachim de Costa Corte-Réal, l'un & l'autre distingués par leur naissance & les services qu'ils avoient rendus à l'Etat, n'étoient en quelque sorte que deux Agens subalternes soumis en tout aux ordres de Carvalho. Ce Ministre s'occupoit avec tant d'activité des divers détails de l'Administration, qu'il s'écouloit peu de semaines où il ne publiât quelques nouveaux Edits. Nous avons vu plus haut que Carvalho, supérieur aux vains préjugés de l'usage & de l'opinion, ne parloit qu'a-

XXII. *Application de Carvalho au Gouvernement.*

Digitized by Google

avec mépris de ces corps de Loix, de ces Constitutions fondamentales, regardés avec raison comme la base des Gouvernemens bien ordonnés, mais dont le premier effet est de circonscrire l'autorité du Souverain. Dans ses principes, la loi suprême, la seule loi étoit la volonté du prince; il falloit par conséquent que cette volonté fût sans cesse expliquée & clairement connue, pour servir de regle au milieu de cette diversité d'intérêts & de rapports qui forment la vie civile. Aussi, comme nons venons de le dire, voyoit-on sans cesse éclore de nouvelles Ordonnances, de nouvelles Déclarations qui ne rendoient pas les Portugais plus heureux. « Entr'autres Edits, dit le » Mercure de Hollande du mois de Novembre » 1757, art. de *Portugal*, il en a paru un destiné » à diminuer le prix de la paille, du bois & de » quelques autres denrées, mais soit que l'année » soit mauvaise, soit que notre situation soit désespé» rée, soit enfin que la multiplicité des Loix nuise » à leur exécution, nous n'avons encore éprouvé » aucun soulagement. Le Fisc s'appauvrit à vue d'œil » sans parler de la Douane de Porto où les choses » sont toujours dans l'état le plus déplorable, le » produit de tous les autres droits, tant dans le » Continent que dans les conquêtes, à baissé d'un » tiers; & les autres branches des Revenus Royaux » ont souffert la même diminution «

XXIII. *Sept Edits publiés par Carvalho concernant la paille.*

Mais la multiplicité des Loix n'étoit pas la seule chose qui en empêchât l'effet; leur impénétrable obscurité les rendoit encore plus inutiles. L'Edit dont on vient de parler, concernant la paille, parut, à tout le monde si inintelligible, qu'on fut obligé d'en donner un autre pour lui servir d'explication. Le commentaire ne fut pas plus clair que le texte & eut besoin d'une nouvelle interprétation qui ne put suffire pour éclaircir toutes les difficultés, & faire connoître l'intention du Législateur. Il

Digitized by Google

fallut une troisieme Déclaration, sur laquelle s'éleverent encore des doutes que le Gouvernenement essaya vainement de résoudre dans une quatrieme. L'affaire fut plus embrouillée que jamais; le commerce d'une denrée aussi nécessaire demeura suspendu, & les murmures devinrent universels. Enfin le Ministre, indigné de la stupidité de ses Portugais, publia une nouvelle exposition de son premier Edit, & n'ayant pu satisfaire entiérement tous les intéressés, il y ajouta une derniere clause qui laissa encore des mécontens. Ainsi quelques brins de paille coûterent à Carvalho assez d'embarras & de travaux pour le forcer de convenir que c'étoit acheter bien chérement le plaisir de commander. Il est vrai qu'il en rejettoit toute la faute sur le caractere du peuple qu'il gouvernoit, peuple sans intelligence & sans pénétration, & dont la foible vue ne pouvoit atteindre à la hauteur de ses sublimes idées. Mais lorsqu'une Loi a besoin d'être expliquée jusqu'à sept fois, est-ce l'imbécilité d'une Nation entiere qu'il faut en accuser, ou la maniere obscure dont s'explique le Législateur ? C'est un problême que nous laissons à résoudre au lecteur sensé & impartial.

Ce n'étoit pas-là sans doute la premiere preuve qu'eût donnée Carvalho de l'étrange confusion qui regnoit dans son esprit. Cependant tant d'Edits pour un objet si mince, ne laisserent pas d'inquiéter ses partisans; ils craignoient que dans des affaires plus importantes, la même cause ne produisît des effets encore plus funestes, & qu'ils ne fussent les premiers à en souffrir. Dom Ferdinand de Miranda, Seigneur distingué par son mérite, & dont le fils a été fait Comte de Sandomil sous le Gouvernement actuel, s'efforçoit assez singuliérement de les rassurer. » Pour-quoi vous effrayer, leur disoit-il, » pour quelques petites contradictions qui forment » après tout le véritable caractere de Carvalho ?

Digitized by Google

» Ne savez-vous pas que nous avons un Ministre
» qui ne ressemble en rien aux autres hommes?
» Ceux-ci pensent d'abord, & agissent après : lui
» commence par agir, & pense ensuite aux moyens
» de remédier aux choses, si elles ont été mal-
» faites «.

XXIV. Distique fait à l'occasion des trois Edits sur les cornes, la paille & les châtaignes.

Peu de temps après les sept Edits sur la paille, il en parut un autre concernant les châtaignes. Nous n'en rapporterons ici ni les motifs ni le succès, pour ne pas arrêter trop long-temps les yeux de nos lecteurs sur des objets si peu dignes de leur attention; nous nous contenterons de dire que cet Edit sur les châtaignes, ceux sur la paille, & celui sur les cornes dont nous avons parlé plus haut, valurent à Carvalho un Distique Portugais, chanté dans le tems par le Peuple de Lisbonne à la gloire de ce Ministre immortel. Le sens de ce Distique qui n'est, il faut en convenir, ni fort ingénieux ni même plaisant, étoit que de la paille, des châtaignes & des cornes, composoient à Carvalho un trophée digne de lui.

Tandis que Carvalho donnoit toute son attention à des Loix si sérieuses, le Portugal ne cessoit de gémir sous les coups redoublés de la colere céleste. Il seroit difficile de peindre l'horreur de sa situation pendant les années 1755, 1756, 1757, & 1758. Outre les tremblemens de terre plus ou moins fréquens pendant ce long intervalle, outre les inondations & les incendies dont nous avons déjà parlé, le feu fit encore d'autres ravages plus terribles que les premiers; les fleuves débordés de nouveau inonderent de vastes territoires, & une affreuse disette, née de ces désastres mêmes, vint y mettre le comble. La terre s'ouvrit en plusieurs endroits; des maladies cruelles & inconnues jusqu'alors enleverent au bout de quelques heures presque tous les malheureux qui en furent atteints. Le 19 Mars, jour de la fête du Roi, un effroya-

Digitized by Google

ble tourbillon d'air renversa tout ce qui se trouva sur son passage, & repoussa jusqu'en pleine mer plusieurs vaisseaux prêts à entrer dans le Port. Dans des circonstances si fâcheuses, un Ministre humain & bienfaisant n'eût cherché qu'à secourir ce peuple infortuné, à diminuer ses maux, à soulager sa misere ; mais ce n'étoit là ni le caractere, ni le systême de Carvalho : son cœur impitoyable sembla redoubler encore de sévérité ou plutôt de barbarie. Chaque jour étoit marqué par de nouvelles rigueurs, de nouveaux supplices dont on ne pouvoit connoître d'autres motifs que les ordres du Ministre.

Tant de calamités réunies, tant de malheureux qui en étoient les déplorables victimes, ne pouvoient guere faire espérer d'en dérober la connoissance aux autres Nations. Cependant Carvalho essaya de persuader à toute l'Europe que ces malheurs n'étoient que des contes absurdes imaginés par les Jésuites pour parvenir à leurs fins.

XXV. *Carvalho publie contre les Jésuites deux nouveaux Libelles.*

Dans cette vue, il fit publier deux nouveaux Libelles, intitulés ; l'un *Rélation abrégée concernant la République*, &c. & l'autre *Aveux & Preuves authentiques*, &c. mais ces deux Ouvrages ne produisirent pas l'effet que s'en étoit promis leur auteur. Personne n'ajouta foi aux faits invraisemblables dont ils étoient remplis. Les étrangers s'en rapporterent avec plus de raison à cette multitude de Lettres & de Relations qui venoient tous les jours de Portugal, & où étoient consignés de maniere à convaincre les plus incrédules les désastres trop réels de ce Royaume : ils lurent avec un juste mépris des Libelles mal-digérés ; & qui n'offroient aux yeux les moins attentifs qu'un tissu informe de mensonges & de calomnies. Quoiqu'à la tête du second de ces deux fruits d'iniquité, on trouve le nom d'un homme respectable ; nous savons, à n'en pouvoir douter, que depuis son

retour

d'Angola, cet illustre Personnnage a protesté plus d'une fois qu'il n'avoit jamais eu la moindre part à cette infame production; il a trop de lumieres, & sur-tout trop de vertu pour vouloir adopter un enfant qui n'est propre qu'à déshonorer son pere.

Le seul fait qui ait quelque apparence de vérité dans ces deux ouvrages de ténebres, c'est qu'à la vue des tremblemens de terre & de tous les fléaux qui accabloient à la fois le Portugal, les Jésuites, ainsi que les autres Réguliers, crurent cette occasion favorable pour inviter les peuples à la pénitence; il se fit en conséquence plusieurs Missions, où les Jésuites se signalerent par les tableaux frappans qu'ils mirent sous les yeux de leurs auditeurs des crimes particuliers & des désordres publics; désordres dont aucune Nation n'est exempte. Les vives peintures des châtimens éternels, animées par les couleurs d'une mâle & sainte éloquence, firent une impression profonde sur tous les cœurs. Les pecheurs effrayés rentrerent en eux-mêmes, & changerent de vie. Quelques Prédicateurs, emportés par leur zele, augmenterent les terreurs des peuples en les menaçant, au nom du Ciel irrité, de nouveaux désastres prêts à fondre sur leurs têtes. Carvalho ne souffroit qu'avec impatience des discours qui renfermoient la censure tacite, mais amere de sa conduite & de ses excès; il se plaignoit à ses confidens de l'inutilité des Missions qui ne servoient, disoit-il, qu'à retenir dans l'abattement des esprits déjà trop accablés sous le poids de leur maux; bientôt le Missionnaires ne furent plus à ses yeux que de coupables perturbateurs du repos public, & il mit tout en œuvre pour en donner la même opinion au Roi; il tâchoit d'alarmer la défiance naturelle de ce Prince sur l'empressement du peuple à courir en foule à ces saints Exercices, & ne cessoit de lui représenter ces assemblées pieuses comme de dangereux moyens de sédition; mais

Digitized by Google

les Prédicateurs étoient trop satisfaits des fruits abondans qu'ils recueilloient de leurs travaux apostoliques, pour ne pas chercher à en obtenir de nouveaux. On remarquoit sur-tout à leur tête le fameux Pere Gabriel Malagrida dont nous aurons ocasion de parler amplement dans la suite : ce Jésuite infatigable ne se contenta pas de prêcher plus qu'aucun autre, & de faire faire, sous sa direction, des retraites spirituelles aux personnes les plus distinguées de la Ville & de la Cour, il eut encore le courage imprudent de publier un Ouvrage où il soutenoit que les tremblemens de terre & les autres fléaux qui désoloient le Royaume, étoient des châtimens du Ciel, qui vouloit punir avec éclat les scandales & les injustices publiques. Cet Ouvrage mit en fureur Carvalho, qui avoit sur cet objet des sentimens bien opposés à ceux de Malagrida : il jura de nouveau la perte de ce Jésuite indiscret, & celle de toute la Société. Malagrida reçut ordre de quitter incessamment Lisbonne ; & un Religieux Observantin, Missionnaire non moins zelé, eut le même sort. Le Ministre ne borna pas son ressentiment à ces deux Prédicateurs ; il imposa silence à tous les autres, & les dénonça à l'Europe entiere comme des imposteurs séditieux qui, pour calomnier le Gouvernement, supposoient dans le Portugal des désastres qu'on n'y avoit jamais éprouvés. Ces désastres cependant étoient consignés dans tous les papiers publics les plus accrédités ; ils étoient confirmés par les témoignages les plus authentiques, & nous-mêmes, quoique éloignés alors du théâtre de tant de calamités, nous avons pris sur ce sujet des informations qui ont levé tous nos doutes. On ne peut assez s'étonner qu'un Ministre ait osé concevoir l'espérance, & seulement l'idée de faire passer pour de vains songes des événemens qui ont eu tout un Royaume pour témoin, & dont le tems n'a pas encore effacé le souvenir.

XXVI. *Il traite les Prédicateurs de perturbateurs du repos public, & leur impose silence.*

Digitized by Google

Mais ces maux réunis pour accabler les malheureux Portugais, & qui auroient dû, ce ſemble, épuiſer toute leur ſenſibilité, diſparurent en quelque ſorte à leurs yeux, à l'époque de la nuit du 3 Septembre, de cette nuit déſaſtreuſe qui plongea dans la conſternation un Peuple fidelle & dans tous les tems attachés à ſes Rois. Le monſtrueux attentat dont le bruit ſe répandit le lendemain, l'attente des ſupplices effroyables réſervés à ſes auteurs ſous un Miniſtere dont la rigueur étoit connue, glacerent tous les eſprits d'épouvante & d'horreur. Cet événement eſt ſans contredit le plus important de cette hiſtoire : nous allons tâcher d'en faire connoître à nos lecteurs juſqu'aux moindres détails.

Digitized by Google

PIECES JUSTIFICATIVES.

N°. I.

INSTRUCTION

Que Sa Majesté Très-Fidelle a fait expédier à Dom François d'Almada son Ministre Plénipontentaire en Cour de Rome, au sujet des crimes dont les Jésuites se sont rendus coupables dans ce Royaume & dans le Brésil, pour en rendre compte à Sa Sainteté, le Pape Benoît XIV, avec le Précis des attentats que ces Religieux ont commis dans le Nord & dans le Sud de l'Amérique Portugaise.

Du 8 Octobre 1757.

IL y a long-tems que Votre Excellence est instruite des intrigues séditieuses que les Jésuites de Portugal ont tramées dans cette Cour, dans celle de Rome, & dans toutes les Cours d'Europe,

---

Nota. Nous prévenons nos Lecteurs qu'ils doivent s'attendre à ne trouver ici qu'une traduction très-littérale

Digitized by Google

contre le Service du Roi, notre Maître, & l'intérêt public de ce Royaume & de ses Conquêtes. Leur méchanceté leur a fait inventer, écrire, insinuer & publier de prétendus malheurs, des désordres imaginaires qui n'ont jamais existé. Le but que se proposoit leur malice étoit d'imprimer de toute part dans l'esprit crédule du Public tout ce qu'ils ont cru le plus capable de donner une idée sinistre du très-religieux, très-régulier & très-heureux Gouvernement de Sa Majesté; ils vouloient par-là faire perdre de vue les avantages inexprimables que, pour la gloire immortelle de Sa Majesté, les Sujets du Portugal & des Etats qui en dépendent, ont retirés de ce Gouvernement, & qu'ils ne cessent de publier avec des bénédictions infinies & des prieres pour la conservation de la vie & de la prospérité de leur auguste Bienfaiteur.

Mais Votre Excellence ne peut pas encore savoir les vraies causes de ces abominables excès, parce que l'incomparable clémence de Sa Majesté & son extrême dévotion pour les glorieux Saint Ignace de Loyola, & Saint François-Xavier & Saint François de Borgia, ont suspendu non-seulement l'infaillible justice de Sa Majesté, mais encore les effets de la protection qu'elle doit à ses Sujets pillés & opprimés. Sa Majesté espéroit que tant de modération pourroit opérer l'amendement des désordres si grands & si extraordinaires, sans porter atteinte à l'honneur des Enfans d'une Mere aussi sainte & aussi vénérable que la Religion de la Compagnie.

Les détestables excès que Votre Excellence verra dans l'exacte & fidelle Relation qui sera jointe à cette Lettre, & l'incorrigible obstination dont leurs auteurs n'ont cessé de donner des marques, ayant

des ces Pieces. Il nous a paru que la plus scrupuleuse fidélité devoit en faire le principal mérite, & nous avons tout sacrifié à cette considération.

fait perdre toute espérance de cet amendement; l'autorité Royale & la constante protection que Sa Majesté doit aux Peuples que Dieu lui a confiés, l'obligent enfin à appliquer les derniers remedes à des maux aussi désespérés que ceux qui sont constatés par la même Relation.

On n'y a pas fait entrer le détail de scandales bien plus grands & bien plus horribles, qu'on n'auroit pu rapporter sans une extrême indécence, & sans blesser la pudeur de ceux qui les auroient écrits ou qui les auroient entendus. On a cru devoir se restreindre dans cette Relation aux faits les plus publics, & dont la notoriété est telle qu'il n'y a pas moyen d'en dérober la connoissance, ou même de les déguiser. Il n'est pas plus possible d'en nier la certitude que celle des faits que leur évidence met sous les yeux de tout le monde, & qui de leur nature sont incontestables. Encore Sa Majesté ne se voit-elle qu'à regret forcée à publier de si grands désordres & l'entiere corruption des Provinces de la Compagnie dans le Portugal & le Brésil.

Votre Excellence trouvera dans cette Relation la preuve évidente que, depuis plusieurs années, ces Religieux ont entiérement renoncé à l'obéissance qu'ils doivent aux Bulles & Commandemens des Papes, à l'observation des Loix les plus nécessaires pour la conservation de la paix publique de ces Royaumes, à la fidélité due à leurs Souverains, & à la pieuse instruction de leurs Sujets. Ils ont sacrifié toutes ces obligations chrétiennes, religieuses, naturelles & politiques à une ardeur aveugle, insolente & sans bornes, de s'emparer des Gouvernemens politiques & temporels, au désir insatiable d'acquérir & d'amasser des richesses étrangeres, & même d'usurper les Etats des Souverains. Rien n'a pu les détourner de ces abominables transgressions, sur-tout quand ils ont vu qu'elles pou-

Digitized by Google

voient leur servir de moyens pour parvenir à des fins si répréhensibles & si contraires à leur saint Institut, pour lequel ces mêmes Religieux ont fait voir un mépris aussi absolu que scandaleux.

Enfin, l'extrême corruption de ces indignes enfans d'une Religion si sainte en est venue à ce point déplorable dans le Royaume de Portugal, & plus encore dans ses Domaines d'Outre-mer, qu'il s'y est trouvé peu de Jésuites qui ne parussent être plutôt des Marchands, des Soldats ou des tirans que des Religieux.

Il n'y avoit plus moyen de dissimuler de si grands désordres, sans courir le risque de les rendre absolument irrémédiables. C'est ce qui a déterminé Sa Majesté à prendre des mésures efficaces pour prévenir la désolation entiere de ses Sujets & de ses Etats, & même la ruine totale des Provinces de cette Compagnie; ruine qui ne pouvoit manquer d'arriver, si l'on n'y apportoit le plus prompt remede, autant qu'il dépendoit de l'autorité temporelle de Sa Majesté.

Comme les Confesseurs de cette Cour, & leur libre entrée dans le Palais, étoient le plus ferme appui de l'insolence & de l'audace que ces Peres ont fait éclater tant en Europe qu'en Amérique, le Roi notre Maître a commencé par ordonner à tous les Confesseurs Jésuites des Princes & Princesses du Sang Royal de se retirer dans les maisons de leur Ordre: à leur place, Sa Majesté a nommé pour son Confesseur le Pere Antoine de Sainte-Anne, Provincial actuel des Capucins de Sainte-Marie de Arrabida, en conservant pour Confesseur de la Reine le P. Antoine de l'Incarnation, Vicaire-Général des Augustins Déchaussés, qui depuis quelque tems occupoit cette place; & pour Confesseur de la Princesse Héréditaire & de Mesdames les Infantes, Sa Majesté a nommé le P. Joseph Pereira de Sainte-Anne, Provincial actuel des

Digitized by Google

Carmes ; S. A. R. l'Infant Dom Pedre a choisi pour son Confesseur celui du Roi ; S. A. R. l'Infant Dom Antoine a pris pour le sien le P. Antoine de Sainte-Marie-des-Anges, Ex-Provincial des Franciscains de la Province de Portugal ; & S. A. R. l'Infant Dom Emmanuel, le P. Valere du Saint-Sacrement, Capucin de la Province de Saint-Antoine.

En même-tems, le Roi a interdit au Pere Provincial de la Compagnie & à tous ses Religieux l'entrée de son Palais jusqu'à nouvel ordre, & jusqu'à ce que S. M. fût assurée que ces Religieux auroient conformé leur vie & leur conduite aux obligations de leur saint Institut. Pour parvenir à un but si juste & si nécessaire, Elle a aussi ordonné qu'on mit en œuvre tous les moyens qui dépendent de son autorité, & du droit qu'elle a de faire inviolablement observer dans les Royaumes & Etats, les saints Canons & les Constitutions Apostoliques, lesquel défendent aux Réguliers, & encore plus aux Religieux de la Compagnie, & à tous les Missionnaires de s'immiscer dans les affaires temporelles, dans la pratique du commerce & des intérêts de la Banque ; enfin, de faire observer avec exactitude les Concordats faits avec le Saint Siege, qui dans ce Royaume, ont force de Loi & de coutume.

Mais comme tout ce que le Roi peut faire, en sa qualité de Prince temporel, ne peut s'étendre que sur des choses de la même nature, & ne suffit pas pour remédier aux maux spirituels, qui cependant ont besoin d'un remede également prompt & efficace, lequel ne peut émaner que du Souverain Pontife & Vicaire de Notre-Seigneur Jesus-Christ sur la terre, Sa Majesté ordonne à votre Excellenee de présenter au Saint Pere la fidelle relation dont j'ai parlé ci-dessus, ainsi que tout ce qui est contenu dans cette Lettre ; & de supplier en même-temps sa Saintété qu'il lui plaise de

Digitized by Google

mettre en usage dans une affaire aussi importante les moyens les plus efficaces & les plus propres à faire cesser entiérement les abus, les excès & les crimes qui se commettent journellement dans les susdites Provinces Régulieres, & d'obliger ceux qui les composent à se conformer à leur sainte & primitive observance; afin qu'on y puisse voir revivre les exemples dignes de louange & d'imitation, qui depuis tant d'années se trouvent ensevelis sous les horreurs des scandales si énormes, si universels & si publics.

Ceux qui ont causé le plus de dommage aux Habitans des Etats de Sa Majesté en Amérique, auroient dû cesser en grande partie par l'exécution de la Bulle de Sa Sainteté, du 20 Décembre 1741, insérée dans le Mandement de l'évêque du Grand-Para, lequel est joint à cette Lettre, sous le N°. II, comme aussi par l'exécution des deux Ordonnances de Sa Majesté, cotées N.° III & IV. Sa Majesté les avoit fait publier à cette intention dans tout le Brésil, espérant qu'elles seroient un moyen efficace pour mettre fin aux abus qui ont résulté du défaut d'exécution des décisions Pontificales & des résolutions Royales, lorsqu'elles pouvoient déplaire aux susdits Religieux; & bien plus encore, de ce qu'il ne se trouvoit personne qui osât donner avis d'un désordre si préjudiciable & si indécent. Un mal aussi grand n'avoit d'autre source que les menaces violentes de ces Religieux, dans lesquelles ils affectoient de faire sonner bien haut le grand crédit de leur compagnie, & de ceux de leurs Peres qui fréquentoient la Cour. On en a une preuve bien convaincante dans ces dernieres tems, lorsqu'on a su combien de Gouverneurs & de Ministres zélés pour le Service de Dieu & de Sa Majesté ces peres ont malheureusement ruinés par leurs sinistres artifices, quoique ces Officiers n'eussent d'autre tort que d'avoir représenté à la cour des

vérités qui ne plaisoient pas à ces Peres, & qui paroissoient alors incroyables, mais qui ne sont devenues que trop certaines depuis la guerre du Paraguay, la révolte du Maragnon, & tant d'autres désordres manifestes & publiquement constatés par la susdite Relation, sans parler d'une infinité d'autres dont le récit suffiroit pour former de gros volumes.

Tout ceci considéré, Sa Majesté ordonne à Votre Excellence de demander au Saint Pere une Audience particuliere & très-secrete, pour lui rendre un compte exact de tout ce que je viens de dire. Sa Majesté espere en conséquence que la prudence paternelle & Apostolique de Sa Sainteté n'ometttra rien de ce qu'exige une conjoncture aussi urgente, pour empêcher qu'un Ordre qui a rendu tant de services à l'Eglise, ne se perde totalement dans ce Royaume & dans ses dépendances, par la corruption des mœurs de ses Religieux, & par le scandale public & général qu'ils ont donné en s'abandonnant à des désordres & à des abus si étranges & si continuels.

Le détail qui en est fait dans la fidelle Relation que je joins à cette Lettre, ayant pour fondement & pour preuves des faits toujours subsistans, connus non-seulement de trois Armées, mais encore de tout l'Amérique Portugaise & Espagnole, & venant directement, comme d'une source pure, des lieux même où ces faits sont arrivés, sans mélange d'aucun rapport suspect & incertain, ne peut pas laisser lieu au moindre doute. C'est pourquoi Sa Majesté est persuadée que Sa Sainteté n'hésitera pas un seul moment à prendre le parti convenable & nécessaire qu'exigent ces mêmes excès, pour rappeler ces Religieux aux obligations & aux exercices de leur saint Institut, en les forçant à ne plus s'ingérer dans des affaires politiques, & dans des intérêts temporels & de Commerce; afin que, dégagés de la corruption où les a précipités leur désir effréné

Digitized by Google

de gouverner les Cours, d'acquérir des richesses & des intérêts de commerce, de pratiquer l'usure, de tenir la banque & de s'enrichir de tous les biens de la terre, ils puissent servir Dieu & édifier le prochain, comme de fidelles imitateurs des héroïques vertus des grands & glorieux Saint Ignace, Saint François-Xavier & Saint François de Borgia, qui reluisant comme de brillans flambeaux, non-seulement dans leur Ordre, mais encore dans toute l'Eglise Catholique, y ont laissé les plus illustres exemples.

Il est sur-tout essentiel de considérer avec toute l'attention que la chose mérite, ce que l'histoire nous apprend de la sévere punition des Templiers, dont l'Ordre fut éteint à cause des scandales qu'ils avoient causés. Il est cependant certain qu'on ne lit en aucun endroit que ces Chevaliers se soient jamais portés à des excès aussi criminels que ceux dont les susdits Religieux se sont rendus coupables. On ne les vit jamais résister ouvertement comme ces Peres, aux Papes & aux Rois, & se prévaloir d'un crédit excessif pour énerver ou directement ou indirectement les Bulles des premiers & les Ordonnances des seconds : jamais on ne leur reprocha d'avoir formé des Républiques de Sujets audedans même des Etats des Princes, pour les faire révolter contre leurs Souverains : jamais ils ne porterent l'audace jusqu'à résister à main-armée à tout ce qui pouvoit intéresser les Rois & les Peuples de leurs Etats : jamais enfin, on ne les accusa d'avoir aspiré à l'usurpation de Royaumes & d'Empires entiers ; Mais les Jésuites sont coupables de tous ces excès ; tous ces crimes entrent dans leurs projets, & ils n'auroient pas manqué de réaliser cet odieux systême, si on n'avoit pas eu l'avantage de découvrir leur plan ambitieux & clandestin.

C'est en effet ce qu'ils auroient exécuté par le moyen de ces Colonies d'Indiens rebelles & sauva-

Digitized by Google

ges qu'ils avoient établies, & dont ils s'efforçoient tous les jours d'augmenter le nombre dans toute cette vaste contrée qui s'étend depuis le Maragnon jusqu'à l'Uraguay; ils rendoient journellement plus fortes & plus peuplées ces nombreuses Colonies par le commerce très-considérable & très-animé qu'ils pratiquoient clandestinement, à l'aide des Colleges, des Maisons Professes & Résidences qu'ils possedent dans les Capitales des deux Royaumes de Portugal & d'Espagne, dans les divers Ports de ces Royaume & dans les pays d'Outre-mer. Déja par tous ces moyens, ils avoient fermé en quelque sorte les deux Amériques Portugaise & Espagnole par un cordon si fort que, si on les eût laissé faire, dans dix ans il auroit été impossible de le rompre & de les chasser de ces contrées; n'y ayant point dans toute l'Europe de Puissance capable de les forcer dans ces vastes forêts défendues par des hommes dont le nombre est presque infini, dont les Jésuites seuls connoissent la langue & les mœurs, & dont ils ne cessent de nourrir & d'enflammer la haine implacable & irréconciliable qu'ils leur ont inspirée contre tous les blancs qui ne sont pas de la Compagnie. Que Dieu vous ait en sa sainte garde.

A Bélen le 8 Octobre 1757.

Signé D. LOUIS D'ACUNHA.

A Dom François d'Almada de Mendoza.

Digitized by Google

N.° II.

LETTRE INSTRUCTIVE,

Du 10 Février 1758.

A DOM FRANOIS D'ALMADA DE MENDOZA, Miniſtre de Sa Majeſté Trés-Fidelle en Cour de Rome,

Pour l'inſtruire des nouveaux excès que les Jéſuites avoient ajoutés juſqu'à cette époque, aux crimes énormes dont ils s'étoient déjà rendus coupables dans les Etats d'Outre-mer de cette Monarchie, lorſque Sa Majeſté s'eſt vue obligée de faire donner avis à N. S. P. le Pape, Benoît XIV, des attentats de ces Religieux, par ſa premiere Lettre Inſtructive du 8 Octobre. 1767

I. LES déſordres & les attentats que les Jéſuites ont accumulés dans le Maragnon, depuis le commencement du regne de Sa Majeſté, dans la vue de rendre impoſſible l'exécution du traité des limites conquêtes, les ſoulevemens qu'ils ont excités pour cette même fin dans les contrées du Paraguay & de l'Uraguay, & les trames qu'ils ont ourdies au-dedans même de ce Royaume & juſque dans le

Digitized by Google

Palais du Roi, sont les pressans motifs qui ont déterminé Sa Majesté à faire sentir à ces Religieux son juste pouvoir. En cela Sa Majesté ne fera que ce que tous les Souverains ont droit de faire, & dont ils ne peuvent même se dispenser, contre les Ecclésiastiques coupables de séditions & révoltes, même lorsqu'elles sont moins condamnables & moins pernicieuses que celles dont les Jésuites ont été la cause dans le Nord & le Midi du Brésil, & au-dedans de ce Royaume & de cette cour. Le Roi a d'autant plus de raison de le faire, qu'il a vu l'inutilité parfaite des premiers effets auxquels il a eu la modération de se restreindre, en se contentant de renvoyer de sa cour les Religieux de cette compagnie qui en étoient les Confesseurs. Sa Majesté espéroit que cette démarche suffiroit pour faire rentrer dans l'ordre le régime intérieur & perverti de ces Peres; qu'elle les engageroit à mettre fin à cette scandaleuse obstination avec laquelle il s'opposoient à l'exécution du traité des limites, & qu'ils cesseroient de troubler le repos de la cour & des Sujets de Sa Majesté; mais cette clémence & modération de Sa Majesté a produit des effets tout contraires à ceux qu'on avoit droit d'en attendre, ainsi que Votre Excellence va le voir.

2. Dès qu'ils ont été convaincus qu'il étoit impossible de faire plier l'infléxible constance de Sa Majesté & de ses Ministres, & de les détourner du dessein de faire exécuter le traité, dont ils ont bien compris que l'effet seroit de leur faire perdre l'empire qu'ils s'étoient formé dans le centre des Etats d'Outremer des deux Monarchies; dès qu'ils ont vu passer Gomez Freire de Andrada à la tête d'une armée dans la Province de la Plata, & François-Xavier de Mendoza dans celle de Para, avec trois Régimens de nouvelle création, ces Peres ont entiérement perdu le jugement & tout sentiment de Religion. Pour parvenir au but que se proposoit

leur méchanceté, ils se sont aussi-tôt livrés aux pratiques les plus exécrables pour calomnier & déshonorer par des fables injurieuses le très-heureux Gouvernement du Roi, & la fidélité de ses Ministres : en mettant en œuvre parmi nous les même moyens qu'ils ont tant de fois employés dans plusieurs autres Cours, ils ont commis des excès qui nous ont remplis d'horreur & d'épouvante.

3. D'une part, ils se sont appliqués à gagner les personnes qu'ils savoient être mecontentes du Gouvernement, soit parce que le Roi ne les employoit pas à son Service, soit parce qu'il leur avoit refusé des places qu'elles n'avoient pas méritées ; ils ont répandu de vive voix & par écrit des impostures inouies, des mensonges, des injures atroces contre Sa Majesté ; ils ont cherché à noircir & à défigurer les effets admirables de la sagesse & de la bonté d'un Roi, Pere de ses Sujets, & qui ne cesse de faire respecter & adorer pour ainsi dire la justice de son incomparable & trés-heureux Gouvernement.

4. D'autre part, à l'aide de ces artifices Machiavéliques, ils se sont efforcés de rompre la bonne intelligence qui regnoit entre cette Cour & les autres, & en particulier de la brouiller avec celle d'Espagne, non-seulement en y répandant des impostures capables d'offenser personnellement les Souverains des deux Royaumes, mais encore en supposant de prétendus préjudices qui devoient résulter pour l'une & l'autre Cour de l'exécution du traité. Dans ce dessein, ils insinuoient à Lisbonne que le Portugal étoit extrêmement lésé dans ce traité ; & à Madrid, que c'étoit la Cour d'Espagne qui avoit été trompée par celle de Portugal.

5. En même-tems, lorsqu'ils apprirent l'établissement de la Compagnie du Para, comprenant qu'elle alloit ruiner sans ressource le gros commerce qu'ils faisoient dans ces Contrées, ils pousserent

Digitized by Google

leur audace excessive jusqu'à tenter d'exciter contre cette compagnie un soulevement général au-dedans de la Cour de Sa Majesté : ce qui n'auroit pas manqué d'arriver, si le Roi ne l'avoit sur le champ prévenu par l'exil du P. Ballester, qui avoit eu la témérité de faire tout exprès un sermon d'une insolence extrême pour ameuter le Peuple contre cet établissement. Ce Pere crioit comme un furieux dans sa Chaire, que *quiconque entreroit dans cette Compagnie, n'auroit aucune part à celle de Notre-Seigneur Jesus-Christ*. Le Roi fut encore obligé d'exiler le P. Fonsaca, qui, en personne & par d'autres émissaires de la Société, alloit faire de semblables déclamations dans les maisons des Ministres & des Particuliers, lorsqu'il se flattoit d'y trouver de mauvaises intentions, ou une ignorance dont il pouvoit abuser. A la même époque, Sa Majesté exila ou fit arrêter les Négocians de la compagnie dite *du Bien Commun*. Par cette démarche & d'autre également dignes de la sagesse de Sa Majesté, Elle confondit & rendit inutiles toutes ces intrigues & plusieurs autres encore plus exécrables, pour lesquelles on étoit allé jusqu'à se servir d'étrangers qui se trouvoient alors dans cette capitale, & qui furent assez imprudens pour se prêter à de semblables pratiques.

6. Sur ces entrefaites, arriva le tremblement de terre. Cette terrible calamité fournit aux Jésuites un nouveau théâtre pour jouer dans une conjoncture si triste & si affligeante, les rôles les plus propres à les faire parvenir à leurs fins détestables. Jamais la méchanceté si fertile de Nicolas Machiavel, n'inventa rien que la diabolique politique de ces Religieux ne mît alors en usage ; ils fabriquerent des Prophéties pleines de menaces de nouveaux désastres qui devoient être causés par des éruptions & des déluges de feux souterrains & des eaux de la mer ; en même-tems, ils faisoient insérer, tant

par eux que par leurs Emissaires, dans les Papiers publics qui ont cours en Europe, des Relations de nouveaux malheurs, de miseres extrêmes, d'horreurs épouvantables qu'ils disoient nous être arrivés, quoique rien de tout cela n'eût eu la moindre ombre de réalité; ils annonçoient ces maux imaginaires comme des punitions de péchés publics & scandaleux qui n'étoient que des suppositions & des impostures d'autant plus criminelles qu'ils les plaçoient dans le tems de la réforme la plus réguliere & la plus exemplaire que la Cour & le Royaume de Portugal ayent vue depuis l'époque de la fondation de cette Monarchie. Ce n'est pas tout encore; Ils en vinrent jusqu'à cette incroyable audace qui n'avoit point encore eu d'exemple, d'oser mettre sous les yeux de Sa Majesté ces écrits séditieux & remplis de toutes ces impostures; ils espéroient par-là de jeter dans l'ambattement & la consternation cette grande ame à laquelle Dieu a accordé pour notre bonheur, une sérénité à toute épreuve, & supérieure à toutes ces malignes impressions; à cette énorme témérité ils ont encore ajouté celle d'abuser de la pieuse affection que le Roi a toujours eue pour les personnes qui portent l'habit de Capucin; & par ce moyen, ils ont introduit à la cour deux Peres Récollets que, pendant quelques années, ils avoient logés avec eux dans leur Maison de Saint-Roch, & que depuis, pour se les attacher davantage, ils avoient établis dans l'Hospice de Sainte-Apollonie, lorsqu'ils en chasserent les Génois; ils se sont servis de ces Récollets comme de leurs instrumens, non-seulement pour inspirer les frayeurs dont j'ai parlé, mais encore pour insinuer d'autres suggestions très-pernicieuses, dont la profonde sagesse & la pénétration de Sa Majesté ont heureusement triomphé. Pour eux (de concert avec ces Peres Récollets) ils s'étoient réservé le rôle d'appuyer & de confirmer toutes les impostures qu'ils leur avoient fait avant

cer, non-seulement dans l'intérieur du Palais, mais encore dans ses sanctuaires les plus impénétrables & les plus sacrés: par ces moyens, s'il avoient pu venir à bout de vaincre la sagesse & la constance de Sa Majesté, le Royaume auroit été exposé aux plus grands désordres; l'autorité Royale auroit été entiérement renversée; & du sein d'une horrible confusion, on auroit vu s'élever l'Empire Jésuitique selon toute l'étendue de leurs projets.

7. La découverte de ces intrigues, & la punition de ceux qui y avoient servi d'instrumens, ne suffirent pas pour les arrêter. Le Roi ayant fait publier l'établissement de la Compagnie chargée de la culture des vignes du Haut-Douro, la cabale dont la prudence de Sa Majesté avoit déjà déconcerté & fait avorter les desseins dans sa Capitale, se mit à ourdir de nouvelles trames dans la Ville de Porto, seconde Ville du Royaume. Les Jésuites, à la tête de cette Cabale, y travaillerent avec ardeur à rendre odieux aux Sujets de Sa Majesté, la Personne du Roi, son Gouvernement & son fidelle Ministre, en ne cessant de répéter les imputations & les impostures qu'ils avoient répandues dans le Royaume & dans les Pays Etrangers: ils abuserent même de la simplicité du Peuple jusqu'à lui faire croire cette insigne fausseté, que *les Vins qui seroient vendus par la Compagnie qui venoit d'être établie, ne vaudroient rien pour la célébration du Saint Sacrifice de la Messe*. Ils firent en même-tems extraire des Archives de la ville la Relation du soulevement arrivé à Porto en l'année 1661, & en la mettant entre les mains de gens mal-intentionnés & encore plus mal-instruits, ils leur disoient & repandoient par toute la Ville, que si le soulevement commençoit, comme en 1661, par des femmes & des enfans, il demeureroit, comme alors, sans punition: ils se servirent des mêmes suggestions pour animer quelques Ecclésiastiques

Digitized by Google

que leur légéreté naturelle rendoit plus capables de se livrer à leurs insinuations. Par ces moyens, ils vinrent à bout d'exciter l'horrible émotion du 23 Février de l'année derniere, qui fut une fidelle copie de celle de 1661, sans la moindre différence; ce qui força enfin le Roi à faire violence à sa bonté, & lui causa l'extrême déplaisir de punir les Habitans de cette Ville, mais avec toute la modération que pouvoit lui permettre l'indispensable nécessité de ne pas laisser sans châtiment un exemple aussi pernicieux, & de donner à ses fideles Sujets la satisfaction qu'exigeoit naturellement un scandale & un attentat si extraordinaire dans le Royaume.

8. Rien au monde ne paroissoit plus propre à abattre & à réprimer le téméraire orgueil de ces Peres : ils devoient naturellement s'affliger, être remplis de confusion & pénétrés de regrets, en voyant cette Ville infortunée livrée à la discrétion des gens de guerre, & ses Habitans gémissant dans les fers, dont ils étoient redevables à la mechanceté de ces Religieux qui les avoient précipités dans cette calamité; mais il arriva tout le contraire, comme on a été obligé d'en être convaincu par des faits qu'il est impossible de nier.

9. De tels événemens, des conjonctures si périlleuses & si délicates font voir d'une maniere bien évidente la sagesse de la résolution si nécessaire que le Roi a prise de chasser les confesseurs de sa cour. C'étoit-là le moyen qui sembloit le plus propre à désarmer ces Religieux, & à leur ôter le crédit que leur donnoient les places de Confesseurs de Leurs Majestés & de le Famille Royale : ils abusoient de ce crédit jusqu'à écraser & fouler aux pieds les Ministres & tous les Citoyens, en ne cessant de les intimider par leur pouvoir excessif, & l'appareil formidable qu'ils étaloient aux yeux de tout le monde. D'où il est arrivé, entre autres effets perni-

cieux, que pendant plusieurs années, on n'a osé exécuter aucun ordre du Roi qui fût capable de causer le moindre déplaisir à ces Peres..

10. Mais tout l'effet qu'a produit une démarche si modérée, eu égard aux motifs qui l'ont rendue si nécessaire, a été de porter ces Peres à forger de nouvelles impostures, & à répandre les bruits injurieux & les plus faux. Entre autres calomnies, ils ont publié que *leur conduite dans le Maragnon & dans l'Uraguay a été aussi juste que réguliere; qu'ils n'étoient persécutés que parce qu'ils travailloient de toutes leurs forces à conserver la Foi dans ce Royaume, où disoient-ils, on avoit dessein d'abolir le Tribunal du Saint-Office*, Tribunal dont tout le monde sait que ces Peres sont les plus grands ennemis, parce qu'ils n'ont pas pu s'en rendre les maîtres; ils ajoutoient que *le Roi vouloit établir en Portugal la liberté de conscience; qu'il pensoit à marier la Princesse Héréditaire avec un Prince d'une autre Religion; que le soulevement de Porto avoit été juste, & d'ailleurs de peu de conséquence, puisqu'il n'y avoit eu que des femmes & des enfans qui y eussent pris part; que le châtiment terrible qui l'avoit suivi étoit d'une injustice criante*, &c.

11. Le Roi étant donc convaincu par ces nouveaux motifs, de l'indispensable nécessité de désabuser ceux de ses Sujets que l'on a imbus de calomnies si pernicieuses & si sacrileges, & de démasquer enfin ces Religieux en faisant connoître une partie des justes raisons que *la décence peut permettre d'exposer aux yeux du Public*, & qui ont obligé Sa Majesté d'agir comme elle a fait; elle a ordonné l'impression des deux Ecrits dont Votre Excellence recevra quelques copies pour son entiere instruction.

12. L'un des deux Ecrits (1) contient de simples

(1) C'est ce même Mémoire que Sa Majesté a fait présenter au Pape pour demander la réforme de ces Religieux.

Digitized by Google

Extraits des Lettres de Gomez Freire d'Andrada, de François-Xavier de Mendoza, & de l'Evêque de Para. Ces extraits ont été tirés avec la plus scrupuleuse exactitude, &, *autant que la pudeur a pu le permettre*, des Originaux authentiques qui sont consignés dans la Secrétairerie d'Etats. Ils ne contiennent que des faits publics & notoires qui ont été & qui sont encore de la connoissance de tous les Habitans du Brésil, & de tous les Portugais qui ont des correspondances dans cette Contrée.

13. Le second Ecrit contient une copie de l'Original de la Sentence rendue par le Parlement de Porto, sur des procédures de 4000 rôles. Le Régime des Jésuites y feroit une grande & énorme figure, si Sa Majesté n'avoit cru dès le commencement que sa piété obligeoit de supprimer, dans l'Extrait qu'elle en a fait faire, tout ce qui regardoit les Ecclésiastiques.

14. Il est certain que ces deux Ecrits & les faits incontestables qui y sont contenus, acheveront de faire connoître les cabales & les méchancetés que ces Religieux ont pratiquées dans ce Royaume. On y trouvera la preuve complette de toutes les impostures que ces Peres ont publiées. Il est également certain qu'après qu'ils ont vu qu'il ne leur étoit pas possible de tromper le Portugal, ils ont redoublé d'efforts & de soins pour répandre, & accréditer dans les Pays étrangers ces dangereuses calomnies, qu'ils n'ont inventées que pour faire disparoître & nier avec une incroyable témérité les révoltes & les attentats dont ils ont été les auteurs dans le Paraguay & le Maragnon. Ils ont eu l'audace de nier ce qui est de notoriété publique, ce qui s'est passé & se passe encore sous les yeux de trois Armées & de tout le Brésil : témérité non moins grande que si on nioit qu'il y eût en Europe les Villes de Lisbonne, de Londres & de Madrid, en présence des personnes qui n'y ont point encore été : c'est par des artifices & des men-

songes de la même nature, qu'ils sont autrefois parvenus à rendre incroyables à la cour de Madrid les attentats par lesquels ils ont opprimé en Asie Dom Philippe Pardo Archevêque de Manilles en Amérique, Dom Bernardin de Cardenas, Evêque du Paraguay, & Dom Jean de Palafox de Mendoza, Evêque de Puebla de Los-Angeles; il se sont encore servis des mêmes moyens pour rendre pendant si long-tems incroyables à la cour de Lisbonne les plaintes multipliées des peuples & des Prélats du Brésil; de maniere que les unes n'ont jamais pu parvenir à la connoissance du Roi Jean V, & que les autres, qu'ils n'ont pu lui dérober, sont demeurées pendant vingt-cinq ans sans effet, ainsi que les Décrets destinés à y mettre ordre; & qu'enfin, à la mort de ce Prince, les choses se sont trouvées au même point qu'au premier jour, sans que les ordres du Roi ayant eu la moindre exécution.

15. Tel étoit le pouvoir de ces Peres dans cette cour; tel étoit leur crédit excessif dans les affaires, qu'il alloit jusqu'à l'emporter sur le respect dû à un si grand Roi: tel enfin a été le préjudice que ce pouvoir & ce crédit ont causé aux deux Monarchies, en empêchant d'ajouter foi aux représentations des Prélats les plus respectables, & aux plaintes des peuples opprimés, quand il étoit temps de les entendre & d'y mettre ordre, avant que ces Religieux se fussent procuré en Asie & en Amérique les forces qui animent aujourd'hui si excessivement leur témerité.

16. Sa Majesté ordonne de donner à Votre Excellence connoissance de toutes ces choses, pour en faire l'usage convenable en temps & lieux opportuns, & désabuser par ce moyen les personnes à qui ces Religieux ont fait illusion par leurs artifices. Que Dieu vous ait en sa sainte garde.

A Salvaterra de Magos le 10 Février 1758.

Signé, D. LOUIS D'ACUNHA.

A Dom François d'Almada de Mendoza.

Digitized by Google

N.° III.

LETTRES EN FORME DE BREF DE N. S. P. LE PAPE BENOIT XIV.

Par lesquelles, de son propre mouvement, il établit & constitue l'Eminentissime & Révérendissime François de Saldanha, Cardinal Diacre de la sainte Eglise Romaine, Visiteur & Réformateur des Clercs Réguliers de la Compagnie de Jesus, dans les Royaumes de Portugal & des Algarves, & dans tous les pays des Indes Orientales & Occidentales, soumis à la domination du Roi Très-Fidelle.

BENOIT XIV. PAPE.

NOTRE très-cher Fils : SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Placés par la providence Divine au faite de la suprême Dignité, malgré notre insuffisance, au milieu des affaires innombrables dont nous sommes accablés dans un âge fort avancé & avec une santé très-foible; le devoir de la charge pastorale qui nous a été confiée, exige que nous nous occupions

aussi des moyens propres à maintenir perpétuellement, avec le secours de Dieu, les Maisons Religieuses & les personnes qui s'y sont consacrées au Service du Seigneur, dans la paix & la tranquillité, dans l'observance de la vie réguliere & de la discipline Ecclésiastique, en réformant par notre vigilance & notre Autorité Apostolique tout ce que nous reconnoîtrons y mettre quelque obstacle, de la maniere qui nous paroîtra la plus convenable selon Dieu, eu égard à la qualité des lieux, des choses & des personnes.

C'est pourquoi Notre Très-Cher Fils en Jesus-Christ, Joseph, Roi de Portugal & des Algarves, nous ayant fait exposer qu'il s'étoit introduit des désordres & des abus très-considérables dans les Provinces des Clercs Réguliers de la Compagnie de Jesus, établies dans le Portugal & dans les parties des Indes Orientales & Occidentales soumises à sa domination; que la connoissance de ces abus s'étoit répandue dans presque toutes les Nations & toutes les contrées de l'Univers, par un petit Volume imprimé qui nous a même été présenté, ainsi qu'à nos Vénérables Freres les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine; qu'il désire ardemment que par un effet de notre bonté & de notre sagesse Apostolique, nous voulions bien prévenir incessamment les scandales qui dans la suite pourroient naître de ces abus : pénétrés d'ailleurs d'une affection vraiment paternelle pour cette Compagnie, nous ne voyons rien de mieux à faire dans ces circonstances, que de nommer & députer, conformément à l'institution & à l'usage des Souverains Pontifes nos prédécesseurs, un des Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, pour s'instruire d'abord lui-même à fond de toutes & chacune de ces affaires, & nous en rendre ensuite un compte exact; afin qu'après un mûr examen, nous puissions statuer ce que nous jugerons être

le

le plus convenable & le plus efficace pour remédier à ces maux.

A CES CAUSES, de notre propre mouvement & ſcience certaine, après une mûre délibération, de la plénitude de notre puiſſance Apoſtolique, ayant dans le Seigneur une pleine confiance en votre diſcrete perſonne, dont la fidélité, la prudence, l'intégrité, l'habileté, la vigilance & le zele pour la Religion nous ſont connus, nous vous établiſſons par ces préſentes, & vous conſtituons Viſiteur Apoſtolique & Réformateur des Clercs Réguliers de la Compagnie de Jeſus, dans les Royaumes, Etats & Provinces, même des Indes, qui ſont ſous la domination du Roi Très-Fidele : vous donnons commiſſion de faire une fois la viſite des Provinces deſdits Clercs Réguliers ſituées dans les Royaumes & Domaines dudit Roi Joſeph, étant aſſiſté d'une ou de pluſieurs perſonnes d'une probité reconnue, verſées dans la connoiſſance des regles & uſages des Religieux, que vous prendrez à votre choix ou parmi les Prêtres Séculiers, pourvu qu'ils ſoient revêtus de quelque dignité Eccléſiaſtique, ou dans quelque Ordre ou Inſtitut approuvé par le Saint Siege : vous autoriſons à réformer tout ce qui vous paroîtra en avoir beſoin dans leurs Maiſons Profeſſes, Noviciats, Egliſes, Colleges, Hoſpices & Miſſions, & dans tous autres lieux, de quelque nom qu'ils puiſſent être appelés, dépendans de ladite Société & lui appartenans, nonobſtant toute exemption, tout privilege & indult, & à étendre cette réforme ſur les perſonnes mêmes, tant ſur le Chef que ſur les Membres, c'eſt-à-dire, ſur leurs Supérieurs, Recteurs, Adminiſtrateurs, ſur les Clercs Réguliers & tous autres de quelque dignité, ſupériorité, état, grade & condition qu'ils ſoient : voulons que vous faſſiez les informations les plus exactes ſur ce qui les regarde tous en général & chacun d'eux en

particulier, sur leur état, vie, mœurs, usages, discipline & sur toute leur conduite ; que vous rameniez tout à la Doctrine Evangélique & Apostolique, aux saints Canons & aux Décrets des Conciles généraux, à la tradition des Saints Peres, à l'Institut de ladite Société, aux Constitutions Apostoliques & notamment au Bref *Ex debito Pastoralis officii* d'Urbain VIII, notre prédécesseur, en date du 22 Février 1633, & aux Lettres en forme de Bref données par Nous le 20 Décembre 1741, qui commencent par ces mots : *Immensa Pastorum Principis ;* que, selon l'esprit de sagesse que vous avez reçu du Seigneur, vous corrigiez, réformiez, renouveliez, révoquiez tout ce que, selon les conjonctures, la qualité des choses & la nécessité actuelle, vous connoîtrez exiger quelque changement, correction, réforme, renouvellement ou révocation ; que vous fassiez même, s'il en est besoin, de nouveaux Réglemens, & confirmiez ceux que vous trouverez établis, qui ne seront pas contraires aux saints Canons & aux Décrets du Concile de Trente ; que vous supprimiez tous abus ; que vous rétablissiez & remettiez en vigueur par les moyens convenables & conformément à l'Institut de ladite Société, les Regles & Réglemens, la discipline Ecclésiastique & Réguliere, & sur-tout le culte Divin, l'obéissance due à notre Saint Siege, & l'exécution des susdites Constitutions Apostoliques, s'il paroissoit qu'on s'en fût écarté : Vous donnons tout pouvoir de punir & châtier les délinquans, si vous en trouvez, selon les Lois Canoniques ; de ramener les personnes, même soidisant exemptes, à une forme de vie telle que l'exigent le devoir & la bienséance, & à un état conforme à ce que prescrivent les saints Canons & le Concile de Trente ; de faire observer ponctuellement & sans délai tout ce que vous aurez statué & ordonné, sans qu'aucun appel puisse en suspen-

dre l'exécution; de déposer les Recteurs & autres Supérieurs des Colleges & des autres Maisons, que votre prudence & le bien de la chose vous feront juger devoir être déplacés, & de les envoyer, ainsi que tous autres Clercs Réguliers de la même Société, d'une Maison ou d'un College dans un autre; enfin, de contraindre & réduire les désobéissans & les rebelles, par Sentences, censures & peines Ecclésiastiques, suspense *à Divinis*, & toutes autres voies convenables de droit & de fait. Car en vertu de notre dite Autorité Apostolique, Nous vous accordons & donnons plein pouvoir, libre & ample faculté de faire & d'exécuter tous les actes ci-dessus exprimés & tous autres qui vous paroîtront nécessaires ou convenables pour réussir dans la visite & réforme dont il s'agit; & s'il arrivoit que par quelque cause légitime vous fussiez empêché de faire par vous-même ladite visite hors de la ville de Lisbonne, nous vous permettons de commettre toutes personnes Ecclésiastiques qu'il vous plaira, pour faire à votre place ladite visite & réforme, même dans les Provinces des Indes, avec un pouvoir égal au votre ou par vous limité.

Que si dans cette visite vous trouvez des affaires trop graves & trop importantes, vous aurez soin de nous en référer & de nous envoyer au plutôt dans un paquet scellé de votre sceau toutes les pieces nécessaires pour nous en instruire à fond : de notre côté nous les examinerons suivant la nature des choses & les circonstances des tems; nous présenterons au Tout-Puissant nos larmes, nos cris & nos prieres, afin d'obtenir que nous jugions avec maturité de ce qu'il faudra statuer.

Nous ordonnons en conséquence à tous & chacun des Supérieurs, Officiers, Clercs Réguliers & autres personnes des Provinces, Maisons, Colleges & autres lieux de ladite Société, situés dans les Royaumes, Terres & Provinces, même des In-

F 2

Digitized by Google

des, de la domination du Roi Très-Fidele, & ce sous peine d'excommunication *latæ sententiæ*, réservée à Nous & aux Souverains Pontifes, nos successeurs, excepté l'article de la mort, sous peine de suspense *à Divinis*, de privation de tous offices & antres peines à notre choix qui seront encourues par le seul fait, de rendre prompte obéissance & soumission à vous & aux personnes qui auront été par vous députées pour toutes les choses ci-dessus exprimées; de recevoir humblement les avertissemens & les ordonnances salutaires qui émaneront de vous ou de vos Députés, & de prendre des moyens efficaces pour les faires exécuter; à défaut de quoi nous ratifierons la sentence ou la peine que vous aurez juridiquement portée ou prononcée contre les réfractaires, & avec l'aide du Seigneur, nous la ferons exécuter inviolablement jusqu'à pleine & entiere satisfaction.

Nous voulons que ces présentes Lettres soient & demeurent fermes, valides & efficaces, qu'elles sortent tout leur effet, qu'elles vous autorisent pleinement pour cela, ainsi que les personnes que vous commettrez, & qu'elles soient inviolablement observées par ceux qu'il appartient & qu'il appartiendra dans la suite. Enjoignons à tous Juges ordinaires & délégués, même aux Auditeurs du Palais Apostolique & aux Nonces du Saint Siege, de juger & définir conformément à la teneur de ces Lettres; leur ôtant toute faculté & autorité de juger & interprêter autrement; déclarant nul & de nul effet tout ce qu'ils entreprendroient de faire à ce contraire, avec connoissance de cause ou par ignorance: défendons d'avoir égard à toutes dispositions générales ou particulieres qui paroîtront s'opposer aux présentes, soit des Constitutions Apostoliques, soit des Ordonnances des Conciles généraux, provinciaux & synodaux, soit des Statuts de ladite Société, de ses Maisons, Colleges & autres lieux Réguliers,

de ceux mêmes qui seroient munis de la religion du serment, confirmés par l'Autorité Apostolique ou de toute autre maniere, soit des usages, Privileges, indults, Lettres Apostoliques, ci-devant accordés, confirmés & renouvellés en faveur des Supérieurs ou des autres personnes de ladite Société, en quelque teneur & forme que ce puisse être, y eût-il des clauses dérogatoires, des dérogatoires, plus efficaces que les très-efficaces, insolites & irritantes; soit enfin de tous autres Décrets généraux & particuliers, de ceux même qui seroient donnés *motu proprio* ou émanés du Consistoire; & quand ces actes seroient tels que, pour y déroger, il seroit nécessaire de faire d'eux & de toute leur teneur une mention spéciale, spécifique, expresse, individuelle & de mot à mot, & non pas simplement par des clauses générales qui l'annonceroient, ou bien qu'il seroit besoin de quelque autre maniere de s'exprimer, ou de quelque formalité singuliere, nous regardons la teneur desdits actes comme aussi suffisamment exprimée par ces présentes, que si elle y étoit insérée de mot à mot, & que la formalité qui y est prescrite fût exactement observée; & nous dérogeons spécialement & expressément auxdits Actes & à tous autres contraires aux Présentes, pour cette fois seulement, & en ce qui pourroit empêcher l'exécution de ce que nous venons d'ordonner, les laissant d'ailleurs dans leur force & vigueur.

DONNÉ à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le premier Avril de l'année 1758, la dix-huitieme de notre Pontificat.

Pour M. le Cardinal PASSIONEI.

JEAN FLORIUS, Substitut.

Digitized by Google

N.° IV.

DÉCRET

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL DE SALDANHA,

Qui déclare les Jésuites de Portugal coupables d'un commerce illicite, & leur défend de le continuer.

NOUS DOM FRANÇOIS, Cardinal DE SALDANHA, Visiteur & Réformateur Général Apostolique de l'Ordre de la Compagnie de Jesus, dans les Royaumes de Portugal & des Algarves & Pays qui en dépendent, &c. &c. &c.

A tous ceux qui ces présentes verront, ou qui en auront connoissance: SALUT ET PAIX en Notre-Seigneur JESUS-CHRIST.

Depuis la fondation de l'Eglise, il a toujours été défendu à toutes les personnes consacrées par le Sacerdoce, de souiller la sainteté de leur Ministere en s'ingérant dans les affaires séculieres. Le Rédempteur des hommes a lui-même établi cette vérité dans son Evangile (1); il l'a annoncée aux Ecclésiastiques par la bouche de l'Apôtre des Gentils (2).

(1) Non potestis Deo servire & mammonæ. *Matth.* 6. ℣. 24.

(2) Nemo militans Deo, implicat se negotiis sæcularibus. *II. ad Timoth. cap.* 2. ℣. 4.

Digitized by Google

Il l'a fait publier dans le premier Concile de l'Eglise, qui a ordonné que les Evêques, Prêtres & Diacres qui se seroient mêlés d'affaires profanes, seroient privés de leur dignité & de l'exercice de leur ministere (1). C'est sur toutes ces dispositions de droit divin que sont fondées les défenses positives du Droit Canonique, & toutes les peines qu'il fulmine contre les violateurs de ces saintes Loix (2.)

La rigueur de ces Lois à l'égard des Ecclésiastiques va jusqu'à leur ordonner expressément de s'abstenir de tous ministeres séculiers, même honnêtes, tels que sont les fonctions de Procureur dans les Villes & les Bourgs (3); mais elles sont encore plus formelles & plus rigoureuses pour défendre à tous ceux qui sont consacrés au service de Dieu, de se laisser jamais aller à une avarice sordide, en se mêlant de commerce & de marchandises. Notre Divin Rédempteur nous a fait comprendre combien ce commerce est opposé à l'esprit de son Eglise & à la sainteté de son Ministere, lorsqu'il chassa du Temple les Changeurs & les Marchands qu'il y trouva occupés à vendre & à acheter : il renversa leurs tables, leurs comptoirs & l'argent qui servoit à leur négoce, & alla jusqu'à les frapper à coups de fouet, leur faisant les reproches les plus séveres de ce qu'ils faisoient de la Maison de son Pere une maison de trafic, & une caverne de

(1) Episcopus aut Presbyter, aut Diaconus nequaquam sæculares curas assumat : sin aliter, ejiciatur. *In Concil. Apostolor. Can. 7.*

(2) Per totum titul. Ne Clerici vel Monachi sæcularibus negotiis se immisceant.

(3) Text. in cap. Sed nec Procurationes Villarum, *4. eodem. tit.*

Digitized by Google

voleurs de la Maison de Dieu destinée à la priere. (1)

C'est dans cet esprit que depuis le commencement de l'Eglise les saints Canons se sont toujours élevés avec force contre les Ecclésiastiques, qui, sans crainte de Dieu & sans respect pour la Loi Evangélique, couroient après ces vils intérêts provenant d'un commerce réprouvé par les Loix sacrées (2), & qui consiste à vendre plus cher dans

---

(1) Ascendit Jesus Jerosolymam, & invenit in templo vendentes boves, & oves, & columbas, & nummularios sedentes. Et cùm fecisset quasi flagellum de funiculis, omnes ejecit de templo; & nummulariorum effudit æs, & mensas subvertit. Et his, qui columbas vendebant, dixit: Auferte ista hinc, & nolite facere domum Patris mei domum negotiationis. *Joan. c. 2. ℣. 14. 15. & 16.*

Et intravit Jesus in templum, & ejiciebat omnes vendentes & ementes in templo: & mensas nummulariorum, & cathedras vendentium columbas evertit; & dixit eis: Scriptum est: Domus mea domus orationis vocabitur: vos autem fecistis illam speluncam latronum. *Matth. cap. 21. ℣. 11. 12. 13.*

(2) Si quis inventus fuerit post hanc definitionem usuras accipere, vel ex quolibet tali negotio turpia lucra sectari, vel etiam species frumentorum ad sextuplum dare; omnis, qui tale aliquid conatus fuerit ad quæstum, rejiciatur à Clero, & alienus ab Ecclesiastico habeat gradus. *Ex Concil. Nicen. in Can. Quoniam caus. 14. quæst. 4. cap. 8.*

Consequens est, ut illa quoque de Piceni partibus nuper ad nos missa relatio nuntiavit, non prætermittenda putaremus: id est, plurimos Clericorum negotiationibus inhonestis & lucris turpibus immisceri, nullo pudore cernentes Evangelicam lectionem.... Proinde hujusmodi aut ab indignis posthac quæstibus noverint abstinendum, & ab omni cujuslibet negotiationis ingenio, vel cupiditate cessandum; aut in quocumque gradu sint positi, mox à Clericalibus officiis abstinere cogantur. *Ex Pap. Gelasio in Distinct. 88. cap. 2.*

Digitized by Google

un tems ce qu'on a acheté moins dans un autre (1). Les mêmes Canons ordonnent de fuir comme la peste un Ecclésiastique Négociant, qui, par ce moyen illicite, de pauvre est devenu riche, & arrogant d'humble qu'il étoit; (2) enfin, ils prononcent les plus rigoureuses peines & fulminent toutes les censures Ecclésiastiques, contre tout Clerc & Religieux qui fait commerce par lui-même, ou s'intéresse seulement dans celui d'un tiers. (3)

Cette défense commune à tous les Ecclésiastiques, oblige bien plus étroitement les Religieux Missionnaires, qui, comme tels, doivent avoir pour patrimoine la pauvreté Apostolique, & pour unique objet un zele ardent d'éclairer de la lumiere de l'Evangile ceux qui sont assis dans l'ombre de la mort & habitent au milieu des ténebres de l'ignorance du vrai Dieu. D'ailleurs ils doivent se reposer sur l'infinie Providence, & espérer qu'au moyen de la charité des Fideles, ils ne manque-

---

* Canonum statutis firmatum est, ut quicumque in Clero esse voluerit, emendi viliùs, vel vendendi cariùs studio non utatur. Quod certè si voluerit exercere, cohibeatur à Clero. *Ex Concil. Tarraconensi in Canon. 14. quæst. 4.*

(1) Quicumque tempore messis vel vindemiæ, non necessitate, sed propter cupiditatem, comparat annonam, vel vinum, v. g. de duobus denariis quatuor, aut sex, aut ampliùs, hoc turpe lucrum dicimus. *Ex Jul. Pap. in caus. 14. quæst. 4. cap. 9.*

(2) Negotiatorem Clericum, aut ex inope divitem, ex ignobili gloriosum quasi quamdam pestem fuge. *Ex D. Hieronymo in distinction. 88. cap. 9.*

(3) Secundum Instituta Prædecessorum nostrorum sub interminatione anathematis prohibemus, ne Monachi vel Clerici, causâ lucri, negotientur; & ne Monachi à Clericis, vel Laicis suo nomine firmas habeant. *In cap. 6. Ne Clerici vel Monachi.*

ront point du nécessaire pour leur nourriture & leurs vêtemens. (1)

Des motifs si justes & si pressans exciterent le zele Apostolique du Pape Urbain VIII, & il ne put se dispenser de réprimer les Religieux des Missions d'au-delà de la Mer, qui, dès le tems de son Pontificat, avoient déjà causé du scandale sur cette matiere si délicate. Ce Pape s'efforça de l'étouffer par sa Bulle en date du 22 Février 1633 *Ex debito Pastoralis officii*, dans laquelle, après avoir représenté tout commerce & trafic temporel comme indigne de la sainteté du Ministere sacerdotal & contraire à toutes les Lois de l'Eglise, il défend à tous Religieux Mendians & non-Mendians, & notamment à ceux de la Compagnie de Jesus, de s'y immiscer & d'y prendre part directement ou indirectement, soit par eux & en leur nom propre, soit par l'entremise d'un tiers, ou au nom de leur Communauté, sous peine d'excommunication *latæ sententiæ*, de privation de voix active & passive & de tous offices, emplois & dignités dont ils seroient revêtus, les déclarant même inhabiles à en posséder jamais aucun, & confisquant au profit des Missions toutes les marchandises objet de ce commerce, ainsi que l'argent qui en seroit le produit (2).

(1) Euntes prædicate, dicentes : Quia appropinquavit Regnum Coelorum. Nolite possidere aurum, neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris : non peram in viâ, neque duas tunicas, neque calceamenta, neque virgam : dignus est enim operarius cibo suo. In quamcumque autem Civitatem, aut Castellum intraveritis, interrogate, quis in eâ dignus sit : & ibi manete, donec exeatis. *Matth. cap.* 10. ℣. 7. 8. 9. 10. 11.

(2) Cæterum quia à sacris Canonibus, Conciliorum Decretis, ac Apostolicis Constitutionibus, omnibus Religiosis, ac etiam aliis Ecclesiasticis, præsertim in sacris Ordinibus constitutis, mercatura & negotiationes

Digitized by Google

Mais comme plusieurs des Religieux susdits & d'autres personnes Ecclésiastiques oubliant leurs obligations & l'obéissance qu'ils devoient aux Constitutions Apostoliques, continuerent encore depuis

---

sæculares districtè prohibentur, ac valdè damnosum ac indecens existit hujusmodi personas divino cultui mancipatas, ac præcipuè illas quæ ad prædicandum sacrosanctum Christi Domini Evangelium destinatæ sunt, præfatis mercaturis & negotiationibus, se immiscere, aut operam dare; prædictorum sacrorum Canonum ac Decretorum Constitutionumque Apostolicarum dispositioni inhærentes, auctoritate Apostolicâ, earumdem tenore præsentium, Religiosis omnibus cujuscumque Ordinis, & Instituti, tam Mendicantium quam non Mendicantium, *etiam Societatus Jesu*, eorumque singulis, tam in prædictis locis nunc existentibus, quam in futurum ad illa mittendis, omnem & quamcumque mercaturam seu negotiationem, quocumque modo ab eis fieri continget, sive per se, sive per alios, sive proprio, sive Communitatis nomine directè, sive indirectè, aut quovis alio prætextu, causâ aut colore interdicimus, & prohibemus, sub excommunicationis latæ sententiæ poenâ ipso facto incurrendâ, ac privationis vocis activæ & passivæ, officiorum, ac graduum, & dignitatum quarumcumque, etiam inhabilitatis ad eas, & insuper amissionis mercium, & lucrorum ex eis factorum. Quæ omnia à Superioribus Religionum, ex quibus delinquentes existent, reservanda erunt ad usum Missionum, quas eædem Religiones habent, & habituræ sunt in prædictis Indiis, & non in alios usus; eisdem Superioribus districtè præcipientes sub eisdem poenis, ut in hoc invigilent & contrà delinquentes ad prædictas poenas procedant, sublatâ eisdem facultate, eisdem delinquentibus aliquid ex dictis mercibus & lucris, quantumvis minimi remittendi aut condonandi.

Quòd si fortè aliquæ controversiæ inter Religiosos dictarum Religionum, quod Deus avertat, oriantur; Episcopi locorum prædictorum pro tempore existentes, tanquam Sedis Apostolicæ Legati, illas decidant & terminent. Si vero graviora aliqua, &c. &c. &c.

F 6

Digitized by Google

ce trafic illicite & indécent, sous différens prétextes & subterfuges, au détriment de leur ame & au grand scandale des Fideles, le Pape Clément IX s'opposa à ces déplorables transgressions par une autre Bulle du 17 Juin 1669, qui commence par ces mots : *Sollicitudo Pastoralis officii*, où il cite, confirme & étend la précédente Bulle, en rappelle toutes les dispositions, & prononce les mêmes peines contre les Religieux Commercans (1).

---

(1) Motu proprio, ac ex certâ scientiâ & maturâ deliberatione, deque Apostolicæ potestatis plenitudine, omnibus & singulis personis Ecclesiasticis, tam sæcularibus quàm Regularibus, cujuscumque status, gradûs, conditionis & qualitatis, ac cujusvis Ordinis, Congregationis & Instituti, tam Mendicantium quàm non Mendicantium, etiam Societatis Jesu; & earum cuilibet, quæ ad Insulas, Provincias & Regna Indiarum Orientalium, & præsertim in Provinciam Societatis Jesu de Japone nuncupatam, ac in partes Americæ tam Australes quam Septentrionales, à Sede Apostolicâ vel Congregatione Venerabilium Fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium, negotiis Propagandæ Fidei Præpositorum, aut ab earum Superioribus sub nomine Missionariorum, aut quovis alio titulo pro tempore missæ fuerint, aut in illis partibus quomodolibet morabuntur, sub excommunicationis latæ sententiæ, ac privationis vocis activæ & passivæ, & officiorum, dignitatum & graduum quorumcumque per eas obtentorum, & inhabilitatis ad illa, & alia quæcumque in posterùm obtinenda, necnon amissionis mercium, & lucrorum omnium ipso facto incurrendis, ac aliis nostro, & Romani Pontificis pro tempore existentis, vel prædictæ Cardinalium Congregationis arbitrio imponendis pœnis; tenore præsentium, districtè prohibemus, & interdicimus, ne mercaturis & negotiationibus sæcularibus hujusmodi, quovis prætextu, titulo, colore, ingenio, causâ, occasione, & formâ etiam semel, per se, aut mediantibus ministris, seu aliis personis subsidiariis, directè vel indirectè tam nomine proprio, quàm suarum respectivè Religionum seu Congregationum, aut So-

Digitized by Google

Ces défenses, quoique si pressantes & si générales, ne purent empêcher qu'il ne fût encore porté des plaintes éclatantes aux pieds de N. S. P. le Pape, Benoît XIV, aujourd'hui Chef de l'Eglise Universelle : elles donnerent lieu à une Bulle du Saint Pere en date du 25 Février 1741, confirmative des deux précédentes, & qui en prescrit de la maniere la

---

cietatum, etiam Jesu, vel aliorum quorumlibet; & alio quovis modo & qualitercumque se ingerant vel immisceant. Ac ex nunc prout ex tunc & è contrà postquàm casus evenerit, merces, & lucra quæcumque quæ ex hujusmodi mercaturis & negotiationibus provenerint & provenient, in usus & commodum Pauperum, Hospitalium, Seminariorum, Ecclesiarum, ac Operiariorum (non tamen Religionum, Congregationum & Societatum, etiam Jesu, seu Institutorum eorum qui in præmissis vel circà ea deliquerint, sed aliorum non delinquentium) harum serie, applicamus, qui teneantur consignare merces, & lucra hujusmodi Ordinariis, seu eorum Vicariis in spiritualibus Generalibus, aut Officialibus, vel Apostolicis Vicariis, seu Pro-Vicariis : si verò tanquàm dictæ Sedis delegati illa ut præfertur, & non in alios usus distribuere & erogare debeant, ut super quibus eorum conscientiam districtè oneramus. Et quia in præmissis & circà ea delinquentes, ut plurimùm prætextu necessitatis pro eorum Missionibus se excusare præsumunt excusationes ejusmodi, eis eorumque cuilibet nullo modo suffragari posse, vel debere, decernimus & declaramus.

Insuper eisdemmet pœnis & censuris innodamus, & innodatos fore declaramus Superiores immediatos ac Provinciales, & Generales prædictorum Ordinum, Congregationum & Societatum, etiam Jesu, qui eorum respectivè subditos, in præmissis, vel circa ea, etiam pro unicâ vice delinquentes, saltem per amotionem illorum à locis commissi per eos delicti non puniverint; à sententiâ verò excommunicationis hujusmodi, per Superiores, vel alium, seu alios quoscumque, etiam quâvis facultate suffultos, nemo ex prædictis delinquentibus absolvi possit, præterquàm in mortis articulo constitutos, nisi lucris hujusmodi priùs restitutis, &c.

Digitized by Google

plus formelle & la plus précise la pleine & entiere exécution (1).

Cependant le scandale que ces trafics illicites d'Ecclésiastiques ont causé dans ces Royaumes & leurs dépendances, est devenu si public & si révoltant, qu'il a forcé d'appeler au secours des

---

Decernentes.... ipsas præsentes Litteras semper firmas, validas & efficaces existere, & fore, suosque plenarios & integros effectus sortiri, & obtinere, ac omnibus & singulis, ad quos spectat, & pro tempore quandocumque spectabit, in omnibus & per omnia inviolabiliter & inconcusse servari.

Sicque & non aliter in præmissis per quoscumque Judices ordinarios & delegatos, etiam causarum Curiæ Cameræ Apostolicæ Generales, & Palatii Apostolici Auditores, ac ejusdem Cameræ Clericos, Thesaurarium Generalem, Commissarios, aliosque Officiales & Ministros, necnon S. R. E. prædictæ Camerarium seu Pro-Camerarium, & alios Cardinales, etiam de Latere Legatos, & dictæ Sedis Nuncios, cæterosque quoslibet quâcumque præeminentiâ & potestate fungentes, & functuros in quâvis causâ & instantiâ sublatâ eis, & eorum cuilibet, quâvis aliter judicandi, & interpretandi facultate & auctoritate, ubique judicari ac defendi debere, ac irritum & inane, si secus super his à quopiam.... contigerit attentari, &c.

(1) Omnes & singulas Romanorum Pontificum Prædecessorum nostrorum Constitutiones, illarumque quamlibet contrà quosdam Clericos illicitos negotiatores, cum omnibus & singulis pœnis contrà eosdem Clericos illicitè negotiantes.... præsentibus de verbo ad verbum pro insertis haberi volumus. Motu proprio & ex certâ scientiâ, maturâque deliberatione, ac de Apostolicæ potestatis plenitudine, nostris innovamus, confirmamus & approbamus, eisque, & earum cuilibet, novum Apostolicæ firmitatis, & inviolabilis observantiæ robur adjicimus; illasque sic innovatas, confirmatas & approbatas cum omnibus & singulis pœnis in eis & in earum quâlibet adversùs Clericos illicitos negotiatores hujusmodi

Digitized by Google

Saints Canons & des Constitutions Apostoliques les Loix même de l'Etat. En vertu de ces Loix, les Magistrats séculiers ont saisi les marchandises & effets qui étoient l'objet du commerce de ces Personnes Ecclésiastiques, pour être remis avec les pieces & informations à leurs Juges ordinaires (1).

Nous avons de plus été informés avec certitude (ce qui nous a pénétré de la plus vive douleur), que dans les Colleges, Noviciats, Maisons, Résidences & autres lieux des Provinces & Vice-Provinces de l'Ordre de la Compagnie de Jesus, dans ces Royaumes & Domaines en dépendans, où le Saint Siege nous a établi Commissaire, pour les réformer & les ramener à la pratique exacte de leurs devoirs, autant que nous le pouvons selon notre foiblesse, il se trouvoit encore quelques Religieux si éloignés du souvenir des susdites saintes Ordonnances & Constitutions Apostoliques, & si obstinément endurcis dans leurs transgressions, que, foulant aux pieds toute crainte de Dieu & tout respect humain, au grand détriment de leurs ames

---

contentis, ad Clericos, illicitè sub alieno Laici nomine quomodolibet negotiantes, perinde ac si per seipsos, ac proprio eorum nomine negotia ipsa exercerent.... extendimus & ampliamus, &c.

Per easdem nostras præsentes perpetuó valituras, motu proprio, & potestatis plenitudine decernimus, ac pariter declaramus, quod si aliquod negotium Ecclesiasticis illicitum personis, licèt ab eis minimè institutum, sed à Laicâ personâ inchoatum, & ad eosdem Clericos, sive hæreditario jure, aut quocumque alio titulo sive singulariter sive communiter, sive separatim, sive conjunctim cum aliis bonis, & aliis cohæredibus, vel sociis Laicis existentibus delatum fuerit, vel per seipsos, eorumque nomine proprio, vel per alios, aut alieno nomine etiam per suos cohæredes, aut socios prosecuti sint, illud statim dimittere teneantur, &c. &c. &c.

(1) Ord. Liv. 4. Tit. 16.

Digitized by Google

& au scandale de tous les Fideles, les uns imitent les Vendeurs & Banquiers que N. S. J. C. chassa avec un fouet hors du Temple, & s'occupent dans leurs propres Maisons Religieuses, & comme telles consacrées à Dieu, non-seulement à recevoir & délivrer des lettres de change, ainsi que font les Banquiers & Gens de commerce, mais même à vendre des marchandises apportées d'Asie, d'Amérique & d'Afrique, pour en retirer du bénéfice, comme si ces Colleges, Maisons, Noviciats, Résidences & autres lieux étoient des magasins de commerce, & ces habitations des boutiques de Marchands. D'autres, semblables à ces commerçans Ecclésiastiques que les Saints Canons & les Saints Peres ordonnent de fuir comme la peste, parce qu'ils passent de la pauvreté aux richesses, & de l'humilité à l'orgueil & à l'arrogance, après s'être fait par leur trafic des capitaux considérables, ont établi des magasins dans les Villes maritimes de ces Royaumes & de leurs dépendances, où le voisinage des Ports rend le commerce plus facile & plus avantageux, & où ils vendent eux-mêmes aux peuples toutes sortes de marchandises, comme de véritables Négocians. D'autres enfin qui sont dans les Pays d'Outre-mer, dépendans de ce Royaume, se sont portés à un excès de corruption encore plus déplorable & qui est sans exemple. Ils envoient dans les Provinces & Contrées circonvoisines des gens chargés d'y faire des provisions de drogues qu'ils vendent ensuite dans leurs propres Maisons; ils font saler des viandes & des poissons; ils préparent des peaux; en un mot, leurs résidences sont devenues des boutiques de toutes sortes de comestibles, de ces denrées même dont le commerce seroit honteux pour des Séculiers de la lie du peuple (1).

(1) Ord. 4. Tit. 16.

Tous ces désordres considérés, usant de l'Autorité Apostolique qui nous a été confiée, & joignant aux dispositions Divines & Canoniques les Bulles des Papes, & plus spécialement la Commission qui nous est donnée par Sa Sainteté, en vertu de la sainte obéissance, & sous les menaces de déclarer l'excommunication majeure encourue *ipso facto*, ainsi que toutes les autres peines contenues dans les Bulles ci-dessus citées, Nous ordonnons aux RR. PP. Provinciaux, Vice-Provinciaux, Préfets, Recteurs & autres Supérieurs des lieux, & à leurs Sujets respectifs dudit Ordre de la Compagnie de Jesus dans ces Royaumes & Pays en dépendans, à tous en général, & à chacun en particulier, qu'à l'instant où notre présente Ordonnance leur sera représentée, manuscrite ou imprimée, pourvu qu'elle soit signée de Nous, & souscrite de notre Illustrissime & Révérendissime Secrétaire & Adjoint, & scellée de notre grand sceau, après l'avoir lue en pleine Communauté assemblée au son de la cloche, & l'avoir enregistrée dans leurs livres respectifs, ceux à qui elle est adressée fassent pour son exécution cesser les susdites transgressions, ces scandales & tout ce qui pourroit y ressembler, sans que pour couvrir leur négoce ils puissent, en quelque maniere que ce soit, se prévaloir d'aucun prétexte, titre, couleur, intelligence, cause, occasion ou moyen, même pour une fois seulement, alléguer le besoin de leurs Eglises respectives, se servir de personnes interposées, éluder les susdites Constitutions Apostoliques par des interprétations contraires au sens que présentent leurs dispositions littérales ou enfin temporiser sous prétexte qu'il faut du temps pour terminer les affaires de négoce dans lesquelles ils se trouvent engagés. Toutes ces excuses étant réprouvées d'avance dans ces mêmes Constitutions Apostoliques, Nous voulons que celles-ci ayent leur entier effet, & qu'elles soient pleinement exécutées selon leur forme & teneur, en ce qui regarde lesdits RR.

Digitized by Google

PP. Supérieurs de la Compagnie de Jesus soumis à notre autorité.

Nous leur déclarons donc par ces Présentes que tous & chacun desdits commerces, quand ils seroient licites pour des Séculiers, sont honteux & illicites pour des Ecclésiastiques, attendu que la défense faite à ceux-ci de commercer comprend toutes sortes de négoces, & ne leur permet que d'acheter les choses nécessaire à la vie & d'en vendre le superflu, & s'étend jusqu'aux choses qui proviennent du travail de leurs mains, lorsqu'elles sont indécentes pour des Religieux (1). Mais le commerce est encore bien plus illicite & plus honteux pour des Religieux Missionnaires qui, comme tels, sont bien plus étroitement liés par les dispositions du Droit Divin & par les Constitutions Apostoliques ; en sorte que dans la Commission dont Nous sommes chargés, notre conscience nous oblige indispensablement de ne pas permettre le moindre relâchement en cette matiere.

C'est pourquoi Nous commandons auxdits Religieux de la Compagnie de Jesus, en vertu de la sainte obéissance, & sous la même menace, de déclarer qu'ils ont encouru toutes & chacune des peines portées par les susdites Constitutions Apostoliques ; que dans le terme péremptoire de trois jours continus qui, selon les regles du Droit Canonique, suivront l'intimation qui leur sera faite des Présentes, ils fassent aussi-tôt, ou viennent faire leur déclaration pardevant Nous en cette ville de Lisbonne, & ailleurs pardevant nos Subdélégués, des commerces, lettres de change, transports de marchandises, tant de celles qui sont propres

---

(1) L'opinion des Docteurs sur ce point est uniforme. *Voy.* Gonzales, *Tell. ad Text. in dict. cap. secundùm Instituta 6. Ne Clerici vel Monachi*, *n.* 6 & 7.

Digitized by Google

à l'usage & à la parure des personnes, à l'ornement des tables & des maisons, que de celles qui servent d'aliment & de soutien à la vie; des capitaux dans lesquels ils sont intéressés, des effets & marchandises qu'ils ont actuellement en conséquence de leur négoce, & des actions qui au même titre appartiennent à chacune de leurs Maisons Religieuses, soit dans ce Royaume & ses dépendances, soit au dehors; représentant en même tems devant Nous ou nos Commissaires tous les registres & livres de compte qui se trouveront au pouvoir desdits Supérieurs & de ceux qui leur sont soumis, déclarant dans quelles mains & pour quels motifs sont passés & se trouveront ceux qu'il ne leur sera pas possible d'exhiber; afin que pleinement informés de tout ce que dessus, Nous puissions des marchandises, capitaux & effets provenans desdits commerces, faire telles applications au service de Dieu qui seront plus conformes aux décisions du Saint Siege, & au bien spirituel de la réforme dont Sa Sainteté nous a chargé.

DONNÉ en notre demeure de la Junqueira le 15 Mai 1758.

Moi Etienne-Louis de Magalhaens, Conseiller du Roi, Secrétaire & Adjoint de cette Réforme, ai fait écrire & souscrire ce Décret, & l'ai signé.

FRANÇOIS, Cardinal de Saldanha.

Place ✝ du Sceau.

ÉTIENNE-LOUIS DE MAGALHAENS.

Digitized by Google

N°. V.

MANDEMENT

DE L'ÉMINENTISSIME ET RÉVÉRENDISSIME

CARDINAL PATRIARCHE

DE LISBONNE,

Qui ôte aux Jésuites les pouvoirs de prêcher & de confesser.

JOSEPH, CARDINAL PATRIARCHE de Lisbonne.

Pour de justes raisons à nous connues, & qui intéressent spécialement le service de Dieu & l'utilité publique, nous suspendons du pouvoir de confesser & de prêcher, dans toute l'étendue de notre Patriarchat, les Peres de la compagnie de Jesus, dès ce moment & jusqu'à nouvel ordre de notre part. Et afin que tout le monde en soit instruit, nous ordonnons que le présent mandement sera publié & affiché aux lieux accoutumés dans cette Ville & dans notre Patriarchat.

DONNÉ dans notre Palais, sous notre seing & notre sceau, le 7 Juin de l'année 1758.

J. Cardinal Patriarche de Lisbonne.

PAR SON ÉMINENCE.

CHRISTOPHE DE ROCHA CARDOSO.

Fin du premier Volume.

Digitized by Google

SOMMAIRES
DES LIVRES
Contenus dans le premier Volume.

LIVRE PREMIER.

Principaux Événemens de la Vie de Carvalho avant son entrée au Ministere.

I. *NAISSANCE, éducation, études de Carvalho,* page 1
II. *Son entrée au Service,* 2
III. *Il abandonne le Service & se retire à Soure,* 3
IV. *Il revient à Lisbonne & passe en Angleterre en qualité d'envoyé extraordinaire,* 5
V. *Il est rappellé de Londres & envoyé à Vienne.* 7
VI. *Il épouse en secondes nôces la Comtesse Daun,* 9
VII. *Il retourne à Lisbonne, & reste sans emploi,* 10
VIII. *Il fait la cour aux Favoris du Roi,* ibid.
IX. *Il recherche avec empressement l'amitié des Jésuites,* ibid.

Digitized by Google

X. *Les Jésuites le regardent comme leur meilleur ami*, 12

LIVRE SECOND.

Entrée de Carvalho au Ministere.

I. MORT *du Roi Jean V*, 15
II. *Carvalho est fait Secrétaire d'Etat & des Affaires étrangeres*, 16
III. *Caractere du Pere Moreira, Confesseur de Joseph I*, 17
IV. *Caractere du nouveau Roi*, ibid.
V. *Carvalho est privé de son emploi*, 18
VI. *Le Pere Moreira intercede pour lui, & le fait rentrer dans le Ministere*, 19
VII. *Etat du Royaume à l'époque de l'avénément de Joseph I au Trône*, 20
VIII. *Début de Carvalho dans le Ministere*, 21
IX. *Il défend aux Anglois l'extraction de l'or du Brésil*, 24
X. *Il travaille à l'exécution du Traité de la Colonie du Saint-Sacrement*, 25
XI. *Origine de ce Traité*, ibid.
XII. *Tentatives inutiles pour son exécution*, 28
XIII. *Le frere de Carvalho est envoyé dans le Maragnon*, 29
XIV. *Edit sur les cornes mises aux portes de quelques maisons*, 30
XV. *L'autorité du Saint-Office est diminuée*, 31
XVI. *On abolit un usage nuisible à la population*, ibid.

Digitized by Google

XVII. *Réunion à la Couronne de plusieurs Fiefs qui en avoient été détachés,* 31
XVIII. *Etablissement de la fameuse Compagnie de Commerce de Félicien Velho Oldembourg,* 32
XIX. *Grande promotion dans le Militaire & dans le Civil,* 33
XX. *Mort de la Reine Douairiere,* ibid.
XXI. *Moyens qu'emploie Carvalho pour subjuguer l'esprit du Roi,* 34
XXII. *Il prend le sur-nom de Mélo,* 36
XXIII. *Il s'empare du testament & de la fortune de son beau-pere, & traite sa mere de la maniere la plus cruelle,* 37
XXIV. *Il projette de faire enlever & marier de force tous les débauchés & gens sans aveu,* 39
XXV. *Etablissement de la Compagnie de Commerce du Maragnon,* ibid.
XXVI. *Diverses personnes sont exilées à l'occasion de cette Compagnie,* 41
XXVII. *Tremblement de terre du premier Novembre 1755,* 42
XXVIII. *Mécontentement des Anglois à l'occasion d'un nouveau droit imposé sur les Marchandises étrangeres, & de la préférence donnée aux nationales,* 45

Digitized by Google

LIVRE TROISIEME.

Carvalho devient Premier Ministre. Principaux Événemens jusqu'à l'attentat de la nuit du 3 Septembre 1758.

I. CARVALHO *est fait Ministre des Affaires du Royaume*, 49
II. *Il fait élever plusieurs gibets dans le voisinage de Lisbonne*, ibid.
III. *Il donne ordre aux Patrouilles de faire pendre sur le champ tous les gens oisifs qu'elles trouveroient dans les rues*, 51
IV. *Legs pieux faits à l'occasion de la famille de Carvalho*, 52
V. *Enlevement de Martin de la Rocca & de ses amis*, 53
VI. *Carvalho fait nommer le Commandeur d'Almada Ambassadeur à Rome à la place d'Enserrabodès*, 56
VII. *Effroi causé par l'ignorance des Officiers d'Artillerie*, 57
VIII. *Disgrace de l'Abbé Mendoza Corte-Real*, 58
IX. *Vraies causes de cet évènement*, 59
X. *Défiance du Roi entretenue par Carvalho*, 61
XI. *Mémoires contre le frere de Carvalho, trouvés parmi les papiers de l'Abbé Mendoza*, 64
XII. *Victoire remportée sur les Indiens du Paraguay*, 65
XIII. *Rétractation de Gomez Freire d'Andrada. Carvalho refuse d'y ajouter foi*, 67

XIV.

Digitized by Google

XIV. *Edit contre les détracteurs du Gouvernement*, 69
XV. *Soulevement occasionné à Porto par la Compagnie des Vins*, 71
XVI. *Châtimens terribles exercés à Porto*, 74
XVII. *Edit qui déclare criminels de leze-majesté tous ceux qui résisteront aux ordres des Ministres*, 76
XVIII. *Disgrace de Dom Garvan de la Celda, de Dom Juan de Souza & de son frere*, 77
XIX. *Dom Juan de Bragance est forcé de sortir du Royaume, & le Marquis de Marialva de se retirer de la Cour*, 78
XX. *On renvoye de la Cour les Jésuites Confesseurs du Roi & de la Famille Royale*, 81
XXI. *Le Cardinal de Saldanha est nommé par le Pape Visiteur & Réformateur des Jésuites de Portugal*, 86
XXII. *Application de Carvalho au Gouvernement*, 92
XXIII. *Sept Edits publiés par Carvalho concernant la paille*, 93
XXIV. *Distique fait à l'occasion des trois Edits sur les cornes, la paille & les châtaignes*, 95
XXV. *Carvalho publie contre les Jésuites deux nouveaux Libelles*, 96
XXVI. *Il traite les Prédicateurs de perturbateurs du repos public, & leur impose silence*, 98

Digitized by Google

PIECES JUSTIFICATIVES.

N°. I. *INSTRUCTION que Sa Majesté Très-Fidelle a fait expédier à Dom François d'Almada son Ministre Plénipotentiaire en Cour de Rome, au sujet des crimes dont les Jésuites se sont rendus coupables dans ce Royaume & dans le Brésil, pour en rendre compte à Sa Sainteté le Pape Benoît XIV, avec le Précis des attentats que ces Religieux ont commis dans le Nord & dans le Sud de l'Amérique Portugaise, du 8 Octobre 1757.* 100

N°. II. *Lettre Instructive, du 10 Février 1758, à Dom François d'Almada de Mendoza, Ministre de S. M. Très-Fidele en Cour de Rome, pour l'instruire des nouveaux excès que les Jésuites avoient ajoutés jusqu'à cette époque, aux crimes énormes dont ils s'étoient déja rendus coupables dans les Etats d'Outre-mer de cette Monarchie, lorsque S. M. s'est vue obligée de faire donner avis à N. S. P. le Pape Benoît XIV, des attentats de ces Religieux, par sa premiere Lettre Instructive du 8 Octobre, 1757.* 109

N°. III. *Lettres en forme de Bref de N. S. P. le pape Benoît XIV, par lesquelles, de son propre mouvement, il établi & constitue l'Eminentissime*

Digitized by Google

& Révérendissime François de Saldanha, Cardinal-Diacre de la Sainte Eglise Romaine, Visiteur & Réformateur des Clercs Réguliers de la Compagnie de Jesus, dans les Royaumes de Portugal & des Algarves, & dans tous les Pays des Indes Orientales & Occidentales soumis à la domination du Roi Très-Fidele, 119

N°. IV. *Décret de Son Eminence le Cardinal de Saldanha, qui déclare les Jésuites de Portugal coupables d'un commerce illicite, & leur défend de le continuer,* 126

N°. V. *Mandement de l'Eminentissime & Révérendissime Cardinal Patriarche de Lisbonne, qui ôte aux Jésuites les pouvoirs de prêcher & de confesser,* 140

Fin de la Table du Tome premier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google